



LA TERRE

DE CHEZ NOUS

Vol. 74, n° 19
Longueuil

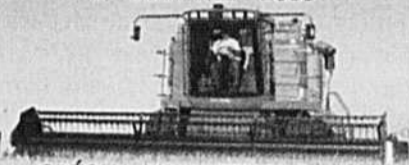
Un cahier - 40 pages
semaine du 12 juin 2003

Port payé à Montréal
Enregistrement No 07665 - Contrat No 40069165

CLAUDE JOYAL INC.
#1 dans l'Est du Canada

Le choix à son meilleur

PLUS DE 20 MODÈLES USAGÉS DONT
2 - 2366 ET 2 - 2388



SPÉCIAL FINANCEMENT JUIN

0% JANVIER 2004

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>

Case IH et Case Credit sont des marques déposées de Case LLC.

CASE IH

RÉGION DE MONTRÉAL

La CPTAQ montre des dents

- Page 3 -

Discours de Jean Charest

La Financière passée au crible.
Page 4

Vache folle

L'industrie bovine dans le chaos. Pages 10, 11 et 35

Cultures

C'est le temps des asperges!
Page 12

Boissons alcooliques

Les épiciers en désaccord avec la SAQ. Page 16

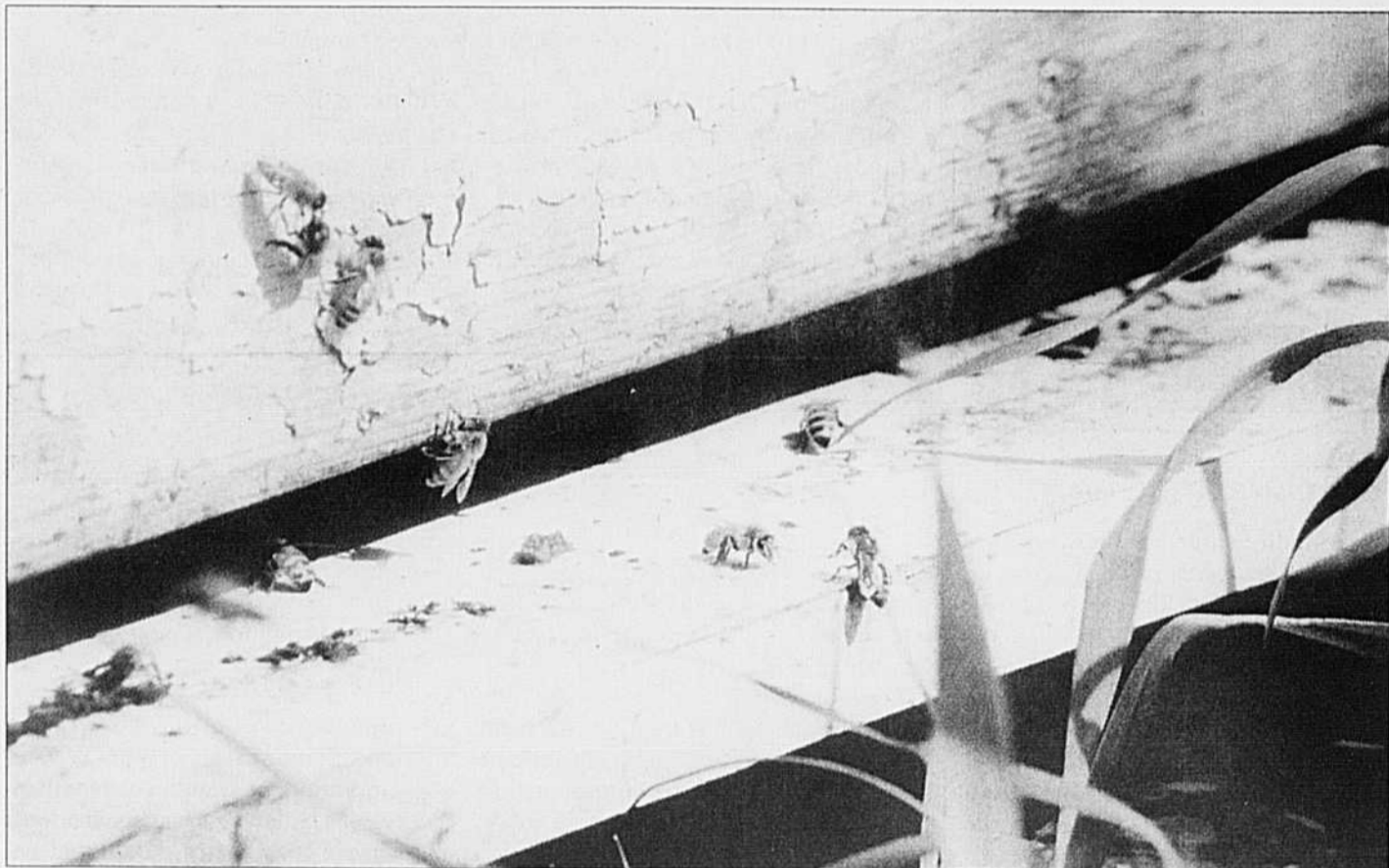


PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

Plusieurs ruches sont entrées en hibernation faibles et parasitées.

ÉPIDÉMIE DE VARROA

Les apiculteurs ont besoin d'aide

Rénald Bourgeois

LONGUEUIL - L'enquête téléphonique, menée par le ministère de l'Agriculture pour connaître l'ampleur des pertes de ruches au printemps, a recensé 33 329 ruches mises en hivernage chez 113 apiculteurs possédant plus de 45 ruches. Plus de 14 700 n'ont pas survécu à l'hiver à la fin

de mai. De plus, les apiculteurs estimaient qu'un autre 10 % de leurs ruches ne survivraient pas, ce qui porte les pertes à quelque 50 % du cheptel apicole québécois. La cause principale, mais non la seule de ces pertes, est le parasitage par le varroa.

Les apiculteurs se retrouvent donc en situation précaire et ont besoin d'aide tant technique que financière, pour faire

face à cette catastrophe. Réunis lundi pour connaître les détails des actions prises pour faire face à la crise, une cinquantaine d'apiculteurs ont reproché le retard des autorités à prendre des mesures alors que les dommages augmentaient d'année en

VOIR ÉPIDÉMIE À LA PAGE 2



**Inoculant d'ensilage
de plantes fourragères**



La force d'un réseau

COOP SILE

**DU LAIT
s'il vous plaît**

Lord réélu

Rarement a-t-on vu une élection aussi serrée au Nouveau-Brunswick. Il faut remonter au milieu des années 60 avec Louis J. Robichaud et la décennie suivante avec Richard Hatfield pour assister à une telle division politique de la population de cette province. Après le dépouillement des bureaux des 55 circonscriptions, le Parti progressiste-conservateur du premier ministre Bernard Lord récolte 28 sièges (48 %), 19 de moins qu'il y a un mois seulement. Le Parti libéral de Shawn Graham a réussi l'impossible en récoltant plus de 26 sièges (44 %) alors qu'il n'en comptait que 7 lors de la dissolution de l'Assemblée législative de Fredericton. Comme pour les trois dernières élections, les néo-démocrates d'Elizabeth Weir n'ont réussi qu'à obtenir un siège, soit le sien. Les prochains jours seront difficiles pour le frêle gouvernement Lord puisqu'il y aura des recomptages dans au moins six comtés. Mentionnons que le dossier des primes d'assurance-automobile très élevées dans cette province a contribué à l'effritement du gouvernement Lord. Rodney Weston, ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture, a été défait dans son comté de Saint-John-Fundy dans le sud de la province. **A.L.**

EXPORTATION DE LAIT

L'Ontario a-t-elle rouvert la boîte de Pandore?

MICHEL BEAUNOYER

La décision de la semaine dernière du Tribunal d'appel des affaires rurales de l'Ontario de permettre à un groupe de producteurs laitiers d'exporter leur lait vers les États-Unis, en dehors des cadres de la politique de gestion de l'offre, crée un inquiétant précédent.

« Nous avons des craintes face à cette décision », a déclaré Bill Mitchell, porte-parole de la Dairy Farmers of Ontario. La décision du Tribunal est une surprise et nous allons discuter de ses répercussions possibles incessamment. Le site Internet de l'organisation ajoute qu'une analyse poussée de la décision sera effectuée et que les recours légaux seront détaillés.

Le Tribunal d'appel a autorisé un groupe de producteurs, mené par Chris Birch, à continuer de livrer du lait directement aux États-Unis ou à des transformateurs canadiens dans des buts d'exportation. Mais la décision inclut aussi le fait que la demande de contrecarrer le système de gestion de l'offre ontarienne sera soumise au ministère des Affaires étrangères afin d'en

évaluer la concordance avec les règles commerciales établies par l'Organisation mondiale du commerce.

Vive réaction au Québec

Pour la Fédération des producteurs de lait du Québec, cette décision d'autoriser, du moins temporairement, l'exportation de lait en dehors des règles du système des quotas de production est un pas en arrière qui s'avérera coûteux en argent, en temps et en énergie pour l'ensemble de l'industrie. Jean Vigneault, directeur général de la FPLQ, craint la création d'un système de mise en marché parallèle qui, à terme, sera aussi voué à une contestation devant l'OMC. De plus, selon lui, rien ne garantit que le lait d'exportation ne s'infiltrera pas dans le marché national.

« Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande avaient obtenu de l'organisme de règlement des litiges à l'OMC la réduction radicale des exportations laitières canadiennes, arguant que notre lait était subventionné », explique M. Vigneault. Toutes les exportations canadiennes doivent donc graduellement s'ajuster à

cette décision. Il est évident que les Américains et Néo-Zélandais vont s'opposer à toutes les livraisons qui dépasseront les quantités négociées et acceptées. Ce n'est qu'une question de temps. »

Selon lui, le fait que l'Ontario demeure la seule province canadienne où des courtiers peuvent acheter directement des producteurs des volumes de lait par le truchement d'ententes privées serait en partie responsable de la situation présente. « Contrairement à ce qui se passe au Québec, avec notre babillard, il n'y a pas de transparence dans leurs ententes. Il en résulte une menace pour la stabilité du système », estime Jean Vigneault.

Selon lui, le Tribunal d'appel a manqué une belle occasion de tourner la page sur un dossier qui siphonne beaucoup d'énergie aux partenaires de l'industrie laitière depuis 1995. « Il est pourtant grand temps de tourner la page et de mettre notre énergie dans le développement du marché national et d'adresser d'autres problèmes », conclut le directeur général de la FPLQ.

ACTIVITÉS CHAMPÊTRES

La campagne en ville

À partir du 12 juin, la ferme Angrignon vous invite à venir vous dépayser, et ce, gratuitement ! Possédant une centaine d'animaux d'environ 25 espèces différentes, la ferme permet de se familiariser avec les activités journalières de nos animaux de ferme. De plus, des visites guidées ont lieu tous les jours, de 11 h 15 à 13 h 30. Les Beaux Dimanches à la ferme sont aussi l'occasion de découvrir l'agroalimentaire québécois par des ateliers et des dégustations instructives. Pour consulter la programmation détaillée, vous pouvez visiter le site Internet de la ferme au : www.ville.montreal.qc.ca/jardin/ferme/ferme. **J.M.**

SOMMAIRE

Actualité	1 à 11
Éditorial	6
Opinion rurale	7
International	8
Culture	12,13,16,17
Élevage	14,15,25
Chroniques	18-22
Territoire	20,21
Chez nous	26
Classées	29
Carrières	35
Marchés	36
Économie	37
UPA	38

Une régie à revoir

ÉPIDÉMIE

SUITE DE LA PAGE 1

année et que des signes de résistance au fluvalinate étaient détectés. La situation aux États-Unis et en Europe aurait aussi dû alerter les experts.

Toujours est-il que le 15 mai, le ministère de l'Agriculture a mis sur pied le Comité de coordination sur la santé des abeilles et la régie de la production apicole. Le 30 mai, il a nommé Gilles Gagné, du ministère, gestionnaire coordonnateur pour le redressement de la situation apicole. Le Comité est chargé de proposer les mesures susceptibles de relancer la production de miel et la pollinisation. À court terme, il s'agira de proposer des solutions de régie pour préserver les ruches ayant survécu. À moyen terme, il faudra mettre en place une stratégie de lutte intégrée efficace permettant aux ruches de survivre au parasitage.

Au plan régional, les pertes moyennes vont de 55 % à 32 % selon un gradient qui va d'ouest en est, sans tenir compte des pertes prévues après l'enquête. On sait que le varroa est entré au Québec par le sud-ouest en provenance des États-Unis. Sa présence a été confirmée pour la première fois en 1991. Cet acarien s'est ensuite propagé dans les ruchers à la faveur de la dérive et des déplacements pour la pollinisation.

Le prix élevé du miel a incité les apiculteurs à laisser travailler leurs abeilles tard en saison l'an dernier, surtout que les conditions ont été favorables. Cela a retardé d'autant les traitements anti-

parasitaires. De plus, l'utilisation généralisée du fluvalinate a entraîné une rapide diffusion de la mite résistante. Les conditions favorables à la miellée entraînent aussi des conditions favorables pour la multiplication du varroa.

Plusieurs ruches sont entrées en hibernation, faibles et parasitées. L'hiver et le printemps ont été plus froids qu'en 2001-2002, entraînant une plus grande consommation des réserves et dépenses d'énergie. Les autopsies d'abeilles ont aussi révélé la présence de virus et de certaines autres maladies qui ont aggravé la situation.

De retour d'un colloque sur le sujet en Allemagne, Pierre Giovenazzo, de l'unité de recherche apicole de Deschambeault, a pu constater les importants dommages rapportés en Europe. Ils vivent les mêmes problèmes qu'en Amérique du Nord, même s'ils subissent ces parasites depuis plus longtemps. Ils disposent des outils de lutte mentionnés plus haut, mais la régie est délicate et il est parfois difficile de rendre les ruches à l'automne. La pression des parasites devient parfois très lourde et le traitement pendant les miellées est délicat voire impossible.

Les apiculteurs ont donc un très important défi à relever. La survie de l'apiculture au Québec en dépend. Ils ont besoin d'aide pour ce faire.

Pour sauver ce qui reste des abeilles québécoises et reconstruire le cheptel, les apiculteurs devront consentir des investissements importants. Ils devront aussi adopter une gestion



PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

sanitaire serrée pour réduire la pression des parasites.

Le coumaphos a reçu une autorisation temporaire et pourra donc être utilisé cette année. Pour ce qui est du fluvalinate, il ne faudra l'utiliser que si un test en confirme préalablement l'efficacité. L'acide formique est un autre traitement possible. L'acide oxalique et le thymol ont fait l'objet d'une demande de dérogation auprès des autorités réglementaires.

La régie de l'ensemble de ces moyens de lutte fait l'objet d'une recherche documentaire et en champ dont les résultats seront communiqués le plus rapidement possible aux apiculteurs. Cette année, il faudra nourrir et traiter tôt à l'automne pour avoir des ruches fortes et bien préparées à l'hiver. Les abeilles devront être en santé à la suite des traitements bien faits et efficaces.

DÉZONAGE

Sainte-Julie essuie un refus

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Dans un avis préliminaire, la Commission de protection du territoire agricole vient de faire savoir à la ville de Sainte-Julie que sa demande d'exclure 297 hectares de la zone agricole à des fins de développement résidentiel, industriel et commercial n'est pas justifiée.

La Commission rappelle qu'une municipalité faisant partie d'une communauté métropolitaine doit chercher des sites alternatifs pour son développement urbain non seulement dans sa propre zone non agricole, mais dans celles de toutes les municipalités regroupées sur ce vaste territoire. En clair, la Commission estime que les besoins - parfois régionaux - que Sainte-Julie veut combler à même sa zone verte pourraient être satisfaits dans les zones non agricoles de la portion Rive-Sud du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). La Commission évalue à près de 6000 hectares les espaces disponibles en zone non agricole à des fins résidentielles (3589 ha), commerciales (369) et industrielles (1747) sur la Rive-Sud.

La Commission est persuadée que d'accorder ces exclusions constituerait une alerte sérieuse pour l'agriculture de la région ciblée et de tout le Québec. Elle craint une succession de demandes semblables de la part d'autres municipalités de la Rive-Sud, du reste de la CMM et même des zones situées à sa périphérie.

Urbanisation à revoir

Une autorisation entraînerait «la perte non négligeable de 297 hectares de sols à haut potentiel agricole et très majoritairement cultivés dans une région où l'agriculture, plus agressive qu'ailleurs, en raison de facteurs géo-



PHOTO: MICHEL BEAUNOYER

Sainte-Julie réclame du sol agricole pour combler ses besoins résidentiels.

graphiques évidents, se doit de protéger jalousement ses plus précieux acquis pour demeurer l'important levier

économique qu'elle a toujours été », dit la Commission. L'industrie agroalimentaire fournit 143 000 emplois dans

la région métropolitaine de Montréal. L'agriculture y couvre la zone agricole à pleine capacité et bénéficie de sols à haut potentiel, des meilleures conditions climatiques et de la proximité des marchés, rappellent les commissaires.

Sauf pour un secteur, les sites visés constitueraient soit un nouveau pôle, soit de nouveaux axes de développement, néfastes pour la bonne marche de l'agriculture, notent-ils. Les développements commerciaux et industriels en bordure de l'autoroute 20 seraient susceptibles d'un effet d'entraînement exerçant une pression sur la zone verte. La Commission a refusé de telles vitrines sur l'autoroute 20 demandées par Drummondville et par la MRC Les Maskoutains (Saint-Hyacinthe).

Par ailleurs, la Commission n'est pas convaincue que les superficies réclamées répondent à un objectif de développement pressant. Le taux de croissance de la population diminue à Sainte-Julie depuis 1996. La Commission signale aussi que la zone non agricole de cette ville de 27 000 habitants offre toujours 66 hectares à des fins résidentielles, 25 hectares à des fins commerciales et cinq hectares à des fins industrielles.

Opposition

La Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield et le comité consultatif agricole de la MRC de Lajemmerais ont émis un avis défavorable à la demande de Sainte-Julie. La CMM a signalé son opposition aux exclusions recherchées, à l'exception de 14 hectares pour du développement domiciliaire et 27 hectares pour agrandir un parc industriel. La CMM invoque notamment la grande superficie de terrains vacants en zone blanche disponible dans l'ensemble de la région. La MRC de Lajemmerais a appuyé Sainte-Julie.

Vareennes ne pourra dézoner

La Ville de Vareennes, en Montérégie, n'aura pas le droit de soustraire 91 hectares de la zone agricole pour combler ses besoins résidentiels. C'est ce que précise l'avis préliminaire de la Commission de protection du territoire agricole émis le 3 juin.

Comme Vareennes fait partie de la CMM, la Commission reprend substantiellement l'analyse développée pour la ville de Sainte-Julie. Elle signale en effet que plusieurs municipalités environnantes de la Rive-Sud (dont Boucherville) peuvent offrir des terrains vacants pour la construction de résidences en zone non agricole. Outre la perte d'excellent sol et la fragilisation de l'agriculture en pleine croissance entre Vareennes et Boucherville, la Commission craint un effet d'entraînement auprès d'autres municipalités de cette sous-région de la CMM. La Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield s'opposait à cette demande tandis que la CMM n'aurait accordé que 36 hectares pour permettre du développement résidentiel pour environ trois ans. **J.-C.G.**

RÉGION DE MONTRÉAL

Pas de répit pour la zone verte

JEAN-CHARLES GAGNÉ

La pression sur la zone agricole demeure très forte sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Et l'arrivée des libéraux ne semble pas contribuer à la faire baisser!

Plus de 1200 hectares d'excellent sol agricole sont dans le collimateur, à commencer par la soustraction éventuelle de 515 hectares pour la construction de l'autoroute 30 entre Candiac-Sainte-Catherine. La Commission de protection du territoire agricole doit par ailleurs statuer très bientôt sur des demandes qui totalisent près de 500 hectares, formulées par les villes de Sainte-Julie et de Vareennes.

Vareennes réclame le dézoning de 90 hectares de sol agricole pour accueillir de nouvelles résidences, selon la projection du démographe George Mathews. La ville dit ne disposer que de 26 hectares pour du développement



PHOTO: RÉNALD BOURGEOIS

domiciliaire. Sainte-Julie réclame pour sa part quelque 400 hectares pour du développement résidentiel, commercial et industriel.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, la Commission a refusé, dans un avis préliminaire, d'accorder 139 hectares à la ville de Beloeil à des fins de

développement. La Commission a en outre accordé moins de la moitié des 369 hectares revendiqués par la MRC Les Maskoutains, en mars dernier.

Les villes de Vareennes et de Sainte-Julie ont par ailleurs demandé à la Communauté métropolitaine de Montréal de retirer le volet de son règle-

ment de contrôle intérimaire (RCI) touchant la zone agricole permanente. La Communauté métropolitaine a adopté, le 17 avril dernier, ce règlement qui vise à protéger les terres agricoles et 200 kilomètres carrés de boisés de son territoire. Vareennes et Sainte-Julie vont demander au ministre des Affaires municipales de ne pas donner son aval à ce règlement.

L'ex-ministre des Affaires municipales, André Boisclair, avait enjoint, en juin 2002, la MRC Lajemmerais, dont font partie Vareennes et Sainte-Julie, de refaire ses devoirs touchant la zone agricole. La MRC prévoyait soustraire plus de 700 hectares à des fins résidentielles, commerciales et industrielles dans le cadre de la révision de son schéma d'aménagement. À la même période, M. Boisclair avait aussi rabroué la MRC de Thérèse-de-Blainville qui réclamait quelque 1000 hectares pour agrandir sa zone blanche.

DÉCENTRALISATION

Les libéraux manquent de vision, selon un chercheur

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Malgré les beaux discours, les libéraux ne sont peut-être pas prêts à aller très loin en matière de décentralisation. C'est ce qui ressort d'une entrevue de la *Terre* réalisée le 6 juin dernier avec Marc-Urbain Proulx, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi.

D'après cet universitaire qui s'est penché longtemps sur la décentralisation, il manque des outils essentiels pour mener à bien cette opération d'envergure. « L'État du Québec n'a pas de vision globale de la décentralisation, a indiqué M. Proulx. Il y a plutôt plusieurs visions, à peu près une dans chaque ministère. Il n'y a pas de cadre d'analyse de ce qui peut être décentralisé et les critères demeurent flous. Cette absence est révélatrice ; peut-être qu'ils ne veulent pas aller loin. »

Par ailleurs, le président de la Fédération québécoise des municipalités, Michel Belzil, avoue craindre que la décentralisation « à la carte » conduise à des disparités encore plus grandes entre les régions. « La décentralisation suppose une volonté forte du gouvernement. Les grands éléments ne peuvent être décentralisés à la carte. Au fond, j'espère qu'il s'agira de la même carte pour tout le monde », a-t-il dit.

Pas de consensus régionaux

Selon M. Proulx, « il faut un mécanisme institutionnel national de façon à concerter les divers intérêts (culturel, social, économique, santé, etc.) en jeu dans la décentralisation ». Dans le passé, un secrétariat d'État à la décentralisation a bien joué ce rôle. En

l'absence d'un ministère des Régions, un secrétariat semblable ou un super-ministère des Affaires territoriales, regroupant notamment les Affaires municipales et les Régions, lui semblerait indiqué pour recevoir les propositions de nouvelle gouvernance des régions.

M. Proulx estime que des résistances à la décentralisation vont vite se manifester aux paliers local et national. « Tant que les régions n'auront pas élaboré les modalités concrètes de décentralisation, elles vont se faire jouer par des hauts fonctionnaires qui ne partagent pas cette vision », a-t-il ajouté. Malgré des décennies de discussions et peu après le Rendez-vous national des régions de l'automne dernier, M. Proulx ne voit pas émerger de consensus local et régional pour faire face à la logique centralisatrice.

« Il n'y a pas encore eu de véritable décentralisation au Québec, souligne M. Belzil. Les élus municipaux sont échaudés pour s'être fait refiler des responsabilités sans les ressources financières correspondantes. Par ailleurs, les municipalités ont accepté de bonne foi des responsabilités (Politique de l'eau, cours d'eau, matières résiduelles, incendies) qui, elles s'en rendent compte maintenant, vont leur coûter une fortune. La décentralisation à venir devra être négociée en toute connaissance de cause, avec les enveloppes financières appropriées. »

Le Parti libéral a choisi de créer des Conférences régionales des élus (CRÉ) dans chaque région administrative pour décider des responsabilités à décentraliser. M. Proulx se demande s'il ne faudrait pas plutôt « travailler à une échelle plus basse », à savoir au niveau

contexte, les CLD se rapporteraient uniquement aux élus municipaux et perdraient leur lien direct avec Québec.

Par contre, il semble que les CLD ne seront pas ramenés à de simples organes consultatifs. Une résolution du conseil d'administration de la Fédération stipule que les élus municipaux auront le choix de garder la structure de développement en place, avec sa composition et son autonomie décisionnelle. Ils pourront aussi y apporter des ajustements, s'il y a lieu, mais M. Belzil prévoit peu de bouleversements.

Une perspective qui plaira sans doute au nouveau président de l'Association des CLD, Me Alain Longval. « Le développement économique est trop important pour que les professionnels du développement évoluant au sein des CLD n'aient qu'un rôle consultatif », avait-t-il confié à la *Terre*, le 6 juin. « Les

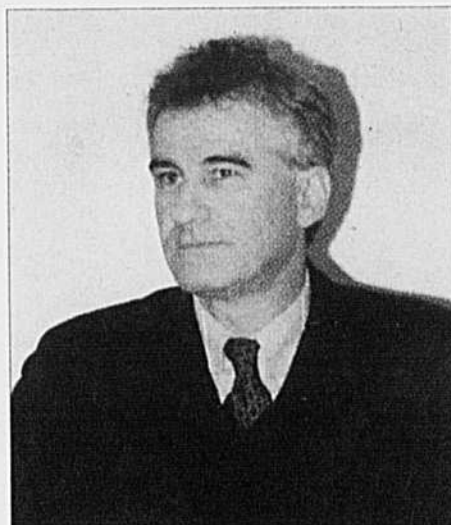


PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ

Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, Marc-Urbain Proulx questionne la volonté réelle de décentralisation des libéraux.

des MRC. Car il n'y a selon lui « pas beaucoup de responsabilités à décentraliser à l'échelle des régions administratives » qui constituent de très grands territoires.

« À la carte »

Quant à la « décentralisation à la carte », M. Proulx admet qu'elle comporte des vices qui sont toutefois moindres que le mur à mur auparavant en vedette. Le rapport de Jacques Parizeau sur l'avenir des municipalités a démontré la grande diversité des MRC et, en conséquence, la nécessaire modulation des interventions au contexte territorial, dit-il. La décentralisation doit en outre être « à géométrie variable », très souple à l'égard des divisions territoriales. Il pourrait par exemple être justifié de confier une nouvelle responsabilité à deux MRC. « Il faut décrisper les frontières administratives. »

Appui majeur

Les CLD ont reçu un appui de taille lors de leur congrès annuel, le 28 mai dernier. Le président du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours, a souhaité « un partenariat plus étroit » entre les caisses populaires, les Centres de financement des entreprises et les CLD. « Nos deux réseaux disposent d'une expertise solide qui, bien arrimée l'une à l'autre, pourrait produire une plus-value encore plus importante pour le développement économique de toutes les collectivités locales. »

DÉFUSIONS

Réactions variées des maires

Les maires réagissent fort différemment au projet de loi 1 des libéraux sur les défusions municipales. À La Baie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les défusionnistes se refusent à tout compromis et attendent fébrilement les critères sur la tenue d'un référendum. Au Canton de Magog, l'ex-maire Jean-Guy Saint-Roch est prêt à laisser la chance au coureur et attend une proposition de la nouvelle ville de Magog qui ferait de chacune de ses composantes des citoyens à part entière plutôt que de simples pourvoyeurs de fonds.

Le projet de loi no 1 des libéraux suggère aux maires de 43 nouvelles villes d'élaborer un projet permettant de tempérer les frustrations nées des fusions forcées. Les nouvelles villes ont jusqu'au 31 octobre pour transmettre les améliorations qu'elles envisagent au ministre des Affaires municipales, avec des études sur l'impact financier et fiscal de ces mesures. Ce dernier doit faire savoir à la municipalité, avant le 31 décembre, s'il recommandera au gouvernement de donner suite à cette proposition. Les référendums, s'il y a lieu, auront lieu au début de 2004. L'encadrement de ces référendums (signatures requises au registre, nombre de votants et majorité nécessaires, etc.) sera connu d'ici une dizaine de jours.

Pas de compromis

« Il n'y a pas de proposition qui pourrait nous satisfaire à moins qu'elle consiste à retrouver nos pleins pouvoirs de taxation et de gestion, a déclaré l'ex-maire de La Baie, Réjean Simard, le 9 juin. Ce qui compte, c'est d'aboutir au référendum. Donner aux arrondissements le pouvoir de lever de nouvelles taxes va mettre les gens encore plus en maudit », a-t-il ajouté. La Baie économisera selon lui 1 M\$ par an en retrouvant son autonomie complète.

À Rimouski, le maire Michel Tremblay ne veut pas « réveiller le lion qui dort » et, en l'absence de toute contestation, ne fera pas de proposition aux citoyens de Sainte-Blandine. L'ex-maire, Daniel Côté, ne sent pas de mouvement défusionniste même s'il aura toujours la fusion sur le cœur.

« Nous ne prévoyons pas déposer de proposition pour améliorer la nouvelle ville de Saint-Hyacinthe, car nous apportons des améliorations au fur et à mesure », a déclaré le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Bernier, le 10 juin. Il a ajouté que trois maires des cinq municipalités fusionnées à Saint-Hyacinthe siègent au conseil municipal et ces municipalités ont adopté, certes avec la pression du député et de Québec, une résolution commune de regroupement.

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a déclaré que le ministre Fournier ne devait pas s'attendre à des propositions des maires de Québec, Sherbrooke ou Gatineau « pour défaire en partie ces villes en espérant satisfaire ceux qui veulent les défaire au complet ».

MRC vs CLD : pas de guerre

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Il n'y aura pas de guerre de pouvoir entre les élus municipaux et les Centres locaux de développement (CLD). Après avoir fait le tour du Québec, le président de la Fédération québécoise des municipalités, Michel Belzil, croit en effet que la majorité des MRC va conserver le mode de fonctionnement actuel. Certains craignaient que les CLD ne perdent des plumes dans la réorganisation des organismes de développement que doit orchestrer la Conférence régionale des élus (députés et élus municipaux).

La Fédération et l'assemblée des préfets réclament que les MRC deviennent l'interlocuteur du gouvernement en matière de développement. À ce titre, elles assumeront la reddition de comptes quant aux sommes qui lui seront confiées par Québec. Dans ce

DISCOURS INAUGURAL

La Financière agricole passée au crible

PIERRE-YVON BÉGIN

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Au lendemain du discours inaugural prononcé par Jean Charest, le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin, ignorait le sort que le nouveau gouvernement libéral réservait à La Financière agricole qu'il préside. Tout comme la SGF et Investissement Québec, la Financière sera examinée sous toutes ses coutures par le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, qui a reçu « l'instruction » d'en revoir le mandat.

En conférence de presse à la suite de l'Opération charme 125 (voir autre texte), Laurent Pellerin ne se formalisait pas trop de l'intention de Jean Charest. Celui-ci a précisé à l'Assemblée nationale les six « grands travaux » auxquels son administration allait s'attaquer afin de remettre à jour le fonctionnement de l'État. Moins d'interventionnisme et plus d'entrepreneuriat, les sociétés d'État comme la Financière devront « procurer aux Québécois un retour sur leur investissement ».

Laurent Pellerin affichait une certaine confiance, certain de posséder « une carte spéciale » dans sa manche. Cette carte a pour nom André Dicaire, premier directeur général de la Financière, qui est



PHOTO: MARC-ALAIN SOUCY/TCN

Le premier ministre du Québec, Jean Charest

devenu le premier fonctionnaire de l'État à titre de secrétaire général du gouvernement.

« André Dicaire a toujours dit que la

Financière était un modèle dont les autres gouvernements devraient s'inspirer », a souligné Laurent Pellerin.

Celui-ci s'est par ailleurs réjoui de la présence d'un paragraphe réservé à l'agriculture dans le discours inaugural. Le premier ministre a déclaré que son gouvernement « accompagnera » les producteurs dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Tout en favorisant le développement d'une agriculture diversifiée, Jean Charest a aussi promis de respecter l'engagement de l'État à étendre la traçabilité des aliments de la ferme jusqu'à la table, prévue en 2005.

« Quand on réussit à avoir un paragraphe sur l'agriculture, c'est bon, a commenté Laurent Pellerin. À certains moments dans le passé, le mot agriculture n'a même jamais été prononcé. Le Parti libéral s'est fait élire en disant que l'agriculture ne serait pas l'enfant négligé de la grande famille. »

Après avoir souligné ses efforts personnels pour dénouer la crise du bois d'œuvre, Jean Charest a également réitéré sa promesse d'instituer une « enquête scientifique indépendante » sur la gestion de la forêt.

Municipalités et régions

Disant souhaiter la réussite des

nouvelles villes, le premier ministre a par ailleurs indiqué que les citoyens pourront « s'exprimer » sur l'organisation de leur communauté. Évitant soigneusement de parler de « défusion », Jean Charest a précisé que le principe de la fiscalité d'agglomération serait au cœur du projet de loi que son ministre des Affaires municipales allait présenter.

« Tous les citoyens du Québec paieront leur juste part », a soutenu Jean Charest.

De fait, ce n'est pas un, mais bien deux projets de loi que le ministre des Affaires municipales va piloter. Déjà vendredi dernier, Jean-Marc Fournier a déposé la première tranche portant sur les propositions avancées par les maires afin de susciter l'adhésion aux nouvelles villes. Le deuxième projet de loi qui pourrait être déposé d'ici une semaine concernera directement le processus de défusion.

Au sujet des régions, le premier ministre a enfin affirmé que la « réingénierie » de l'État profitera d'abord aux citoyens en région. Québec entend conclure des ententes de partenariat avec les régions qui assumeront des pouvoirs et des responsabilités suivant leur volonté et leur capacité. Ces responsabilités et les ressources rattachées seront administrées par des élus.

OPÉRATION CHARME 125

Chaque député a maintenant son «contact»

À l'avenir, les 125 députés et ministres de l'Assemblée nationale ne pourront plus invoquer l'ignorance quand il sera question d'agriculture.

PIERRE-YVON BÉGIN

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Dans le cadre d'une visite de courtoisie baptisée Opération charme 125, des producteurs agricoles ont été jumelés aux 125 élus la semaine dernière. Ceux-ci disposent maintenant d'un « contact » privilégié avec le monde agricole.

« Les producteurs et productrices agricoles demandent d'accéder aux mêmes traitements que ceux réservés au reste de la société », a témoigné le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin. Ce dernier rencontrait la presse à la suite d'une audience privée avec le nouveau premier ministre du Québec, Jean Charest. Au même moment, les 1^{er} et 2^e vice-présidents, Christian Lacasse et Martine Mercier, étaient reçus par le chef de l'opposition, Bernard Landry, et le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont.

« Les producteurs vont revenir à la charge en cours d'année », a promis Laurent Pellerin, rappelant que

l'année 2002 a été catastrophique en agriculture avec une réduction des revenus nets de 47 %. S'il a aussi été question de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine et surtout des demandes de régionalisation pour rouvrir les frontières américaines à la viande de bœuf québécoise, la rencontre visait d'abord à faire « le tour du propriétaire ».

Interrogé sur le budget réservé au ministère de l'Agriculture, Laurent Pellerin « reste confiant » que le gouvernement libéral tiendra les promesses faites durant la campagne électorale. Il a rappelé les « engagements substantiels » du Parti libéral, 239 M\$ supplémentaires sur quatre ans, notamment pour la protection de l'environnement.

« Le budget du MAPAQ, a déclaré Laurent Pellerin, ne peut aller plus bas qu'il est là. Nous sommes prêts à attendre à 2004 pour les engagements supplémentaires, mais il ne faudra pas que la réglementation vienne rajouter de la pression. »

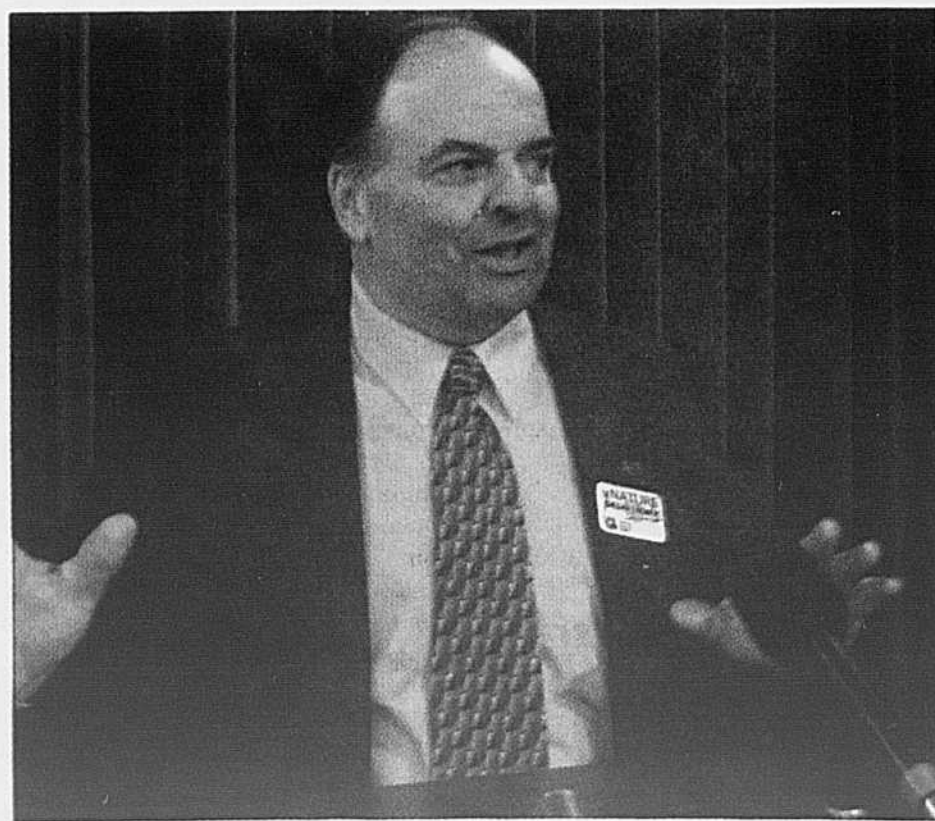


PHOTO: PIERRE-YVON BÉGIN

Le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin, rencontrait le premier ministre, Jean Charest, dans le cadre d'une première Opération charme 125. Au cours de cette activité de jumelage, chaque député a reçu la visite d'un producteur agricole de sa région. Les 125 élus ont accepté une pancarte identique à celle présentée par Laurent Pellerin à la presse. « Certains l'ont reçue avec un sourire en coin. Si ça ne marche pas avec celle-ci, on reviendra aux autres pancartes », de promettre Laurent Pellerin avec un brin d'humour.

ÉDITORIAL

« Opération charme 125 »

« Opération charme 125 », voilà le slogan qu'a pris la démarche conduite, les 5 et 6 juin derniers, par des membres de l'UPA auprès des députés de l'Assemblée nationale, à Québec. Au total, 125 porte-parole du monde agricole ont été jumelés aux 125 députés québécois, toutes allégeances politiques confondues, pour leur donner les rudiments d'un « cours 101 » en agriculture, le tout dans un esprit de franche cordialité.



LAURENT PELLERIN
Président
général de l'UPA

L'opération a connu un tel succès qu'elle a permis à nos parlementaires de rencontrer, de discuter et d'échanger en personne avec un agriculteur ou une agricultrice. C'était là une façon de rappeler aux députés qu'ils devront penser à nous chaque fois qu'ils auront à prendre une décision sur un dossier qui touche l'agriculture.

Pour l'occasion, chaque élu a reçu un montage photo laminé illustrant des familles d'agriculteurs au travail, un document faisant état des

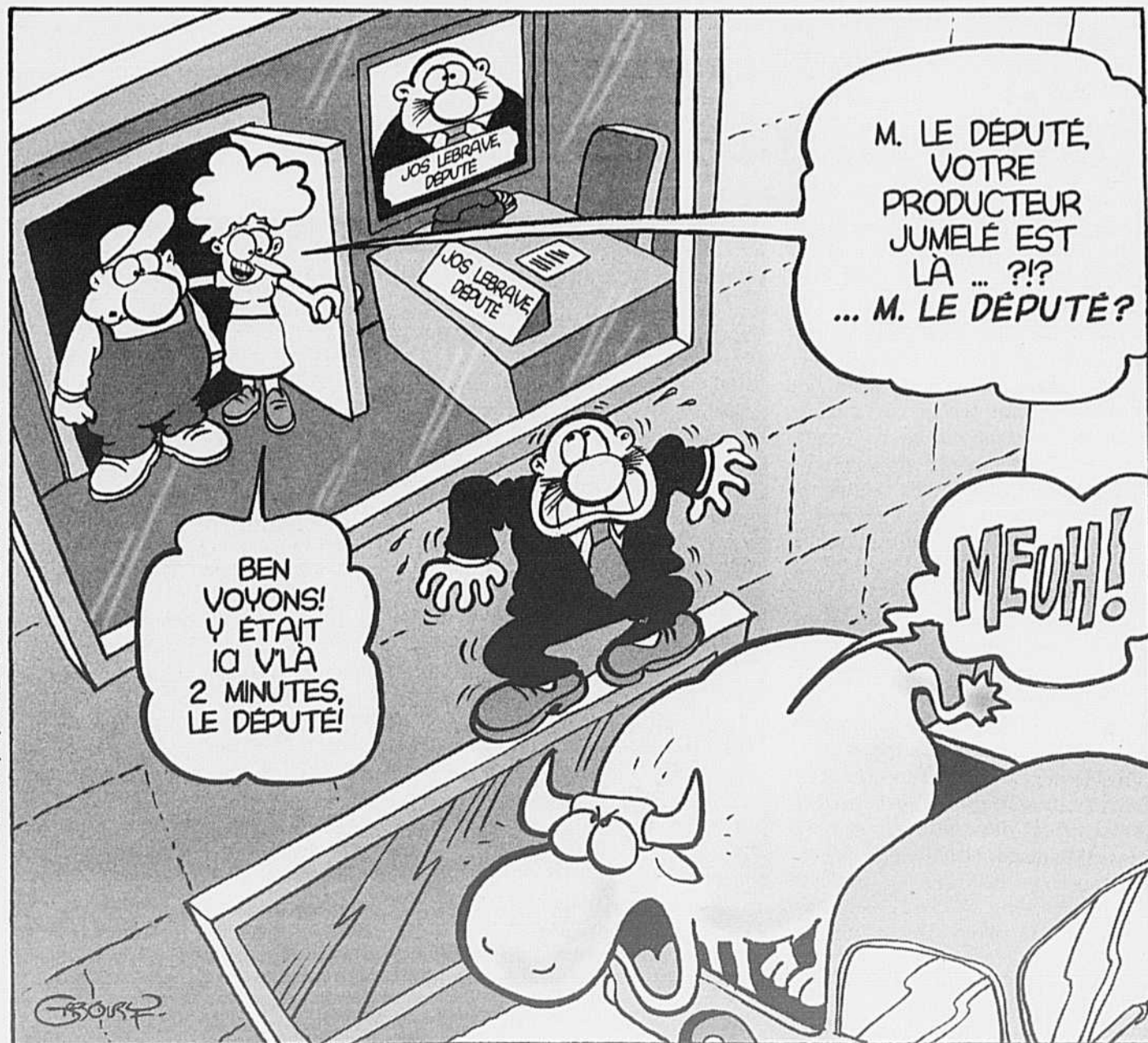
enjeux actuels de l'agriculture québécoise et une lettre personnalisée où, notamment, on pouvait lire : « Nous voulons vous rappeler l'importance de l'agriculture au Québec et surtout vous dire que derrière cette activité économique, il y a d'abord et avant tout des hommes et des femmes de passion qui travaillent à nourrir la population, tous animés par un grand idéal d'action collective. »

L'agriculture gagne à être mieux connue. Souvent, à tort, on la définit comme une industrie. Mais elle n'est pas un secteur d'activité économique comme les autres. Voilà pourquoi l'« Opération charme 125 » avait comme objectif premier d'aider nos élus à mettre un visage sur notre agriculture, de leur parler de nos fermes, de nos valeurs, de nos façons de faire, de notre solidarité, des bonheurs de vivre sur une entreprise à soi. Des difficultés aussi : des aléas climatiques qui mena-

cent nos récoltes, des fluctuations des marchés sur lesquelles nous n'avons aucune prise, de l'accumulation des contraintes normatives, etc. Ainsi, en direct, de vive voix, nous avons parlé des « vraies affaires », de la « vraie vie », de l'agriculture comme on la vit, comme on la pratique chez nous, à tous les jours.

L'agenda agricole s'annonce chargé pour le nouveau gouvernement. Il lui faudra reconnaître, valoriser et promouvoir l'importance des secteurs agricole et forestier, mettre de l'avant les mesures adéquates pour procurer une amélioration tangible du revenu dans les secteurs agricole et forestier, ajuster le cadre réglementaire qui pèse sur l'agriculture, prendre fait et cause pour nous auprès du fédéral. La tâche est ardue, certes, mais il y a des solutions, et l'UPA est absolument déterminée à y travailler. L'UPA, bien sûr, revendique, mais aussi propose, discute, cultive les compromis; cela s'inscrit dans sa longue tradition de forum d'échanges démocratiques. C'est également ce que nous avons voulu signifier à nos élus.

Les productrices et producteurs agricoles sont par nature des partenaires. Ils se réunissent au sein d'une organisation qui met de l'avant des valeurs de solidarité, de démocratie et de redistribution de la richesse. L'agriculture elle-même est une activité qui exprime un engagement social et solidaire, celui de nourrir nos concitoyens. Cette appartenance à la terre, les agriculteurs et les agricultrices la doivent à leur amour du métier, certes, mais aussi à leur incessant labeur afin d'obtenir une juste rémunération pour leur travail et leurs coûts de production, un défi qui est de plus en plus difficile à relever de nos jours. C'est, entre autres, cela qu'ils voulaient aussi signifier avec l'« Opération charme 125 ». Et ce qu'ils font aujourd'hui avec « charme », ils pourront aussi le faire demain avec fermeté et détermination, fidèles à leur tradition.



Tous droits réservés Gaboury et La Terre de chez nous

LA TERRE DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: L'Union des producteurs agricoles
555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX: (450) 670-4788

SITE WEB: www.laterre.qc.ca

RÉDACTION: (450) 679-8483 poste 7270

Courrier électronique: tcn@laterre.qc.ca

PUBLICITÉ: (450) 679-8483 poste 7275

Courrier électronique: pub@tcn.upa.qc.ca

ABONNEMENTS: (450) 679-8483 poste 7274, 7290

Courrier électronique: tirage@tcn.upa.qc.ca

ANNONCES CLASSÉES: (450) 679-7809

Courrier électronique:

petitesannonces@tcn.upa.qc.ca

DIRECTEUR: DANIEL BOULANGER

RÉDACTEUR EN CHEF

Loïc Hamon

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES:

Victor Larivière

CHEF DE PRODUCTION:

Carole Lalancette

ABONNEMENT: Marie-Josée Rheault

ADMINISTRATION: Jocelyne Gareau

AGENTE DE PROMOTION: Élise Hofer

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ: Réal Loiseau

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:

Christian Guinard, Sylvain Joubert,

Sylvain Lalonde, Chantal Rainville

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:

Jacques Long

Tél. Toronto: (905) 335-5700 Fax: (905) 335-5001

Courrier électronique: jlong@longcomm.net

IMPRESSION: Imprimerie Transmag



ABONNEMENT:

Québec 1 an: 40,26 \$ 2 ans: 69,02 \$ 3 ans: 95,47 \$

Abonnement hors Canada: 1 an: 100 \$

Chèque ou mandat à l'ordre de

La Terre de chez nous

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec - 1992

Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3030

États-Unis deuxième classe payé Champlain N.Y.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par

l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP),

pour nos dépenses d'envoi postal.

AUTOROUTE 30

Appel au front commun

Par la présente nous demandons au nouveau gouvernement provincial de réévaluer les répercussions négatives qu'engendrerait le passage de l'autoroute 30 dans les terres agricoles et nous interpellons les citoyens à faire parti d'un front commun avant que le sort n'en soit irrévocablement jeté.

Nous trouvons inacceptable que deux députés du nouveau gouvernement provincial, MM. Jean Dubuc et Jean-Marc Fournier, au lendemain de leur élection, expriment leur intention de modifier la localisation d'un tronçon de l'autoroute 30 entre Candiac et Sainte-Catherine afin de donner suite à une promesse électorale partisane.

C'est ainsi que s'est créé, spontanément, un mouvement de solidarité, sans précédent, d'agriculteurs et de citoyens de la ville de Saint-Constant, dans le but de protéger d'excellentes terres agricoles (classe 2) et d'empêcher la pollution d'une grande partie de la zone urbaine.

Contrairement à l'entente fédérale-provinciale intervenue le 6 mars dernier, qui stipulait que ce tronçon se réaliserait sur l'actuelle route 132 (zone commerciale et de services), ces députés favorisent un tracé à l'intérieur du territoire agricole à proximité de la zone urbaine. Ce sont donc des terres agricoles et une partie de la zone urbaine qui sont menacées, non pas en fonction du bien commun, mais pour des avantages électoraux très particuliers.

Qu'un parti politique dans son programme électoral fasse de la santé sa priorité est tout à fait acceptable et bienvenu par l'ensemble de la popula-

tion. Par contre, que deux candidats expriment leur intention, suite à un marchandage politique d'un petit groupe d'individus, de modifier un projet au détriment d'un large consensus des élus municipaux, des organismes et associations, d'une majorité de la population et de la Loi de la protection du territoire et des activités agricoles, ça n'a plus aucun bon sens.

Des démarches de sensibilisation au bien-fondé de la localisation sur l'actuelle route 132 de ce tronçon de l'autoroute 30 ont été réalisées auprès des divers ministères concernés par le front commun des agriculteurs et des citoyens. D'ailleurs, la CPTAQ avait déjà exprimé l'avis qu'étant donné qu'il existe un site approprié (la route 132) à l'extérieur du territoire agricole que la réalisation d'un tronçon d'autoroute dans la zone agricole est incompatible avec les objectifs prévus dans la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Si l'on se fie aux rumeurs véhiculées dernièrement par les journaux, il y a un danger éminent qu'on bafoue, pour des raisons électoralistes, la loi de la protection du territoire agricole (personne n'est au-dessus de la loi). Un tel précédent, s'il se réalisait, signifierait que toutes les terres agricoles du Québec seraient en danger.

Nous recevons actuellement des témoignages d'appui de la part de producteurs de plusieurs régions du Québec et vous incitons à vous concerter et à vous mobiliser afin que vos syndicats affiliés fassent parvenir des résolutions en ce sens à la Confédération. Nous vous incitons aussi à faire connaître votre mécontentement et votre décep-



PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNE/TCN

tion au député de votre circonscription. En effet, l'intégrité du territoire agricole du Québec doit être impérativement préservée car il s'agit d'une richesse collective que la société a le devoir de transmettre aux générations futures.

**Guy Hébert, Président
Syndicat de l'UPA de Saint-Rémi**

AUTOROUTE 70

Des explications s'imposent

À M. Bernard Ouimet, président de la Commission de protection du territoire agricole

Nos syndicats de base Saguenay et La Baie des Ha! Ha! ont participé de bonne foi à toutes les étapes menant à la décision de la Commission de protection du territoire agricole au sujet de la construction de l'autoroute 70 entre Alma et La Baie. Ils ont fait connaître les impacts du tracé proposé par le ministère des Transports, notamment la soustraction de 146 hectares à la zone agricole permanente. Ils ont même proposé une alternative.

Nous avons pris connaissance avec stupéfaction de l'avis préliminaire du 7 février 2003 et surtout de la stratégie de la Commission qui a pris grand soin d'analyser chaque argument déposé en rencontre de préorientation afin de trouver une mesure de mitigation devant atténuer l'impact ou la crainte soulevée. Nos syndicats se sont alors largement questionnés sur le rôle qu'entendait jouer la Commission. Est-

ce que la Commission est devenue un instrument pour trouver des consensus sociaux sur les différents projets dans les milieux? Est-ce que la Commission joue toujours son rôle de gardien du territoire agricole et de l'administration de la loi qui vise cet objectif? Est-ce que la Commission est l'objet de lobby de ministères ou des villes?

Le 19 mars, la Commission rendait une décision favorable au tracé du ministère des Transports.

Nous désapprouvons l'attitude de la Commission qui nous semble de complicité avec le ministère des Transports et ville de Saguenay. En aucun temps, nous avons senti une écoute relative aux impacts sur le milieu agricole de la présente demande. La Commission a davantage argumenté en faveur des besoins en matière de circulation sur lesquels elle n'a aucune expertise que sur les véritables critères d'analyse de la Loi sur la protection du territoire agricole. Nos syndicats sont non seulement déçus, mais vous comprendrez qu'une telle attitude va jusqu'à remet-

tre en question notre implication dans ces différents dossiers.

Monsieur le président, nous avons entendu vos commentaires, lors de vos rencontres régionales, à l'effet que nos positions servaient la cause agricole dans nos milieux pour éclairer les décisions de la Commission. Vous allez devoir, Monsieur le président, nous expliquer ce qui s'est véritablement passé dans ce dossier puisque nous avons la certitude que l'attitude de la Commission a fait perdre la crédibilité de nos organismes. Et nous vous rappelons que nos syndicats auront à traiter la majorité des dossiers adressés à la Commission sur le territoire de la nouvelle ville de Saguenay.

Nous souhaitons une rencontre avec vous le plus vite possible.

**Pierre-Maurice Gagnon, président,
Syndicat La Baie des Ha! Ha!**

**Gérald Claveau, président, Syndicat
Saguenay**

Pourquoi la 30?

Pourquoi veut-on prolonger l'autoroute 30? Parce qu'il y a de plus en plus d'autos (le parc automobile québécois ne cesse d'augmenter depuis plus de 15 ans). Et il y a de plus en plus d'autos parce qu'on a privilégié l'étalement urbain en faisant beaucoup de routes et de ponts...et l'on s'apprête à faire d'autres ponts pour aussi aider à contrôler ce flot roulant. En construisant d'autres ponts, on va encore contribuer à augmenter le nombre de voitures et ultérieurement de routes, etc. Le chien qui court après sa queue, quoi!

L'étalement urbain crée une forte pression sur la zone agricole autour des grands centres. Le « char », c'est un choix de société que nous avons fait. On pourrait facilement résoudre le problème du trafic routier en mettant l'accent sur le transport en commun : bus, métro, train. On pourrait aussi favoriser l'emploi des vélos, pourquoi pas? Cela contribuerait à ce que nous devenions plus en forme, on contribuerait ainsi à réduire d'autant les coûts de santé de la province. Transports en commun et vélos consomment et polluent moins, donc économies. Maintenant, a-t-on raison de monter aux barricades pour le sacrifice d'une bonne superficie de terres arables d'excellente qualité, en fait les meilleures de la province? Comme producteur je ne peux que m'élever contre ce tracé en zone verte, mais je demeure perplexe parce qu'il y a moins de cinq ans, on a remplacé un champ dans lequel des vaches brouaient par un centre commercial plein de « grandes surfaces », entre les ponts Charles-de-Gaulle (riv. des Prairies) et Benjamin-Moreau (riv. L'Assomption) à Lachenaie, juste à l'est de Montréal, sur la 40. Des impératifs économiques, a-t-on justifié dans notre choix de société auto-industrielle.

Sans oublier qu'on a aussi remis en boisé au cours des 30 dernières années, 500 000 ha de terres jadis agricoles : programme de reboisement du MRN. Qui plus est, le ministère de l'Environnement privilégie le reboisement des terres agricoles en friche pour atteindre les objectifs de Kyoto. Je comprends donc qu'il y a trop de terres agricoles au Québec pour nos besoins. Dans ce contexte peut-on « chialer » contre ce tracé en zone verte? Pour ma part, la solution est simple : de société de consommation, devenons société de conservation. Verdissons notre mentalité. Privilégions le transport en commun. Ainsi il y aura moins d'autos. Moins d'autos, moins de routes à faire, de ponts à construire. Collectivement, c'est autant d'argent économisé pour réinvestir dans les garderies à 5 \$, l'éducation, la santé, le déficit. Et si les individus achètent moins d'autos, c'est autant d'argent qu'ils ont de plus dans leurs poches. Et tout le monde vit plus sainement.

Guy Boissé, Charrette

Manifestation des agriculteurs péruviens

REUTERS - Le 27 mai dernier, les producteurs agricoles du Pérou bloquaient des autoroutes en réclamant une augmentation des salaires, des réductions fiscales sur les produits agricoles et la démission du ministre de l'Agriculture, M. Alvaro Qijandria. Les agriculteurs péruviens rejoignent ainsi les travailleurs de la santé, de l'éducation et de la justice dans un vaste mouvement de protestation qui perturbe le pays depuis des semaines. Devant l'ampleur de la situation, le gouvernement décrétait l'état d'urgence pour une période de 30 jours afin de faire cesser cette grève générale. Des incidents violents se sont produits lorsque les autorités ont tenté de disperser des manifestants. Malgré de nombreuses arrestations, plusieurs blessés et même un décès, le mouvement de contestation ne semblait pas vouloir s'essouffler. En deux ans de pouvoir, c'est la seconde fois que le président Alejandro Toledo doit faire face au mécontentement populaire. Les Péruviens lui reprochent surtout de ne pas avoir respecté ses promesses électorales concernant la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et la restauration de la démocratie. **J.M.**

Coca-Cola en guerre

BIOCLIP - Il ne faut surtout pas sous-estimer les impacts de la guerre en Irak. Même la compagnie Coca-Cola ressent les secousses des tensions qui touchent le Moyen-Orient.

En effet, le numéro un mondial du marché des boissons non alcoolisées a vu ses ventes diminuer de 5 à 15 % dans cette région du globe. Cette perte de marché s'effectue au profit du ZamZamCola, un compétiteur en provenance de l'Iran. Un autre produit, le Mecca Cola, attire de plus en plus l'attention des consommateurs avec son slogan « Ne buvez plus idiot, buvez engagé ! ». L'entreprise joue la carte de la conscience sociale en promettant de remettre 20 % de ses bénéfices nets aux œuvres palestiniennes et européennes pour l'enfance. Un malheur n'arrivant jamais seul, le marché de la liqueur douce connaît aussi un ralentissement de sa croissance. Coca-Cola s'ajuste donc en diversifiant ses activités du côté des boissons non gazeuses. Il faut croire qu'il s'agit d'une stratégie gagnante, puisque la multinationale a enregistré une hausse des ventes de ce nouveau créneau de 28 % en 2002. **J.M.**

La terre à celles qui la cultivent

AFRIQUE

MALADO DEMBÉLÉ/
AGENCE SYFIA

COLLABORATION SPÉCIALE

SÉNÉGAL - Souvent exclues des terres cultivables, les femmes rurales africaines se battent pour y avoir accès. À Thiés, au Sénégal, une centaine d'entre elles ont échangé leurs expériences et leurs astuces pour vaincre les résistances des hommes au changement.

« En Afrique, les femmes triment toute leur vie sur des terres qui ne leur appartiennent pas. Et si leur mariage se termine par le divorce ou la mort du conjoint, elles sont renvoyées chez leurs parents, les mains vides... » Marième Sow, coordinatrice du Programme de protection naturelle (Pronat) de l'Ong Enda, résume ainsi la difficile condition des femmes rurales africaines.

Elles représentent pourtant 70 % de la force de travail agricole, alors que, selon la FAO, elles ne possèdent que moins de 2 % des terres cultivables. Et parallèlement, le nombre des ménages qu'elles dirigent ne cesse de s'accroître. Pour avoir une terre à cultiver, elles sont donc obligées de passer par les hommes. Ces derniers restent les gardiens des terres, rôle que leur reconnaît la coutume même si l'islam accorde à la femme le droit d'hériter de la moitié des parts de l'homme. Dans les faits, les femmes se voient octroyer trop souvent des sols médiocres ou éloignés du village.

Dans certains pays, comme le Sénégal, la Tunisie ou le Burkina Faso, il existe des lois foncières qui accordent les mêmes droits aux hommes qu'aux femmes, mais celles-ci en jouissent timidement. Au Sénégal, une loi de 1964 sur le domaine national leur permet d'accéder à la terre. Korka Diaw, une productrice de riz, exploite ainsi 90 ha à Richard Toll, dans la vallée du fleuve Sénégal. « En 1995, j'avais introduit, comme le font les hommes, une demande en bonne et due forme. Le Conseil rural m'avait alors attribué 30 ha. Parce que tout le monde me voyait trimer sur des terres que je louais. Ensuite j'en ai eu d'autres », affirme cette paysanne qui confie avoir engrangé 20 millions de Fcfa pour ses meilleures récoltes de riz.

Des lois foncières méconnues

En Tunisie, pays à 98 % musulman, la loi donne aussi à la femme des droits qu'elle n'a nulle part ailleurs dans le monde arabe. Selon une enquête du cabinet tunisien « Prospective sociale », réalisée en 1992, 14 % des paysannes tunisiennes sont propriétaires des terres qu'elles exploitent. Au Burkina Faso, la loi existe bel et bien depuis 1996, mais les femmes l'ignorent encore.

Selon Mme Ndeye Soukéye Gueye, responsable du projet « Crédits-femmes » au ministère sénégalais de la Femme, les blocages viennent de certaines pratiques courantes liées à la tradition ou à une mauvaise interprétation de l'islam. « Au Mali, l'attribution des terres aménagées dans l'Office



Photo: UPA DI

Des femmes rurales africaines représentent 70 % de la force du travail agricole, alors que selon la FAO, elles ne possèdent que moins de 2 % des terres cultivables.

du Niger est réservée aux seuls chefs de familles, donc aux hommes », reconnaît M. Togola Siaka de l'Association malienne pour la promotion du Sahel. Il explique : « Dans nos traditions, la femme est étrangère chez son mari. Dès lors, elle ne peut disposer de terres. » Ali Abdoulaye, de l'Ong Vie du Niger, avocat lui aussi de la cause féminine, rappelle que le sujet reste encore tabou dans son pays. « Chez nous, dit-il, l'accès de la femme à la terre n'est pas à l'ordre du jour. »

Décidées à faire bouger les choses, des Africaines se sont retrouvées, fin février, à Thiés (70 km de Dakar) sur le thème : « Femmes rurales et foncier », un atelier organisé en partenariat avec le projet Dimitra/Fao et Enda. « Quand les rythmes changent, il faut changer les pas de danse », a suggéré aux participantes Fatoumata Younsa, de Mooriben, de la Fédération des unions de groupements paysans du Niger. En clair, il faut savoir s'adapter et ruser au besoin. Ndeye Soukéye, forte de ses 28 années d'expérience dans l'encadrement des femmes rurales au Sénégal, a jugé bon de livrer à ses sœurs quelques astuces pour devenir maîtresse des terres. « Il faut, conseille-t-elle, se rapprocher des autorités locales, mettre en avant l'esprit de dialogue, éviter de se faire attribuer des sols pauvres ou des champs éloignés du village. » Elle cite à l'appui le malheureux exemple de cette paysanne de Kolda, au sud du Sénégal, aujourd'hui épuisée pour avoir

parcouru, des années durant, 14 km par jour pour aller cultiver son champ.

Astuces et conviction

Les yeux dans les yeux, l'experte a aussi reproché aux femmes leur manque de solidarité et de lucidité lorsqu'elles imitent les mauvais comportements des citadines. « Évitez la langue de bois face aux hommes politiques ! Cessez de vous résigner ! », leur a-t-elle lancé. C'est ainsi que Thérèse Mbaye, du village de Fandène tout proche de Thiés, a fini par obtenir de son frère un champ de 2 ha. « Après de longues causeries familiales dans l'intimité de la case », confie cette frêle paysanne.

Autres astuces : la location, l'emprunt ou l'appropriation collective par le biais des associations féminines. L'ignorance est l'ennemi des femmes. Ne sachant ni lire, ni écrire, elles ne peuvent revendiquer leurs droits, comme le souligne Rahmata Ilboudo, du Réseau des Ong burkinabé, et de ce fait restent marginalisées.

Pour le représentant de la FAO à Dakar, Edouard K. Tapsoba, le problème foncier a des effets négatifs sur la production agricole et l'autosuffisance alimentaire. « Les femmes, dit-il, sont présentes dans toute la chaîne alimentaire. Elles assurent jusqu'à 70 % de la production vivrière et pourtant leur travail reste sous-estimé. » Leur engagement, rappelle-t-il, leur a pourtant valu, il y a cinq ans, ce slogan de la FAO : « Les femmes nourrissent le monde. »

Le libre-échange s'attire des critiques

THIERRY LARIVIÈRE

À la veille de son dixième anniversaire d'entrée en vigueur - en janvier prochain - l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) fait l'objet de plus en plus de critiques, notamment des « partenaires » des États-Unis.

Des voix s'élèvent au Canada pour revoir les modalités de cet accord. Le nouveau leader du Parti progressiste conservateur, Peter Mackay, a fait des concessions pour obtenir le vote de son rival David Orchard de revoir les modalités de l'ALENA et de ne pas fusionner avec l'Alliance canadienne.

Sans aller aussi loin, le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, admettait récemment devant des hommes d'affaires de Berlin que le dossier de l'agriculture était « épineux » et que les pays du G7 « auront beaucoup à faire pour libéraliser le commerce des produits agricoles ».

Rappelons que le Mexique a signé récemment un Accord national sur l'agriculture. En moins d'un mois, l'Accord a été critiqué par un sénateur américain soutenu par plusieurs lobbies agricoles. L'accord du président Vicente Fox prévoit débloquer des fonds pour soutenir directement certains producteurs, notamment dans le



PHOTO: TCN

La politique américaine semble déjà sur mode agressif, qu'on pense, par exemple, à la crise du bois d'œuvre, de la vache folle, des œufs d'incubation, du lait, du blé et du bleuet.

secteur du maïs blanc. Le Mexique annonce aussi son intention de revoir certains termes de l'ALENA en ce qui concerne justement le maïs blanc et les haricots secs dont les tarifs douaniers devaient justement être annulés en janvier dernier.

L'Accord stipule également la nécessité d'avoir une politique agressive aux frontières en instaurant des droits antidumping et des droits compensateurs. Le Mexique ouvre la porte à des contrôles administratifs permanents des importations.

La politique américaine semble déjà sur le même mode agressif, qu'on pense, par exemple, à la crise du bois d'œuvre, de la vache folle, des œufs d'incubation, du lait, du blé et du bleuet. Les conflits récents montrent, dans certains cas, les limites du mécanisme de règlement des conflits entre les pays. Les longs délais et les procédures d'appel sont monnaie courante. Il faut savoir que le département américain de l'Agriculture dispose d'un fonds particulier pour soutenir les producteurs dans leurs disputes

commerciales. Les nouvelles critiques de l'ALENA s'ajoutent à une foule d'opposants qui, dans la foulée du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001, ont critiqué l'accord et son expansion prévue en 2005 à presque tous les pays d'Amérique (ZLÉA). Ces critiques reprochent surtout le fameux chapitre 11 de l'ALENA qui donne un droit de poursuite des investisseurs contre les gouvernements. Selon l'économiste Léo-Paul Lauzon, professeur à la chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal, l'intégration économique préconisée par l'ALENA et la ZLÉA menace notre environnement, nos droits sociaux, les emplois décents et les cultures de tous les peuples d'Amérique en faisant passer les intérêts économiques avant les gens.

Malgré toutes ces critiques, la tendance lourde, soutenue par la majorité des économistes et des éditorialistes, est cependant à une plus grande intégration des deux économies. On parle de périmètre de sécurité commun, d'union douanière, de monnaie commune, de visas de travail plus faciles à obtenir, de frontière mieux adaptée à l'augmentation exponentielle du commerce entre les deux pays.

Plusieurs circonstances indépendantes de la volonté des entreprises agricoles peuvent entraîner une baisse importante de leurs revenus. Pour se protéger contre cette éventualité, le Programme canadien du revenu agricole (PCRA) a été mis en place. Il offre une protection sur le revenu agricole global de l'entreprise et il est administré par La Financière agricole du Québec.

Parce qu'après la pluie
ce n'est *pas toujours* le beau temps...

Pour être admissible à une assistance financière, votre entreprise doit avoir été en production durant une période minimale de 6 mois consécutifs dans l'année de réclamation 2002. Rappelez-vous que vous avez jusqu'au 1^{er} novembre 2003 pour soumettre la vôtre.

PCRA
Programme canadien du revenu agricole

Programme canadien du revenu agricole
Année de réclamation 2002

Adressez-vous au Centre de traitement des demandes du PCRA, le seul endroit pour obtenir des renseignements sur le programme ainsi que les documents nécessaires à une demande d'assistance financière.

La Financière agricole du Québec
Centre de traitement des demandes du PCRA
5825, rue Saint-Georges, Lévis (Québec) G6V 4L2

Ligne sans frais : 1 877 861-2272

Internet : www.financiereagricole.qc.ca

Québec

Canada

VACHE FOLLE

L'industrie canadienne dans le chaos

THIERRY LARIVIÈRE

Si la crise de la vache folle fait mal au Québec, elle frappe les Prairies de plein fouet. Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, évalue que l'industrie sera complètement ruinée « will be toast » si les frontières ne rouvrent pas avant le 31 août prochain. Les premiers ministres de l'Ouest réclament conjointement une aide spéciale d'Ottawa de 360 M\$ à court terme.

Il est difficile d'évaluer les pertes réelles à ce stade parce que plusieurs entreprises espèrent toujours un déblocage relativement rapide des exportations. La Fédération canadienne d'exportation du bœuf a avancé le chiffre de 11 M\$ de pertes par jour. Toujours selon la Fédération canadienne, les pertes réelles se situeraient davantage à 45 M\$ par jour si on tient compte de toutes les ramifications de l'industrie.

Des milliers d'emplois sont déjà perdus. D'autres sont en suspens. Jusqu'à maintenant le gouvernement fédéral refuse de laisser tomber les deux semaines de pénalité avant l'obtention du chômage.

« Les gens sont inquiets », a déclaré Kent Olson, président de l'Association des éleveurs de bétail d'Alberta, dans le *Western Producer*. D'ici trois semaines, plusieurs producteurs devront



DOSSIER VACHE FOLLE

commencer à abattre coûte que coûte. Or, les choses ne sont pas toujours simples à organiser. La Colombie-Britannique, par exemple, ne possède pas d'abattoir inspecté par le fédéral et fait normalement abattre son bétail aux États-Unis. Le grand nombre de bœufs à abattre fera plonger les prix sur l'ensemble du marché canadien.

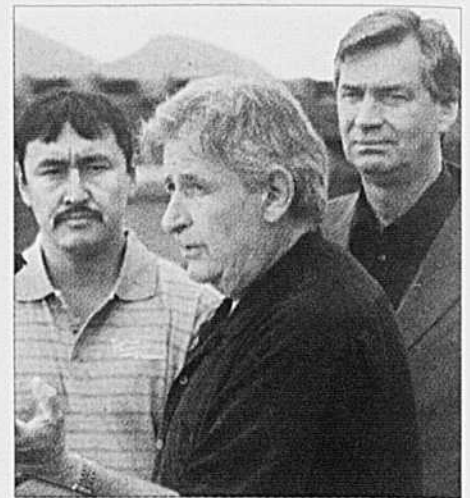
L'industrie tourne au ralenti et plusieurs gérants de gros parcs d'engraissement ou d'importants encanteurs demandent des lettres aux éleveurs dans lesquelles ils doivent affirmer qu'ils n'utilisent pas de farine animale dans leurs différentes moulées. Nilsson Bros a fermé son abattoir de Moose Jaw. Cargill a réduit ses activités de 50 % à High River. Les marchés ontariens demeurent ouverts, mais les ventes de bœuf sont en baisse

des deux tiers et le prix de 40 % environ.

Des pertes dans les milliards

La Banque de Montréal évalue les pertes possibles à 11 milliards de dollars dans le pire des scénarios, c'est-à-dire si l'embargo se prolonge encore plusieurs mois. L'institution financière évalue les revenus de l'industrie du bœuf à près de 18 milliards \$ en tenant compte des fermes, de l'abattage et de la transformation. Rappelons que le Canada a exporté pour plus de 3,5 milliards de dollars de bœuf l'an dernier et que 70 % du bétail du pays se retrouve dans les provinces des prairies.

« Il y a une perte économique. La situation peut se comparer au désastre de la sécheresse de l'an dernier et la solution est simple : des compensations », a déclaré le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, en marge de la conférence des premiers ministres des provinces de l'Ouest qui se tenait à Kelowna en Colombie-Britannique en début de semaine. Les premiers ministres reprochent à Ottawa de ne pas traiter l'ouest du pays équitablement. Ils comparent la situation à celle qui prévaut à Toronto avec la crise de la pneumonie atypique. Or, l'Ontario a obtenu des fonds spéciaux et les travailleurs affectés par les quaran-



Le premier ministre d'Alberta, Ralph Klein, s'adresse aux journalistes pour réclamer une aide d'urgence de 360 M\$ en compagnie, à gauche, de son homologue du Nunavut, Paul Okalik, et de Gary Doer du Manitoba, à droite.

taines n'ont pas à attendre pour l'obtention de l'assurance-emploi. Même le premier ministre du Nunavut, Paul Okalik, s'est joint à la requête de ses homologues puisque l'embargo touche également le caribou et le wapiti.

Le dossier spécial de *La Terre de chez nous* sur la vache folle se trouve sur son site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.laterre.qc.ca>

CRISE DE LA VACHE FOLLE

Toujours pas d'aide en vue

PIERRE-YVON BÉGIN

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les producteurs de bovins et les transformateurs devront prendre leur mal en patience. Trois semaines après la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine en Alberta, les gouvernements de Québec et d'Ottawa tardent toujours à annoncer un programme d'aide financière. Ce silence n'est pas sans alimenter le vent de grogne qui s'élève, alors que les pertes de l'industrie atteignent facilement les 10 M\$ depuis la fermeture de la frontière américaine aux exportations de bœuf.

À la Fédération des producteurs de bovins du Québec, les dernières estimations font état de plus de 15 000 animaux qui sont retenus à la ferme, faute de recevoir un prix intéressant sur le marché. La Fédération s'attend d'ailleurs à ce qu'un nombre considérable de producteurs se retrouvent samedi à Saint-Hyacinthe pour manifester leur déception face à la lenteur des gouvernements. Samedi, les candidats à la succession de Jean Chrétien, dont Paul Martin, doivent s'affronter dans un débat à Saint-Hyacinthe.

Président de la Fédération des producteurs de bovins, Michel Dessureault confirme que les programmes d'aide se font toujours

attendre. Tel que déjà révélé par la *Terre*, le gouvernement fédéral n'envisage pas la mise sur pied d'un programme d'urgence, comptant plutôt utiliser les programmes existants à l'intérieur du CSRN.

« Nous avons beaucoup d'appréhension, a commenté Michel Dessureault à la *Terre*. La situation cause beaucoup de torts aux producteurs. »

À sa sortie de l'Assemblée nationale mardi matin, Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, a confié à la *Terre* que son propre programme d'aide ne serait pas soumis à l'attention de ses collègues du Conseil des ministres cette semaine.

« Il y a présentement des discussions avec le fédéral », a-t-elle simplement justifié en se dirigeant vers une rencontre où elle était attendue.

À Ottawa, Donald Boulanger, porte-parole du ministre de l'Agriculture, Lyle Vanclief, a confié en dernière heure à la *Terre* que le fédéral travaillait sur un programme de compensation. Il a précisé que ce programme devrait prendre la forme d'une garantie de prêt sans intérêt afin de fournir de l'argent liquide (cash flow) aux producteurs en attendant la fin de l'embargo. Un rapport préliminaire de l'enquête menée par l'Agence canadienne devrait être remis dès jeudi aux autorités américaines afin de hâter la levée de l'embargo.

La Financière

Le conseil d'administration de la Financière agricole a par ailleurs avisé la ministre Françoise Gauthier qu'une demande de « contribution additionnelle et ponctuelle » allait être sollicitée de son gouvernement. La convention de la Financière prévoit d'ailleurs cette avenue lorsque des « circonstances exceptionnelles » menacent une production.

« En cas de désastre, c'est habituellement le fédéral qui intervient », a tout de même reconnu le président de la Financière et de l'UPA, Laurent Pellerin. Celui-ci a précisé que la Financière allait mesurer de manière formelle les pertes encaissées par l'industrie bovine.

Au sujet de la demande de régionalisation afin de limiter les effets de l'embargo américain sur le bœuf canadien, Laurent Pellerin fait remarquer que la réticence provient des agences canadiennes d'abord. Pourtant, note-t-il, il y a des précédents dont celui dans le secteur de la pomme de terre, l'été dernier. Mieux encore, au sein même des États-Unis, certains États sont limités dans leurs échanges faute d'un statut exemplaire.

« Ça existe, a soutenu Laurent Pellerin, et on n'a pas besoin de modifier des lois ou de négocier un traité spécial pour obtenir la régionalisation. Il faut simplement avoir le courage de mettre ça

sur la table. Je ne veux pas lire qu'il s'agit d'effets secondaires du froid entre le Canada et les États-Unis. »

Situation

Sur le marché, les prix généralement offerts aux producteurs demeurent de 10 à 15 % sous les niveaux habituels. Les encans et les abattoirs fonctionnent à capacité réduite compte tenu des faibles volumes sur le marché, et ce, malgré une légère augmentation au cours des derniers jours.

Faute d'exportation, certains grossistes commencent à éprouver des difficultés à s'approvisionner pour le marché de détail. Le fait que certaines parties d'une carcasse sont exportées entièrement expliquerait en partie la pénurie qui commence à se faire sentir chez les détaillants du Québec pour les pièces recherchées par les consommateurs.

Principal bailleur de fonds au Québec dans le secteur agricole avec 43 % du marché, le mouvement des Caisses Desjardins s'est engagé à supporter les producteurs de bovins. Les caisses ont convenu de faire preuve de souplesse et de compréhension en ce qui concerne les problèmes de liquidités de ses membres. Desjardins veut même contribuer à tout programme gouvernemental d'aide d'urgence.

La confiance... facile à perdre, longue à regagner

À mesure que le nombre de bêtes abattues augmente, plus de 2800 au moment de mettre sous presse, que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) impose et lève des quarantaines et que les experts canadiens, américains et internationaux se penchent sur notre seul cas de vache folle, il devient évident que la crise que nous traversons ne se règlera pas de si tôt parce que c'est une crise de confiance.

MARC-ALAIN SOUCY

Rapport de l'ACIA

D'ici quelques jours l'ACIA déposera son rapport d'enquête auprès des autorités américaines. On sait déjà que l'organisme ne pourra pas prouver hors de tout doute que le cas découvert au Canada est unique. Comme l'animal peut avoir été contaminé par des farines animales, il est possible, du moins théoriquement, que d'autres animaux en ait consommé et soit porteur de la maladie. Le rapport tentera plutôt de démontrer que nos voisins du sud peuvent avoir confiance en notre système d'inspection et dans les mesures qui sont prises pour éviter d'autres cas. Rappelons que le système d'inspection américain est assez semblable à celui que nous utilisons au Canada. Les Américains qui ont participé à l'enquête depuis ses débuts ont répété *ad nauseam* que leur décision de lever l'embargo ne reposerait que sur des considérations scientifiques, non politiques, ni économiques. La crise canadienne les place également dans l'eau bouillante puisque nos deux industries bovines sont interreliées. Plus d'un million de bovins canadiens sur nos 30 millions traversent la frontière à chaque année. Leur dilemme est le même que le nôtre, ils doivent rassurer leurs importateurs de viandes bovines tout en s'assurant que des mesures strictes sont prises face à tout bovin qui s'aviserait de traverser la frontière. Il serait donc étonnant que les Américains attaquent le système canadien. Ce serait pour eux la meilleure façon de se tirer dans le pied. Ils ont donc tout avantage à rester cois jusqu'à la publication des rapports canadiens et de l'équipe internationale.

Rapport international

Le rapport du panel international venu analyser notre façon de faire face à la crise ne sera remis que dans deux semaines. Le docteur Ulrich Kihm de Suisse a déclaré n'avoir jamais vu d'enquête aussi bien et rapidement menée. Il a également prévenu que selon son expérience, le Canada devrait normalement trouver d'autres cas de vache folle...s'il cherche bien. C'est-à-dire s'il fait plus de tests sur des animaux davantage à risque, les vaches plus âgées, les vaches malades (*downer cow*) ou mortes de maladie. Le médecin vétérinaire du MAPAQ, Michel Major, qui est coordonnateur aux mesures d'urgence



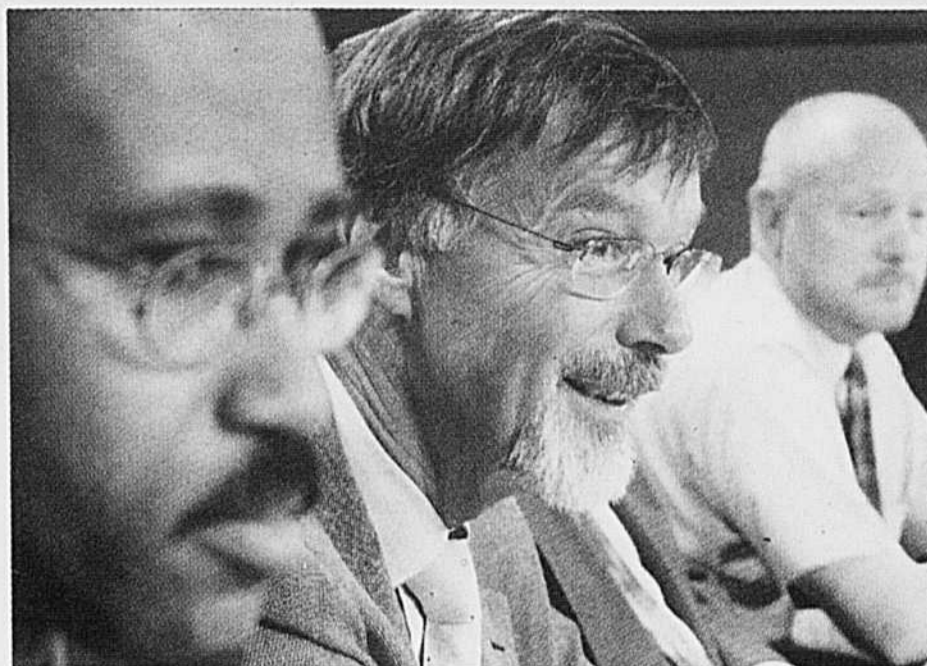
DOSSIER VACHE FOLLE

en santé animale, partage cet avis. « On ne peut pas exclure cette éventualité si on extrapole en se basant sur ce qui s'est passé dans d'autres pays où des cas se sont manifestés », estime-t-il.

Le rapport du panel devrait donc recommander un accroissement du nombre de tests. Le docteur Kihm insistera également sur la surveillance des farines animales. Il recommandera l'élimination de la cervelle, moelle épinière, rate et thymus (tissus à risques spécifiques) des carcasses avant de les acheminer vers la fabrication de farine animale. Ce sujet avait d'ailleurs déjà été soulevé par l'ACIA. L'agence canadienne a déjà annoncé son intention de proposer l'augmentation du nombre de tests après l'abattage, l'instauration de la traçabilité complète et la révision de la réglementation sur la production des farines de viandes.

Oui mais l'embargo ?

Malgré toutes ces mesures, il demeure difficile de déterminer la date de la fin de l'embargo qui fait si mal aux producteurs de bovins du Canada. Selon le docteur Michel Major plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. « Il y a d'abord le niveau de risque que les acheteurs sont prêts à accepter. Il y a également la crédibilité des efforts qui vont être faits pour leur redonner confiance », estime-t-il. Il va sans dire qu'un embargo peut être maintenu sur des animaux considérés à risque comme les plus âgés et levé sur d'autres. Le docteur Ulrich Kihm croit pour sa part que si le Canada se soumet aux exigences internationales et accroît ses tests sur les animaux à risque et qu'aucun autre cas n'est décelé d'ici 12 à 24 mois, le pays pourra être déclaré exempt de la maladie et faire partie des quelques très rares pays qui jouissent de ce statut. Mentionnons que le Canada n'était pas considéré exempt de l'encéphalopathie spongiforme bovine depuis juillet 2000 à cause justement de l'importation d'animaux vivants et de



Docteur Paul Mayers de Santé Canada, docteur Ulrich Kihm, directeur de *Safe Food Solutions* et membre du comité d'expert sur l'ESB et le docteur Brian Evans vétérinaire en chef de l'ACIA.

farines animales avant leur bannissement en 1997 mais qu'il pouvait exporter ses bovins. Bref, il s'agit de regagner la confiance de nos clients

comme elle existait avant ce malheureux 20 mai 2003.

VOIR AUTRES TEXTES EN PAGE 34

Quelque soit votre
applicateur...
Utilisez **LE SEUL**
VRAI CONSERVATEUR
pour vos balles!

SOLUTION FOIN



LE CONSERVATEUR LE PLUS UTILISÉ AU QUÉBEC

- Facile à utiliser.
- Efficace, il a été éprouvé par Deschambault* et sur des milliers de fermes.
- Stable, il se conserve indéfiniment dans l'applicateur.

« Cette année je protège mon foin pour **VRAI!** »

Prêt à utiliser sous forme liquide, en contenants de 20 ou 200 kg.

*Station de recherche du MAPAQ

Réservez-le dès maintenant dans
toutes les coopératives agricoles



abc Agro-Bio Contrôle inc.

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU, Tél.: (450) 584-2535 • Fax: (450) 787-2568

C'est l'arrivée des asperges

Avis aux amateurs de bonne chère : les asperges du Québec sont présentement sur les tablettes de votre épicière. Et pas de temps à perdre, car la saison est de courte durée. Un vieux dicton affirme même que l'asperge « disparaît dans les feux de la Saint-Jean, aux premières chaleurs de l'été ».

JULIE MERCIER

Au Québec, la récolte débute habituellement au début mai et se termine cinq à six semaines plus tard. Cette année, par contre, elle s'est amorcée un peu plus tard qu'à l'habitude. Le retard varie entre une et deux semaines, dépendamment de la région où l'on se trouve. Mais rien d'alarmant, selon Stéphane Roy, un producteur maraîcher de Saint-Liguori qui affirme que ce retard a été comblé par un pic de production important.

L'absence de gel au printemps est en partie responsable de ce regain de productivité par rapport à 2002. Au dire de M. Louis-Marie Jutras, qui commercialise la production d'une douzaine de producteurs, les températures clémentes du printemps pourraient expliquer à elles seules une augmentation de 20 % de la production. La saison 2003 coïncide aussi avec l'arrivée sur le marché de la première récolte de plusieurs nouveaux producteurs s'étant lancés dans la culture de l'asperge il y a deux ou trois ans. L'utilisation de nouveaux cultivars à haut rendement et l'amé-

lioration de la régie des aspergeraies contribuent également à cette abondance sur le marché. Il ne faut pas non plus oublier que l'Ontario et les États-Unis expédient ici des volumes importants, et souvent, à rabais. Tous ces éléments devraient donc faire de 2003 une année exceptionnelle pour les quantités d'asperges commercialisées au Québec.

Malheureusement, « le marché n'a pas suivi », affirme un producteur. Effectivement, la demande n'a pas augmenté proportionnellement avec l'offre et ce déséquilibre rend la mise en marché difficile. « C'est assez tranquille au niveau des consommateurs », déclare M. Jutras. D'après ses discussions avec les gens des chaînes d'alimentation, ce ralentissement ne se limite pas seulement à l'asperge, mais s'applique à de nombreux fruits et légumes. Les prix de l'asperge sont naturellement affectés par cette conjoncture et sont inférieurs à ceux enregistrés l'an dernier. L'écart pourrait même atteindre les 25 à 30 %.

La production d'asperge québécoise est donc victime d'une saturation du



PHOTO: DOMINIC GAUTHIER/TCN

Champ d'asperges lors de la récolte.

marché frais. Les producteurs devront trouver de nouveaux débouchés pour leur produit. La transformation s'avère une avenue intéressante et l'exportation pourrait également être développée. Cependant, elle nécessite beaucoup de planification de l'avis de M. Jutras qui confirme ainsi qu'il existe une demande extérieure pour l'asperge québécoise.

Malgré des débouchés difficiles pour leurs produits, les producteurs peuvent se consoler car la qualité des asperges est excellente. De plus, aucun problème particulier de maladie ou d'insecte ravageur n'a été détecté depuis le début de la récolte. Cependant, M. Jean-Guy Tessier, technicien à la Direction régionale de La Mauricie, met en garde les producteurs contre la rouille de l'asperge. Il affirme que si les conditions d'humidité persistent après la récolte, les producteurs devront surveiller de près leur aspergeraie.

Origine

Elle en a fait du chemin l'asperge, depuis sa découverte en Méditerranée et Asie. Elle fut tout d'abord vénérée par les civilisations anciennes pour ses propriétés médicinales. Par la suite, elle fut interdite par le clergé qui l'accusait, à tort ou à raison, de posséder des vertus aphrodisiaques. De nos jours, ce sont ses qualités gustatives qui attirent les consommateurs, mais ses effets bénéfiques pour la santé ne sont pas tombés dans l'oubli. En effet, l'asperge possède un pouvoir anti-hémorragique. Ce sont les anthocyanes qu'elle contient qui seraient impliquées dans la protection du système cardiovasculaire. L'asperge

est également reconnue pour ses effets laxatif et diurétique.

Un consommateur averti en vaut deux !

La partie comestible de la plante qui est récoltée s'appelle le turion. Cette structure constitue le bourgeon du plant d'asperge. Le consommateur à la quête de l'asperge parfaite doit rechercher une tige droite et ferme, de même qu'une tête compacte, aux écailles serrées. La base de l'asperge ne doit pas être sèche et de couleur brunâtre. Pour vérifier la fraîcheur, il suffit de casser un petit morceau de tige. Si la plaie est nette et laisse écouler un liquide transparent, vous venez de choisir un numéro gagnant ! Pour conserver l'asperge le plus longtemps possible, il faut la mettre au réfrigérateur, préférablement dans le bac à légumes et l'envelopper dans une serviette humide. Les asperges peuvent également être congelées. Pour ce faire, il faut d'abord les blanchir de trois à quatre minutes dans l'eau bouillante et les laisser refroidir avant de les déposer au froid. Pour cuire les asperges, il est suggéré de les placer dans l'eau salée, en botte et la tête vers le haut. L'asperge est prête à être savourée lorsqu'elle se laisse facilement transpercer par la pointe d'un couteau. Il est conseillé de couper la base de l'asperge avant de la déguster, car la chair à cette extrémité est très fibreuse. Vous êtes à la recherche d'une expérience gastronomique inoubliable ? Alors, prenez note que les asperges s'agent particulièrement bien avec la vinaigrette, la crème, les oeufs et le fromage. Bonne dégustation !

SPÉCIAL DES VACANCES

sur bâtiments

ARCHIDROME

Offre valide jusqu'au 11 Juillet 2003

C-36DL
36'x70'x17'
calibre 20
12 342\$

1 Mur plein arrière
1 Mur avec 1 porte coulissante 15' x 14' 7"
Taxes et transport en sus, quantité limitée.

C-50DL
50'x100'x19'
calibre 18
24 965\$

1 Mur plein
1 Mur avec 1 porte coulissante 21' x 14' 7"
Taxes et transport en sus, quantité limitée.

Appelez-nous au:

450.678.4444 ou 1.800.986.4282

Un produit de

Corporation d'acier UNGAVA USC Itée
3100, boul. Losch, Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V8

Nouveau chapitre dans la saga du bleuets

JULIE MERCIER

La Cour d'appel du Québec vient de stopper Les Bleuets Sauvages du Québec (1992) Inc. et l'Usine de congélation de St-Bruno Inc. dans leur tentative d'appeler d'un jugement de la Cour supérieure du Québec. Ce jugement venait confirmer la décision 7544 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), prise le 8 mai 2002 et contestée par les deux acheteurs. Il faut se souvenir que, dans le cadre de cette décision, la RMAAQ demandait à Les Bleuets Sauvages du Québec (1992) Inc. et à l'Usine de congélation de St-Bruno Inc. de respecter l'article 5,05 de la convention de mise en marché intervenue entre le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec (SPBQ) et ces deux acheteurs.

L'article 5,05 stipule que les acheteurs doivent effectuer la vente du produit reçu des producteurs aux bénéfices de ceux-ci. En conséquence, les acheteurs doivent remettre à chacun de leurs producteurs-fournisseurs un paiement final reflétant les conditions du marché. Les acheteurs sont aussi tenus de fournir un rapport détaillant les montants retenus sur ce paiement final. La commission pour la mise en marché



PHOTO: PET/TCN

L'Usine de congélation de St-Bruno.

du produit, les contributions versées au SPBQ et les coûts de la transformation sont parmi les sommes qui peuvent être soustraites de la «paye».

C'est la production de ce rapport qui était au centre du litige entre le SPBQ et ses deux acheteurs. À la suite de la décision 7544 de la RMAAQ, les acheteurs auraient dû faire parvenir ce

rapport à leurs producteurs et fournir au SPBQ le nom de toutes les personnes autorisées à acheter des bleuets en leurs noms. La RMAAQ exigeait aussi l'émission d'un bilan des quantités de bleuets achetées ou reçues pour chacun des producteurs. Tous ces documents devaient être produits pour les années de récolte 1999, 2000 et 2001.

Les Bleuets Sauvages du Québec (1992) Inc. et l'Usine de congélation de St-Bruno Inc. ne se sont jamais conformés à la décision de la RMAAQ, malgré un jugement de la Cour supérieure du Québec confirmant la validité des exigences du SPBQ. Mais le récent jugement de la Cour d'appel du Québec vient de mettre fin à tout ce débat juridique.

Pour votre première destination de l'été, optez pour un service pratique et abordable.

Service d'entretien
estival

39⁹⁵\$
Des frais environnementaux peuvent s'appliquer.

Comprend : Jusqu'à 5 litres d'huile Mopar • Un filtre à huile Mopar • Graissage (s'il y a lieu) • Permutation des 4 pneus • **Inspection tranquillité d'esprit** du système de refroidissement, du niveau de tous les liquides, de même que vérification électronique de la batterie, vérification des systèmes des freins avant et arrière, du système d'échappement et du système de suspension • **Rapport écrit des résultats.**

Freins V-Line
Mopar

99⁹⁵\$*

Comprend : Remplacement des plaquettes • Inspection des disques et des étriers avant, du maître-cylindre, des fixations et des flexibles de freins • Regarnissage des roulements • Appoint du liquide dans le maître-cylindre • Vérification du niveau de liquide pour freins.

*Garantie de 12 mois/kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre. Les garanties de base s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir les détails. Cette offre exclut les camions RAM et véhicules Jeep.

Entretien des
**injecteurs
de carburant**

79⁹⁵\$

Élimine les dépôts dans les injecteurs, les soupapes d'admission et les chambres de combustion en vue de rétablir l'efficacité de l'alimentation en carburant et de réduire la consommation.

LA FAÇON LA PLUS FACILE D'OFFRIR À VOTRE VÉHICULE LE SERVICE DE QUALITÉ QU'IL MÉRITE.



** Jusqu'à épuisement des stocks

Obtenez maintenant un
**gobelet de voyage
en acier inoxydable**
GRATUIT**

lorsque vous gâtez votre véhicule avec l'un
de nos spéciaux d'entretien estival.

Pratique. Abordable.



Il n'y a pas de meilleure façon de prendre soin de votre véhicule.
Laissez-nous vous le prouver.

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE

Offres de services, prix et incitatifs applicables chez les concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge participants seulement. Les prix ne comprennent pas les taxes. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Certaines exceptions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les offres prennent fin le 28 juin 2003. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc.



PRODUCTION PORCINE

Le CDPQ fête ses dix ans, dans l'incertitude

MARC-ALAIN SOUCY

Même si les administrateurs et les employés du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) étaient heureux de célébrer son dixième anniversaire, le 5 juin dernier à Drummondville, personne ne cachait une certaine inquiétude face au renouvellement de la subvention du MAPAQ pour les cinq prochaines années.

Bernard Dion, le président de l'organisme, a rappelé au cours de l'allocution qu'il a prononcée dans le cadre de l'assemblée générale que cette année marquait l'échéance de la convention avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec qui couvrait la période 1998-2003. Cette subvention de 1,6 M\$ par année représente plus de 50 % des fonds nécessaires au fonctionnement du CDPQ.

Le changement de gouvernement et les rumeurs de coupures qui persistent dans presque tous les ministères inquiètent le président. « On souhaite obtenir le même montant du ministère. Une réduction de 10 % nous obligerait à revoir certains de nos programmes, a-t-il déclaré à la *Terre*. Si ça allait jusqu'à 50 % ça pourrait même menacer la survie du CDPQ. On n'a cependant pas eu de signaux qui pourraient nous faire croire à une telle éventualité. »

Des discussions encourageantes se sont d'ailleurs déjà tenues avec des représentants du MAPAQ. Il confirme que le ministère a demandé au CDPQ d'ajouter les attentes des citoyens à ses champs d'activité. Des thèmes comme l'impact de la production porcine sur



PHOTO: MARC-ALAIN SOUCY / TCN
Bernard Dion, le président du Centre de développement du porc, croit que l'objectif de son organisation est un apport capital dans plusieurs dossiers.

la santé humaine, le bien-être et la santé animale et les techniques d'élevage feront dorénavant parties intégrantes des préoccupations du CDPQ.

Le CDPQ a déposé son plan d'affaire allant dans ce sens mardi de cette semaine. Le président estime qu'une rencontre avec le MAPAQ pourrait se tenir dès la fin juin. Bernard Dion aimerait bien que l'annonce de la subvention soit faite avant le début des vacances de juillet.

Défis

Le président du CDPQ se réjouit du dynamisme de son organisation. Il rappelle que les présidents de la Fédération, de la Fédération des producteurs de porcs et du Conseil des viandes travaillent en étroite collaboration avec lui à son comité exécutif. « Nous suivons de très près tous les mandats de la filière porcine », dit-il.

« Quand la question du financement sera réglée avec le MAPAQ, nous devons nous attaquer à la restructuration de notre organisation pour y intégrer nos nouveaux champs d'activité », a-t-il déclaré. Selon lui, le secteur de la santé des troupeaux fera également l'objet de plusieurs modifications. « Nous voulons nous rapprocher des producteurs et faire plus de vulgarisation avec eux, dit-il. Nous voulons leur donner des moyens d'éviter la transmission des maladies dans leur troupeau et trouver des solutions adaptées à la situation spécifique de chaque producteur. »

Le gouvernement du Canada a profité de l'assemblée générale du CDPQ pour lui octroyer une somme de 200 000 \$ par l'entremise du Conseil de développement de l'agriculture du Québec (CDAQ). Cette aide financière permettra de mener à bien des recherches très prometteuses sur la séparation liquide-solide des déjections à la source, les valeurs nutritionnelles du maïs québécois chez le porc en croissance, l'efficacité d'un mur solaire dans un bâtiment d'élevage et la détermination des besoins en lysine chez les porcs lourds.

Viandes du Breton rouvre

CARL THÉRIAULT

COLLABORATION SPÉCIALE

Les producteurs agricoles de la région du Bas-Saint-Laurent comme ceux de tout le Québec peuvent maintenant expédier leurs porcs au nouvel abattoir de Viandes du Breton de Rivière-du-Loup.

L'usine des propriétaires beaucerons a ouvert ses portes au début du mois de juin. Les producteurs n'ont pas eu au cours de cette période de problème à trouver un abattoir, notamment à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

La filière Purporc de la coopérative Purdel accueille avec grande satisfaction cette nouvelle. « C'est une bonne nouvelle pour les producteurs. Après l'incendie de l'usine, en mai 2002, il s'est importé moins de porcs à destination de nos abattoirs qui sont en surcapacité. Olymel a aussi augmenté sa capacité d'abattage. Mais la disparition de du Breton a pesé sur les coûts à la baisse. L'ouverture de la nouvelle usine devrait exercer une pression à la hausse des prix compte tenu qu'il y aura un acheteur de plus », souligne François Parent, coordonnateur à la production porc chez Purporc qui produit 55 000 porcs par année.

À la fin de l'été dernier, l'entreprise décidait de ne pas reconstruire son entreprise à Notre-Dame-du-Lac au Témiscouata à cause des délais reliés aux questions environnementales et à l'attente d'une offre gouvernementale complète, selon la version de la compagnie.

Un pacte social de 10 ans avec ses 450 employés constituait l'une des conditions imposées par la compagnie pour reconstruire l'usine dans le parc industriel de Rivière-du-Loup à 70 kilomètres au sud-est de Notre-Dame-du-Lac.

Les carcasses refont surface

THIERRY LARIVIÈRE

La récente découverte de plusieurs animaux morts dans les boisés ou les cours d'eau du Québec soulève de nombreuses questions.

Le cas le plus récent concerne 14 carcasses de bœufs en état avancé de décomposition dans un boisé et un champ de Cookshire-Eaton en Estrie. Les animaux morts se trouvaient sur la terre du producteur Serge Couture qui avait reçu deux avis depuis la mi-mai. Des plaintes au ministère de l'Environnement concernant des odeurs nauséabondes avaient permis de remonter jusqu'à la source du problème. La municipalité a finalement décidé d'enterrer les carcasses en mélangeant de la chaux au sol. Au moment où la Sûreté du Québec, la municipalité et le ministère de l'Environnement sont débarqués sur les lieux, M. Couture tentait de faire brûler un bœuf. Cette pratique n'est cependant pas légale et le producteur pourrait écopier d'amendes en plus de devoir payer les frais d'enfouissement.



PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE
Sanimal pourrait faire face à une baisse du prix de la farine animale en raison de la crise de la vache folle.

« Ce qu'on a vu jeudi n'est qu'un cas. Il y en aura bien d'autres. On ne peut pas commencer à enterrer des troupeaux, ça contamine le sol », a déclaré

à *La Tribune*, Bernard Lapointe, président du Syndicat de l'UPA de La Patrie.

Rappelons que la Fédération des producteurs de porcs dénonçait récemment des gestes « délinquants » en parlant de la découverte d'au moins un porc flottant dans les eaux de la Bécancour. Plus tôt ce printemps, quelques animaux morts avaient été déposés devant les bureaux du ministère de l'Agriculture de Saint-Jean-sur-Richelieu. On a aussi retrouvé neuf carcasses de cerfs dans la région de Poltimore en Outaouais après la fonte des neiges.

Vache folle et équarisseurs

La crise de la vache folle risque d'empirer le problème. L'entreprise Sanimal, seul équarisseur d'animaux morts du Québec, devra faire face à une baisse du prix de la farine animale qui constitue son principal débouché. D'autres équarisseurs canadiens, notamment au Manitoba et en Ontario, ont d'ailleurs carrément cessé de prendre les carcasses de bovins. De nombreux producteurs doivent donc diriger leurs

animaux vers un site d'enfouissement.

« Il n'y a pas de changement pour nous », indique cependant Mario Couture, président de Sanimal, en précisant que les activités se poursuivent normalement.

Cesser l'équarrissage, comme en Europe, n'est pas une mince affaire. Le compostage, qui n'est toujours pas permis au Québec, peut poser des problèmes en hiver. La température du compostage n'est d'ailleurs pas assez élevée pour détruire les prions responsables de la maladie de la vache folle. L'incinération coûte cher et n'est pas plus autorisée.

Le professeur Armand Tremblay, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, estime que cesser l'équarrissage pourrait créer un « déséquilibre qui va perturber l'écosystème ». Les pathogènes peuvent se répandre dans la nature par l'eau ou par les prédateurs comme le loup et le coyote. L'incinération peut quant à elle favoriser l'émission de dioxines et de furannes.

PRODUCTION PORCINE

La Fédération remporte le prix Équinox

MARC-ALAIN SOUCY

Le Plan de valorisation de la profession de producteur de porcs a reçu un prix décerné par la Société des relationnistes du Québec dans la catégorie Programme global de relations publiques. Remporter un prix Équinox constitue la plus haute distinction qu'un relationniste peut obtenir de ses pairs, rapporte la Fédération dans un communiqué émis suite à la remise du prix le 3 juin dernier.

Le président de la Fédération s'est dit flatté de cette reconnaissance « Je suis moi-même producteur de porcs et je sais que le défi auquel nous devons nous mesurer est d'envergure », a-t-il déclaré. Il a également tenu à remercier la Société des relations publiques pour son appui moral dans la poursuite des objectifs de valorisation de la profession de producteur de porcs. Clément Pouliot reconnaît que les producteurs de porcs se sont donné des objectifs élevés. « Ils ont mis la barre haute », dit-il. Ils entendent cependant relever le défi. « Il nous reste encore beaucoup à faire, mais j'ai le sentiment très net qu'une page est en train de se tourner en matière de production agricole et que nous jouons un rôle de pionnier dans le nouveau pacte social qui est en train de s'établir. »

Le trophée a été remis à Jean Filion, le responsable de la mise en œuvre

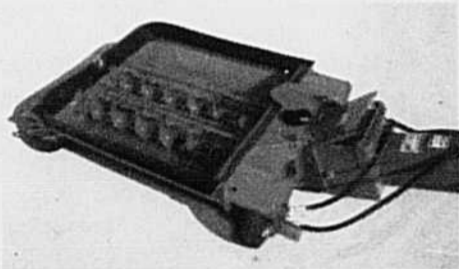
du plan et à Marie Beaubien la directrice des communications et des affaires publiques de la Fédération. « Le jury de sélection a été particulièrement séduit par la qualité de la présentation du dossier en général : notamment par la complexité des enjeux et le contexte à l'intérieur duquel ils s'inscrivaient, l'excellente analyse de la situation, la multiplicité des publics à atteindre et leur segmentation », a déclaré André Chapleau qui a remis le prix au nom de la Société des relations publiques.



PHOTO: FPPQ

Dominique Dionne de la Société des relations publiques (SRP), Jean Filion, Marie Beaubien, Clément Pouliot, de la Fédération des producteurs de porcs du Québec et André Chapleau qui a remis le prix au nom de la SRP.

Ménagez plus que votre dos



Vous pouvez maintenant commander une vis Buhler farm king « Backsaver^{MD} » avec un chariot optionnel « Hopper Mover^{MD} » qui déplace la trémie à l'aide de roues entraînées à l'hydraulique. Ménagez votre dos n'est qu'un seul de nos objectifs de conception.

La vis Buhler farm king est fabriquée de tubage de calibre plus lourd avec des entraînements à engrenage plus gros pour vous éviter des réparations coûteuses. Elles durent plus longtemps... et elles ont toujours une valeur d'échange quand il est temps de les remplacer.

Et plus important encore, une grosse vis est très pesante quand elle est complètement chargée. Nous avons donc ajouté une résistance extra au sous-châssis de levage à ciseau et nous lui avons donné un empattement large pour assurer la stabilité en conditions de grands vents.

Avec tout ceci, vous croirez sans doute qu'il s'agit de la vis la plus dispendieuse sur le marché. Ce qui signifie que vous devez faire votre magasinage.



bühler
farm king

Buhler Manufacturing
301 Mountain Street S.
Morden, Manitoba R6M 1X7
Téléphone : 204-822-4467
Sans frais : 1-888-524-1004
Télécopieur : 204-822-6348
Courriel : info@buhler.com
www.buhler.com TSX : BUI

Mulet cloné

Une équipe de chercheurs de l'université de l'Idaho aux États-Unis a réussi à cloner un mulet de course. Cette réussite s'ajoute aux nombreux succès enregistrés chez d'autres espèces dont les bovins, les ovins et les porcins. Baptisé Idaho Gem, il est la copie identique de Taz un mulet dont les prouesses sur les pistes ont incité son propriétaire à financer l'expédition du clonage. L'ADN du mulet a été introduit dans des ovocytes de juments pour ensuite être implantés dans des juments porteuses. Plus de 300 essais ont été nécessaires avant le premier résultat positif. Le mulet est un hybride stérile de la jument et de l'âne.

Les efforts de clonage du groupe ont commencé en 1998. Plusieurs essais ont été infructueux. En 2001, les chercheurs ont porté une plus grande attention au niveau de calcium dans le liquide entourant les ovocytes pendant les manipulations entourant le clonage. Les divers essais ont amené à la formulation d'un milieu favorable et à la réussite d'une première gestation. Idaho Gem est né le quatre mai dernier. **R. B.**

COMMERCIALISATION DES ALCOOLS

L'enjeu des épicereries



PHOTO: DOMINIC GAUTHIER
Louis Roquet, président de la SAQ, qui est aussi le principal actionnaire de la Maison des futailles, lors de l'inauguration de la succursale Terroirs d'ici du Marché Atwater.

THIERRY LARIVIÈRE

Le président de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA), Serge Arsenault, n'est pas d'accord avec le fait que les alcools de production artisanale québécoise devront être retirés des tablettes des épicereries d'ici janvier 2004.

« Si les gens veulent tester leurs produits à petite échelle, les détaillants sont l'endroit idéal », fait valoir le président de l'ADA.

M. Arsenault est propriétaire d'un marché IGA à Coaticook et fait partie de la poignée de détaillants qui vendent des boissons alcoolisées québécoises et qui souhaitent pouvoir continuer. « Socialement c'est une bonne chose », ajoute M. Arsenault qui privilégie les produits de sa région.

Cette possibilité de vendre sans passer par la Société des alcools du Québec (SAQ) se base sur la désignation, par la municipalité, d'une partie de l'épicerie

comme « marché public ». Or, la réglementation permet, jusqu'en 2004, la vente de produits artisanaux (vins, cidres, hydromel, petits fruits, érable) dans les marchés publics. La Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) a cependant changé la directive qui permettait ce commerce par crainte de plaintes internationales pour pratiques commerciales discriminatoires favorisant les produits locaux. Le monopole de la SAQ a donc été réaffirmé et les cinq ou six marchés publics qui continueront à vendre les alcools québécois devraient le faire sous bannière de la société d'État et devenir des agences du terroir.

L'enjeu est de taille. « On vend plus de vins que la SAQ dans ses succursales », affirme Serge Arsenault. Le vin étranger qui est vendu dans les épicereries passe par les distributeurs autorisés. Ces derniers prennent une marge de profit, qui s'ajoute à celle de la SAQ et à celle du marchand. Or, les vins et boissons québécois ne peuvent pas transiter par cette filière pour se retrouver dans nos épicereries, même si ces produits sont listés à la SAQ. Deux importants distributeurs autorisés, Vincor et la Maison des futailles, contrôlent une bonne partie du vin en épicerie. Ces distributeurs ont besoin de grands volumes pour fournir tous leurs importants clients et les produits québécois répondent rarement à ce critère.

Le rôle des épicereries

« Je me différencie de la compétition avec ça », explique Jean-François Joannette, propriétaire d'une épicerie Metro à Verdun, qui possède aussi un comptoir de boissons alcoolisées québécoises. « La SAQ je ne les porte pas tellement dans mon cœur. S'ils ne sont pas intéressés (par les produits du Québec) qu'ils ne nous mettent pas des bâtons dans les roues », affirme le propriétaire du Metro. M. Joannette apprécie pouvoir négocier directement avec les producteurs et organiser des dégustations. Il reproche également à la SAQ sa lourdeur bureaucratique et sa gestion des stocks dans certains cas.

« Si ça n'avait pas été des percées dans les épicereries, le Domaine Félibre n'existerait pas aujourd'hui », soutient Catherine Hébert, productrice de vin et de cidre, située entre Stanstead et Coaticook et qui vend ses produits dans le IGA de Serge Arsenault. Madame Hébert n'est pas vraiment satisfaite de la SAQ qui a d'ailleurs réduit le nombre de ses succursales qui doivent obligatoirement tenir sur leurs tablettes les produits des artisans.

Notons que l'accès aux tablettes dans les épicereries du Québec n'est pas un problème seulement pour les producteurs artisans de boissons alcoolisées. « C'est un combat régulier pour maintenir les acquis », soutient Serge Arsenault en parlant de la marge de manœuvre des épiciers au sein d'une grande chaîne d'alimentation. Il est tout de même ironique que les produits québécois aient plus de difficulté que leurs équivalents étrangers à se retrouver sur les tablettes de nos épicereries.

Un «MATCH» PARFAIT

Un 6420 IVT et une presse à balles rondes 457

457

De plus profitez d'un taux de FINANCEMENT 1,4% sur 60 mois

Sur nos presses à balles rondes de Série 7 et nos faucheuses MoCo rotatives de Série 6.

Demandez une démonstration au champ

De plus profitez d'un taux de FINANCEMENT 1,4% sur 60 mois

Sur nos presses à balles rondes de Série 7 et nos faucheuses MoCo rotatives de Série 6.

Objet à approbation de

JOHN DEERE CREDIT

Contactez votre concessionnaire pour tous les détails.

SOLIDE FIABLE toujours

JOHN DEERE

Demandez votre carte de crédit AgLine et accumulez des points Air Miles.

ALMA Maltais & Ouellet inc.	DRUMMONDVILLE Agritex Drummondville	RICHMOND Agritex Richmond inc.	ST-AUGUSTIN / Québec Équipements Big John	ST-ISIDORE E. Larochelle inc.	ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN Équipements Maurox inc.	YAMASKA-est Agritex Yamaska
ANGE-GARDIEN-DE ROUVILLE Équipements Laguë Itée	GUIGUES Machineries M. Larose Itée	RIMOUSKI / Matane Équipements Daniel Lévesque inc.	ST-CÉLESTIN Équipements R.P.L. inc.	ST-JACQUES-LE-MINEUR Agricotech	STE-ROSALIE Équipements Laguë Itée	
BERTHIERVILLE E.M.I. (s.e.c)	LAVAL Lavaltrac Equip. inc.	RIVIÈRE-DU-LOUP Équipements Daniel Lévesque RDL inc.	ST-GEORGES-DE-BEAUCE Équipements Agri-Beauce enr.	ST-PASCAL Equip. Laplante inc.	VARENNES Équipements Laguë & Martin inc.	
CAP DE LA MADELEINE Equip. R.P.L. inc.	LENNOXVILLE Equip. Veilleux Lennoxville inc.	ST-AUGUSTIN / Mirabel Centre Agricole J.L.D.	ST-GERVAIS, Cté Bellechasse Frs Goulet & Fils Inc.	ST-POLYCARPE Agritex St-Polycarpe inc.	VICTORIEVILLE André Girouard & fils inc.	
COATICOOK Equip. Veilleux Coaticook inc.	PIKE RIVER Equip. Laguë Pike River inc.			STE-MARTINE Agritex Ste-Martine Ltée		

JOHN DEERE
www.johndeere.com

La première route des vins

THIERRY LARIVIÈRE

Le Québec possède maintenant sa première route des vins signalisée dans la région de Brome-Missisquoi. Le CLD local compte sur ce nouveau circuit comme pierre angulaire pour développer le tourisme régional.

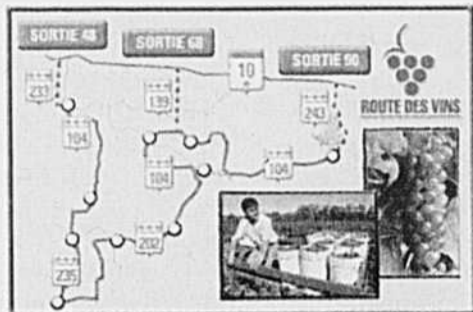
« Dans la péninsule du Niagara, en Ontario, les vignobles constituent maintenant une locomotive touristique presque aussi forte que les fameuses chutes », a soulevé Sylvie Beauregard, présidente du CLD Brome-Missisquoi.

La route des vins du Québec comprend 11 vignobles sur 132 kilomètres tous situés à peu de distance de l'autoroute 10 des Cantons de l'Est. Pas moins de 138 panneaux ont été nécessaires pour baliser le parcours. Les autres atouts touristiques des environs seront intégrés à l'offre faite aux vacanciers. Le canard du Lac Brome, les

parcs, les golfs, les sites historiques, les auberges et les villages pittoresques s'intégreront donc au circuit de la route des vins. Différentes tournées et forfaits pour des escapades gastronomiques pourraient donc voir le jour.

Les vignobles de la route des vins : Clos Sainte-Croix de Dunham, Domaine de l'Ardennais de Stanbridge East, Domaine des Côtes d'Ardoise de Dunham, Vignoble de l'Orpailleur et écomusée du vin à

Dunham, Vignoble de la Bauge à Brigham, Vignoble de la Sablière à Saint-Armand, Vignoble La Mission de Brigham, Vignoble Le Domaine du Ridge de Saint-Armand, Vignoble Les Blancs Côteaux de Dunham, Vignoble Les Pervenches de Farnham et Vignoble Les Trois Clochers de Dunham. Pour plus de détails, veuillez contacter le CLD au 1-888-811-4928 ou consulter le site Internet www.brome-missisquoi.ca.



La route des vins

SALAIRE MINIMUM Le Conseil des ministres est d'accord

MARC-ALAIN SOUCY

C'est maintenant officiel, le salaire minimum ne s'applique pas aux salariés agricoles affectés à des opérations non mécanisées reliées à la cueillette de légumes de transformation et de fruits.

Le Conseil des ministres du Québec a finalement entériné, le 4 juin, la recommandation du ministre du Travail, Michel Després, d'exclure ces travailleurs de la norme du salaire minimum. Michel Després a rappelé que les producteurs maraîchers qui embauchent de jeunes cueilleurs jouiront cette année d'un *statu quo* temporaire au niveau de l'application du salaire minimum.

Un comité formé de représentants du ministère du Travail, de la Commission des normes du travail, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de l'UPA et de ses fédérations, des producteurs maraîchers et de fruits et légumes de transformation, sera formé et devra rendre compte de ses travaux au ministre d'ici le 31 octobre prochain. Les recommandations du comité s'appliqueront dès l'été 2004.



PHOTO: MARC-ALAIN SOUCY

La Fédération des producteurs maraîchers du Québec s'est réjouie que le conseil des ministres officialise la recommandation du ministre Després. « Bien qu'il ne s'agisse pas d'une victoire sur toute la ligne, il s'agit d'une reconnaissance en grande partie de nos demandes », rapporte la Fédération dans le Bulletin *Primeurs express*, du 6 juin dernier.

Nouvelle génération
Nouveau niveau de performance

Modèle 818 VARIO TMS

160 HP pto
Encore plus agréable et plus économique. Pour plus de plaisir et de rentabilité, nous vous avons développé pour la suite logique de la technologie Vario: le Tractor Management System «Vario TMS». Vous ne conduisez qu'avec le Joystick et laissez le régime moteur s'adapter automatiquement à la charge! Au chargeur? Ne manœuvrez qu'avec la pédale d'accélérateur! Dans tous les cas, vous bénéficiez non seulement d'un confort de conduite exceptionnel mais aussi de la meilleure productivité tout en réduisant votre consommation. La technologie Vario vous laisse le choix du mode de conduite.



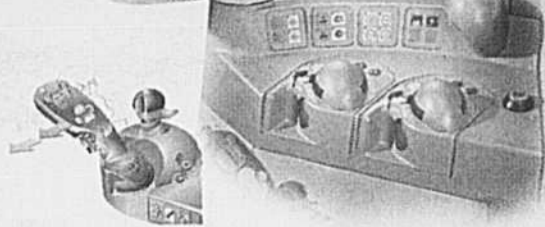
Égaleme

FINANCEMENT SPÉCIAL
qui se termine le 30 juin 2003

1,5 %	3 ans	à taux fixe
2,5 %	4 ans	à taux fixe
3,4 %	5 ans	à taux fixe

sur les tracteurs FENDT culture en rang
modèles : 714 - 716 - 918 - 920 - 924 - 926 (125-240 ch.)

Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails de cette offre extraordinaire.



Le plaisir
de conduire
un

FENDT
L'expérience
du futur.

MONT-JOLI
(418) 775-3500
Garage Paul-Émile Ancil Ltée

MONTMAGNY
(418) 248-0955
Bossé et Frère Inc.

NAPIERVILLE
(450) 245-7599
1 866 218-2422
Équipements
H. PALARDY 2000 INC.
filiale de Hewitt Equipment Limited

STE-ROSALIE
(450) 799-5571



ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM
(819) 395-4434

ST-BRUNO / Lac St-Jean
1 877 343-2033
EQUIPEMENT
GMD ENR.



LAIT NOUVELLES

Pierre-Yvon Bégin
pybegin@laterre.qc.ca

Oka célèbre

Les fromages québécois se distinguent une fois de plus sur la scène nationale. La coopérative laitière Agropur, qui fabrique le célèbre Oka par le biais de sa division Fromages fins, vient de mériter la palme pour un nouveau produit. Le Providence Oka, un fromage de type pâte molle à croûte lavée, remporte la première place du Grand Prix canadien des nouveaux produits. Avec une croûte affinée en surface, comestible avec un goût fruité, le Providence est vendu en portion individuelle de 200 grammes. Il est présenté dans un emballage plastique pour en sceller la fraîcheur. Le Providence est fabriqué à l'usine d'Oka, là où est né le fromage Oka voilà 110 ans. L'an dernier, Agropur s'était également hissée sur la plus haute marche du podium avec le supplément nutritif de Natrel, Nutrition 24.

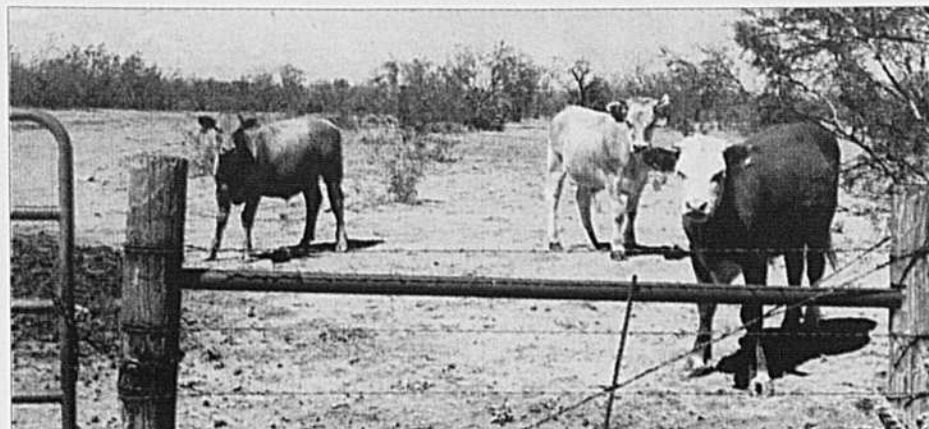


PHOTO: LOIC HAMON

Les Gaulois ne craignent...

Si les irréductibles Gaulois ne craignaient qu'une seule chose, que le ciel ne leur tombe sur la tête, les vaches du Texas sont en train d'adopter la même attitude. Trois vaches du comté de Cherokee ont ainsi été placées en quarantaine depuis l'écrasement de la navette spatiale Columbia. Les animaux présentaient des symptômes mystérieux comme des raideurs au cou. Selon les experts de la NASA, plus de 600 débris de la navette sont tombés dans cette région et on aimerait bien savoir s'il y a un lien entre ces symptômes et la possible présence de résidus chimiques.

Nouveaux fromages

À quelques heures de l'ouverture du Festival des fromages de Warwick, de nouveaux fromages font leur

apparition sur le marché. La Fromagerie Ihla-Verde, propriété de José Cabral, vient de recevoir le feu vert de la Régie des marchés afin de fabriquer un fromage à pâte fraîche dosant 10 % de matières grasses et 72 % d'humidité. Le lait de vache sera ainsi transformé dans les installations de l'entreprise à Saint-Jacques-le-Mineur. Par ailleurs, la Ferme Raymond Alary et Fils de Sainte-Sophie pourra ajouter la production de fromages à pâte ferme et semi-ferme persillée à croûte fleurie, ainsi que d'un cheddar à partir de lait cru. Dans le lait de chèvre, la Fromagerie Tourilli de Saint-Raymond-de-Portneuf ajoutera un fromage au lait cru, à pâte semi-ferme et affinée en surface. La Fromagerie Bergeron de Saint-Antoine-de-Tilly est pour sa part autorisée à fabriquer un fromage affiné, à pâte ferme. Des permis ont aussi été recommandés pour la Fromagerie La Houlette de Danville dans les Cantons de l'Est pour la pasteurisation et l'embouteillage de lait et de crème, ainsi que la fabrication de divers fromages. Enfin la Bergerie Jeannine de Saint-Rémi-de-Tingwick pourra fabriquer différents fromages à partir de lait de brebis.

9^e Expo Holstein

La 9^e édition de l'Exposition internationale Holstein Québec aura lieu les 7 et 8 novembre prochain au Pavillon des Pionniers de Saint-Hyacinthe. Les organisateurs de l'événement, le Club Holstein de Saint-Hyacinthe, Holstein Québec, la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe et le Centre d'insémination artificielle du Québec, annoncent déjà la reprise du Carrefour de la

génétique. Les filles issues des taureaux vedettes du CIAQ et de l'Alliance Semex y défilent.

Marge ramenée à 4 %

Le conseil d'administration de la Fédération ramènera la marge des producteurs à 4 % à compter du 1^{er} août, après quelques mois d'hiver à 6 %. En contrepartie, les administrateurs ont convenu d'accorder une journée supplémentaire de production pour les mois d'août, de septembre et d'octobre. Cet ajustement était rendu nécessaire à la suite de l'augmentation du quota canadien résultant d'une hausse de la consommation. Applicable dès ce mois-ci, cette augmentation du quota canadien se traduira par une hausse de 1,5 % du quota québécois qui atteindra 112 M de kg de matières grasses. La réduction de la marge à 4 % vise à atteindre cet objectif, tandis que le droit de produire des producteurs québécois dépasse présentement les 114 M de kg.

Éleveurs émérites

L'Association des éleveurs Ayrshire du Canada a récemment rendu hommage à quatre des siens pour leur contribution exceptionnelle au rayonnement de la race. Philippe Marcoux de Sainte-Marguerite de Beauce-Nord, Marcel Dubeau (Ferme St-Martin) de Saint-Félix, François Beaudry de Granby et Thomas-Louis Denis de Saint-Ubalde. Signalons entre autres que Marcel Dubeau approvisionne la fromagerie *Du champ à la meule* qui en tire trois fromages (Le Victor Berthold, Le Fétard et Le Laracame). *Blue Meadows Gem* a particulièrement contribué à la renommée de la Ferme de François Beaudry qui, la même année, a remporté les titres de Grande championne et Championne junior à la Royale de Toronto et à Madison au Wisconsin. Par ailleurs, l'Association a décerné le titre de *Membre honoraire à vie* à Robert Ness ainsi qu'à Armand Bilodeau de la Ferme du coin de la route. Enfin, Christopher Studer a remporté le trophée de la Personnalité Ayrshire de l'année.

Annoncer sur des œufs...c'est possible!

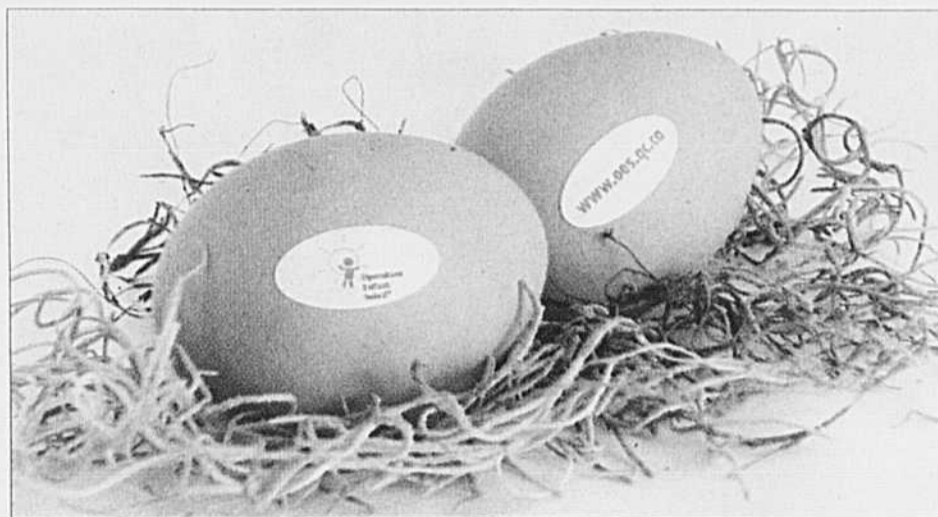


PHOTO: LES AFFICHAGES EGG ADS MEDIA

Les annonceurs peuvent désormais utiliser les œufs comme véhicules promotionnels et publicitaires. Grâce à cette nouvelle technologie, le logo et l'adresse Internet d'Opération Enfant Soleil auront été vus sur quelque deux millions d'œufs d'ici le début de juin. Les Affichages Egg Ads Media, propriété de la firme Allégorie Marketing inc., ont mis au point ce procédé avant-gardiste.

Le système automatisé développé par cette entreprise permet de coller des étiquettes comportant des signatures, des images et des messages à un

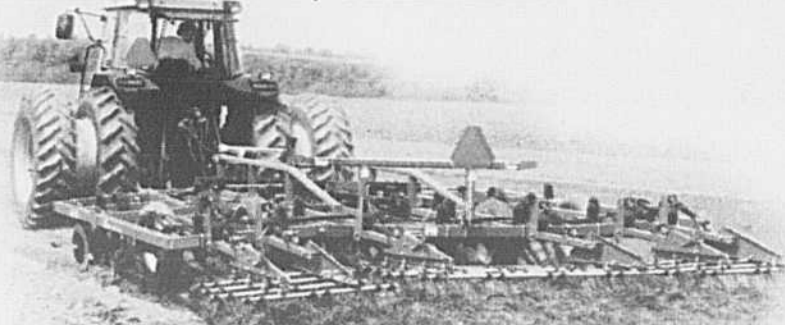
rythme pouvant atteindre 14 œufs à la seconde. Pour l'heure, le système est installé chez Ovale, un important classificateur d'œufs au Québec. Ovale fournit la totalité des œufs vendus par les principaux épiciers de l'Est-du-Québec et d'autres ailleurs en province. Jusqu'à 30 millions d'œufs par an pourront ainsi être étiquetés. D'autres classificateurs pourraient emboîter le pas.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a donné son aval au produit adhésif utilisé pour fixer l'étiquette à la coquille de l'œuf. **J.-C.G.**

L'UTILI-TERRE Le nouveau répertoire de machinerie agricole

Retrouvez toutes nos annonces de l'Utili-Terre sur Internet
Visitez www.agricom.ca et cliquez sur l'Utili-Terre

Photo : Dominic Gauthier



En quelques clics,
trouvez la machinerie qui vous convient !!!

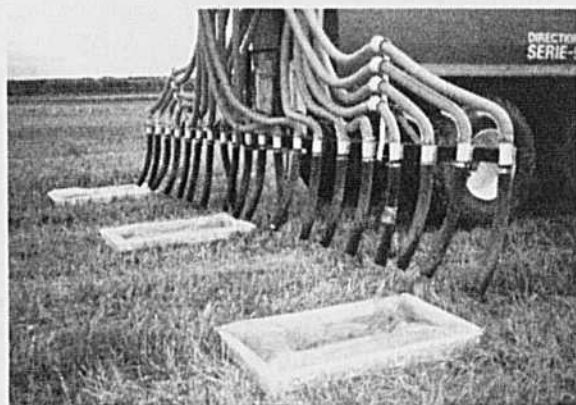
L'ITA de La Pocatière dévoile des résultats prometteurs!

Le Service de l'innovation technologique de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière a présenté les résultats obtenus, jusqu'à maintenant, dans le cadre du projet d'application à taux variable des fumiers et des lisiers. Cette présentation a été faite au cours du Colloque sur la géomatique agricole organisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) tenu les 11 et 12 février dernier à Saint-Hyacinthe.

Dans une conférence intitulée Vers une gestion précise et raisonnée des engrais de ferme, M. Vincent Lamarre, professeur-chercheur de l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, a présenté aux quelque 250 participants les technologies d'agriculture de précision adaptées à l'épandage des lisiers et des fumiers de ferme. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont très satisfaisants. Ils montrent en effet, en ce qui concerne l'épandage du fumier aussi bien que du lisier, qu'il est possible, au moyen des outils d'agriculture de précision, d'appliquer ceux-ci avec une marge d'erreur sur le dosage inférieure à 10 %.

Par ailleurs, ce projet aura aussi permis de produire une innovation technologique unique au Québec. Il s'agit d'un distributeur de lisier de haute performance qui permet à l'opérateur de contrôler l'ouverture ou la fer-

meture de sections de rampe d'épandage de lisier. De plus, cette innovation procure un débit uniformisé sur la largeur de la rampe, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des rampes offertes sur le marché. Un épandeur de lisier équipé d'une rampe à 20 pendillards, propriété de la Ferme Paul Lavoie et Fils de Saint-Pascal de Kamouraska, est équipé de cette nouvelle technologie.



Un épandeur à lisier de la ferme Paul Lavoie et fils de Saint-Pascal de Kamouraska a été équipé du nouveau système de distribution des lisiers qui améliore l'uniformité du dosage.

Un projet qui répond aux besoins du milieu

L'utilisation des outils d'agriculture de précision pour l'épandage des fumiers et lisiers permet de gérer automatiquement l'application géoréférencée (positionnement par satellite) des fumiers et des lisiers en tenant compte des besoins des cultures, des valeurs fertilisantes des fumiers et lisiers, de la variation de la fertilité des sols et des contraintes environnementales. Il en résulte une réduction de la pollution diffuse, une facilité de

mise en oeuvre du plan agroenvironnemental de fertilisation de la ferme et la possibilité de certifier les épandages effectués. Appliquer systématiquement la bonne dose, au bon endroit, voilà qui devrait contribuer à préserver la qualité de l'environnement et à réduire les coûts de fertilisation.

LES EXPOSITIONS AGRICOLES

Portes ouvertes sur l'agriculture et l'agroalimentaire

La ronde des expositions agricoles est répartie pour une autre saison. Pour le monde agricole, il s'agit d'un moment privilégié pour promouvoir l'agriculture auprès du grand public et mettre en valeur l'agroalimentaire dans chacune des régions du Québec. Les expositions agricoles constituent aussi, pour les producteurs, une occasion unique de se tenir au fait des nouvelles technologies et de connaître d'autres secteurs de production.

Pour plus amples renseignements, consultez le site de l'Association des expositions agricoles du Québec : www.expoduquebec.com. Vous y trouverez le calendrier des 35 expositions agricoles de la saison. Des liens vous permettront d'avoir accès au site de plusieurs d'entre elles.

Cet été, visitez l'exposition agricole de votre région! Joignez-vous à la fête! Venez rencontrer les gens de votre communauté et échanger avec celles et ceux qui s'intéressent à votre métier.

L'imagerie numérique : pour prendre le pouls de l'agroenvironnement au Québec

L'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière a présenté les premiers résultats d'une étude visant à caractériser l'environnement de 70 fermes des régions de La Pocatière et de Nicolet, dans le cadre d'un atelier portant sur la surveillance des champs à l'aide d'images infrarouges. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'ITA de La Pocatière, la Direction régionale du Centre-du-Québec et la Direction de l'environnement et du développement durable du MAPAQ, l'Université du Québec à Chicoutimi et le Groupe conseils agricoles de la Côte-du-Sud.

C'est au Colloque sur l'usage de la technologie pour une agriculture sur mesure, tenu les 11 et 12 février dernier à Saint-Hyacinthe, que M. André Vézina, professeur-chercheur, a expliqué ces résultats prometteurs. L'événement, organisé par la Commission de géomatique agricole et d'agriculture de précision, comportait une journée de

conférences et une journée d'ateliers technologiques.

Les 70 fermes ont été survolées à la fin de l'été 2001, au printemps 2002 et en juillet 2002. À la

suite de l'analyse des images, l'équipe de recherche a déterminé neuf indicateurs de performance qui permettront de comparer les fermes choisies (entre elles et par rapport à des seuils établis). Des indices ont été élaborés à partir d'informations visibles sur les images, comme la densité de drainage, la présence de boisés, de haies

brise-vent et de bandes riveraines. Le traitement des images a aussi permis de dégager d'autres indices liés à l'humidité des sols et aux variations de rendement dans les champs.

Les producteurs intéressés pourront visualiser la situation agroenvironnementale de leur ferme en consultant un atlas (numérique sur disque compact) de toutes les informations (photos aériennes, limites de lot, critères agro) recueillies durant le projet.



Photo : Marc Lajoie, MAPAQ

Les écoliers à la ferme

PIERRE SAINT-YVES

COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-SÉVERIN-DE-PROULXVILLE- Il n'y a jamais eu autant d'enfants dans l'étable de la ferme CARVEIL de Saint-Séverin-de-Proulxville. Une quarantaine en tout, avec les enseignants qui les accompagnent. C'est que les propriétaires, René Veillette et son épouse Idéa Carpentier, ont décidé d'ouvrir leur ferme aux enfants de deuxième année, le temps d'une visite marquant la fin de l'année scolaire.

En prime les enfants ont même eu droit à une visite de la ferme La Bisonnière de Saint-Prospère, question de constater que les élevages au Québec sont pour le moins diversifiés.

« C'est une expérience très très enrichissante et aussi un peu surprenante », explique Mme Carpentier après le passage de toute la ribambelle. « Je n'aurais pas cru que les enfants étaient si loin de savoir ce qui se passe sur une ferme. La très grande majorité n'avait jamais vu une vache ailleurs qu'à la télévision. (...) C'était vraiment amusant de les voir s'émerveiller devant tout ce qu'ils voyaient. »

Pour ajouter à leur apprentissage et leur surprise, les jeunes «explorateurs» ont eu droit au début du travail d'une vache du troupeau qui allait donner naissance à un veau mais sans que l'opération soit trop avancée pour éviter de traumatiser ces visiteurs peu habitués aux choses de la nature. « Vous vous imaginez bien que nous avons eu droit à toutes sortes de réactions mais aucun n'a été choqué. La plupart aurait même voulu rester pour assister à la naissance du veau. »

Cette méconnaissance de la chose agricole est-elle vraiment surprenante? « Il est vrai que rares sont les enfants qui

ont maintenant des agriculteurs dans leur famille. Ils n'ont pas l'occasion d'avoir un contact avec la campagne. D'une certaine façon c'est triste », convient Mme Carpentier. « Ils ont tout à apprendre sur notre façon de travailler et de vivre. »

« Il faut bien que quelqu'un leur montre que le lait ne pousse pas dans les dépanneurs », dit à la blague Yvan Martin, le directeur du Service aménagement, environnement et vie syndicale de la Fédération de l'UPA de la Mauricie. C'est lui qui a organisé la visite de la ferme CARVEIL avec les enseignants de l'école de Saint-Georges-de-Champlain. Sa démarche s'inscrit dans une stratégie beaucoup plus vaste et complexe pour orchestrer un rapprochement entre les mondes urbain et rural entre lesquels un fossé est apparu au cours des dernières décennies.

« Avec cette visite on s'adresse aux enfants mais ce sont les parents que l'on vise aussi », explique M. Martin. « Notre but est de faire comprendre au grand public les réalités et les préoccupations du monde rural qui nourrit la ville. »

Parce qu'il n'y a sûrement pas que les enfants qui soient touchés par cette ignorance du monde agricole. « Il faut que les agriculteurs parlent d'eux, expliquent leur travail et leur mode de vie, leurs difficultés pour obtenir sinon l'appui du moins la compréhension des citadins. » Du même coup l'UPA démontre que l'agriculture n'est pas qu'une industrie, que les fermes familiales existent toujours.

Les Carpentier-Veillette abondent dans le même sens. « À voir vivre nos 65 vaches, les enfants comprennent pourquoi il y a du fumier, la façon dont on l'entrepose pour réduire la pollution et pourquoi on en fait l'épandage pour fertiliser la terre. Ils vont passer le message



PHOTO: PIERRE SAINT-YVES

à leurs parents. »

La démarche de la fédération régionale va bientôt viser directement les adultes puisqu'un programme de visites à la ferme, du genre portes ouvertes, pourrait être organisé dès l'automne.

Un autre objectif de la fédération est

de susciter des vocations à une époque où la relève est peu abondante. Qui sait y aura-t-il, parmi ces jeunes découvreurs de la vie à la ferme, un enfant chez qui ces découvertes allumeront la première étincelle qui donnera naissance à une passion pour l'agriculture!

Le cassis émigre en Abitibi

CAMILLE BEAULIEU

COLLABORATION SPÉCIALE

ROQUEMAURE - Traditionnellement concentré sur l'île d'Orléans où quatre plantations produisent des sirops et confitures, tout en approvisionnant la Société des alcools du Québec en vins et liqueurs, le cassis, ce petit cousin de la groseille, a récemment émigré en Abitibi. « C'est mon emploi d'été et mon travail de fins de semaine, commente Réal Tardif, un mécanicien à l'emploi de Tembec converti à la production agricole, et qui couve déjà de sérieux projets de développement.

C'est à l'instigation de Roger Royer, chef cuisinier à l'Institut culinaire de la Polyno de La Sarre, que Réal Tardif s'est lancé en 1993 dans la culture du cassis. M. Royer cherchait les ingrédients lui permettant de peaufiner de bons petits plats des terroirs français et anglais. Les Québécois ont en effet oublié que leurs ancêtres importaient couramment ce petit fruit d'Europe à

cause de sa forte teneur en vitamine C, et en antioxydants, un nutraceutique donc (aliment fonctionnel), dont le petit goût surette rappelle un peu le bleuet ou la gabelle, et accompagne à merveille les viandes et gibiers.

« Roger Royer a constaté que le cassis pousse bien en Abitibi, rappelle celui qui est devenu son associé dans cette affaire. J'ai maintenant environ deux hectares, 4500 arbres en rangées qui donnent quelque 250 kilos par année. Ce qui suffit pour approvisionner quelques marchés Metro, des kiosques et des fêtes touristiques, en gelées, sirops et confitures. Mes contenants de 250 millilitres se vendent de six à sept dollars l'unité. »

Pour modeste qu'elle apparaisse, l'exploitation de m. Tardif est la plus importante au Québec (où une dizaine d'hectares au total sont consacrés au cassis) après les plantations de l'île d'Orléans.

D'ici trois ans Réal Tardif prendra sa retraite chez Tembec, et le cassis alors

suivra à plein temps. « J'espère atteindre 15 000 arbres d'ici cinq ans, une production de près de 1000 kilos par année. Ma plantation en bordure du lac Abitibi bénéficie d'un microclimat. Le cassis est un petit arbre d'environ un mètre, un mètre et demi, qui fleurit fin mai début juin, période où on risque encore de connaître des gels en Abitibi. »

Réal tardif mise donc sur une ferveur croissante du cassis auprès des consommateurs québécois : « Tous les gens qui y goûtent en redemandent. »

« Je trouve qu'on met beaucoup d'énergie sur un produit comme le cassis dont la mise en marché reste incertaine, rétorque un spécialiste du domaine qui ne tient pas à démarrer une polémique. Il y a cinq ou six ans on misait sur une centaine d'hectares consacrés à la culture de ce petit fruit, mais je constate que les choses n'ont pas beaucoup évolué. »

La culture du cassis pourrait aussi souffrir de l'imposition du salaire mi-



PHOTO: CASSIO

Plantation de cassis nimum en agriculture. Très rarement mécanisée, la récolte tient de la torture chinoise, récolter manuellement un seul plant prend presque une heure.

De pleurotes en morilles, les Champignons Laurentiens inc.

La culture des champignons ressemble à la culture en serre, ce sont presque les mêmes méthodes. « Il faut d'abord produire les semences, explique Fernand Miron, et nous avons une spécialité de semences liquides pour lesquelles nous sommes les meilleurs au monde. » Le reste, d'après lui, est affaire de savoir-faire.

CAMILLE BEAULIEU
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans les années 1970, Miron a participé au lancement des serres de Guyenne, la production de tomates en serre, pour rattrapper une paroisse marginale au nord de La Sarre en Abitibi. Le succès a été éclatant et se poursuit toujours.

Le voilà depuis 1993 recyclé des tomates aux champignons, à la barre de Champignons Laurentiens inc. du lac Berry près d'Amos. On y pratique la culture des champignons à l'année et la cueillette dans la nature en saison; tout récemment, par exemple, c'était la saison des morilles.

Ses pleurotes (perlés, boréals, minibleus et érigés), ses flamélines jaunes, nameko, pholiotés, morilles, chanelles, champignons crabes, champignons tortues et autres Matsutake trônent maintenant sur les tables les plus prestigieuses de la province comme le Toqué à Montréal, le Laurie-Raphaël à Québec et plusieurs rendez-vous gourmets de Hull. « Les épiceries viendront plus tard, quand nos champignons seront mieux connus. »

Miron est resté un passionné, un peu marginal même dans ses recettes. « Les méthodes préconisées par le MAPAQ pour la culture des champignons ne sont pas bonnes. D'où les nombreuses faillites d'entreprises que nous avons connues, une quarantaine depuis les années 1960, comme celle de Sam Mushrooms de Saint-Hubert. Et en plus, il n'y a aucune aide à espérer de Québec. »

Mais l'homme connaît manifestement son affaire. Ses pholiotés dont les premières prendront le chemin du marché début juillet prochain, personne d'autre n'en produit au Québec, dit-il, parce que c'est trop difficile.

Trônant sur nos tables depuis toujours, le champignon est tout de même une plante méconnue. La semence qui est aussi l'appareil végétatif, le mycelium, se présente sous la forme de filaments ramifiés généralement blancs. Il se développe dans le sol, où il peut s'étendre et survivre pendant des millénaires. « Ce qu'on mange et qu'on appelle couramment le champignon, ça n'est en fait que la fleur, explique Miron. »

Les champignons peuvent se cultiver dans n'importe quels bâtiments agricoles, de préférence des locaux chauffés, humidifiés, etc.

La plante s'y développe dans des sacs de culture, environ 2 litres de bran de scie de tremble stérilisé, qu'on inocule

avec la semence liquide.

« Le champignon se développe de 6 semaines à 3 mois dans les sacs, et après il fructifie. On perce alors des trous pour permettre au fruit de sortir. Viennent ensuite la cueillette et la livraison. »

Les Champignons Laurentiens effectuent deux livraisons par semai-

ne. L'entreprise emploie quatre personnes à temps plein et des occasionnels au besoin. La production 2002-2003, des ventes de 200 000 \$ environ, était composée pour les trois quarts de champignons de culture. Certains se vendent assez cher, les morilles, par exemple, atteignent de 45 \$ à 75 \$ le kilo.

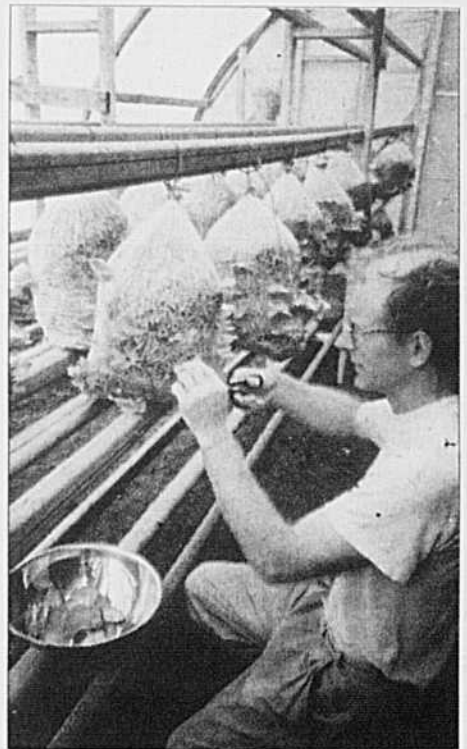


Photo: TCN

**L'utilitaire idéal
pour tous vos
travaux de
moindre envergure**

**3 modèles
de 45 à 69 HP à la PdF**

Moteur Perkins

2 ou 4 R/M

**Inverseur de marche
(sur modèles 471 & 481)**

2 valves standard

Un réseau solide implanté partout au Québec

AMOS
Agritibi R.H. inc.
AMQUI
Machinerie J.N.G. Thériault inc.
BROMPTONVILLE
Equipements R.M. Nadeau
COATICOOK
Service Agricole
Omer Madore inc.
LOUISEVILLE
Machineries Nordtrac Itée
MONT-JOLI
Garage
Paul-Émile Anctil Itée
MONT-LAURIER
F. Constantineau & Fils inc.

MONTMAGNY
Bossé & Frères inc.
NAPIERVILLE
Equip. Prairie inc.
ROUGEMONT
Equip. Agri-Mont inc.
SABREVOIS
Equip. Guillet inc.
ST-ANDRÉ-AVELIN
Garage André Parisien inc.
ST-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA
Garage N.Thiboutot inc.
ST-BRUNO (Lac St-Jean)
G. M. D. inc.

MASSEY FERGUSON®
Une question de fierté

ST-CYPRIEN
Alcide Ouellet & Fils inc.
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
Groupe Symac, machinerie agricole
ST-GEORGES OUEST
Aurélien Lessard inc.
ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM
Groupe Symac, machinerie agricole
ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Machineries Nordtrac Itée
STE-ANNE-DES-PLAINES
Equip. Yvon Rivard inc.

STE-JUSTINE-DE-NEWTON
R. Brisebois & Fils Itée
STE-MARIE-DE-BEAUCE
Faucher & Faucher inc.
STE-MARTINE
Equipements Colpron inc.
STE-ROSALIE
Groupe Symac, machinerie agricole
WARWICK
Champoux machineries inc.

La meilleure LOCATION sur le marché

QUOI DE NEUF

Rénald Bourgeois

Pour le traitement du piéтин

Schering-Plough santé animale vient d'obtenir l'homologation de Nuflor pour le traitement du piéтин. Le produit antibiotique est déjà utilisé en injection contre la maladie respiratoire chez les bovins. Nuflor contient du florfenicol, similaire dans sa composition chimique au chloramphénicol. Le produit se caractérise par sa vitesse d'action car il atteint des concentrations thérapeutiques dans le sang dans les 30 minutes suivant son absorption. Il peut être administré par voie sous-cutanée ou intramusculaire. La posologie est la même pour le traitement du piéтин, c'est-à-dire 6 ml par 100 livres de poids en une seule dose ou 3 ml par 100 livres de poids par voie intramusculaire dans le cou, en deux doses, à 48 heures d'intervalle.

Bovins : des vaccins plus commodes

Pfizer propose aux éleveurs de bovins de nouveaux vaccins à virus vivants modifiés les Bovi-Shield FP 4+L5 et PregGuard FP9. Ce sont les premiers à être homologués pour la protection

foetale contre les avortements causés par l'IBR, le virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine et les infections persistantes attribuables au BVD, le virus de la diarrhée. Bovi-Shield est approuvé pour administration à des veaux allaités par une vache en gestation. Les vaccins ont été conçus pour protéger les troupeaux en prévision des périodes de stress, où le risque est à son plus haut. Les vaches peuvent être vaccinées au printemps, juste avant la saillie, de façon à ce que les veaux allaités puissent être vaccinés au cours de l'été. Ces vaccins sont fabriqués selon une nouvelle technique de purification afin d'obtenir une souche unique et pure. La purification et le clonage sont nécessaires pour assurer l'innocuité et l'efficacité. D'autres produits seront mis en marché prochainement grâce à cette technique novatrice.

Développement d'un vaccin

Le Réseau canadien de recherche sur les bactérioses (RCRB) a conclu une entente de recherche avec Bioniche Animal Health Canada pour le développement commercial d'un vaccin destiné à prévenir une maladie du bétail causée par la bactérie *Haemophilus somnus*. Les universités de Saskatchewan et de Calgary et le consortium canadien de microbiologie

ont cédé leurs droits à ce partenariat interinstitutionnel. L'accord de recherche vise à établir une preuve de l'efficacité d'un gène hybride pour le produit commercial envisagé. La bactérie *H. somnus* est un pathogène commun qui se transmet et qui peut se manifester sous diverses formes, dont le syndrome de la grippe bovine et une maladie systémique. Le nouveau vaccin est censé offrir des avantages économiques et être plus sûr, particulièrement chez les bovins laitiers. Il s'administre par les muqueuses et peut aussi être mélangé à des médicaments. Le RCRB fait partie des réseaux canadiens de centres d'excellence. Il regroupe des chercheurs canadiens qui se consacrent à l'étude des maladies bactériennes.

Test de gestation pour les vaches

Merial vient d'obtenir les droits exclusifs de mise en marché et de distribution d'un nouveau test sanguin diagnostique de gestation chez les bovins. Développé par AspenBio, il est conçu pour déterminer si les vaches sont gestantes environ 18 jours après l'insémination. Le test précoce permet d'intervenir plus rapidement si la vache est non gestante. Le produit en instance de brevet est présentement à l'essai à

grande échelle pour en valider l'efficacité. Merial a déjà une vaste gamme de produits pour la santé des bovins laitiers et de boucherie tels Eprinex, Ivomec, de même que des vaccins. La compagnie est présente dans plus de 150 pays et a réalisé des ventes de 1,7 milliard de dollars américains. Il s'agit d'une coentreprise de Merk et Aventis. AspenBio est une compagnie de biotechnologie qui développe des produits innovateurs et les commercialise à travers des partenariats.

Pour réduire le stress de la chaleur

Diamond V propose d'ajouter des levures à l'alimentation des vaches laitières pour les aider à faire face plus efficacement au stress causé par les chaleurs excessives. Par temps chaud, les vaches perdent de leur appétit et la production laitière baisse en conséquence. La ventilation de l'étable et l'installation d'un système de refroidissement de l'air par des gouttelettes d'eau gagnent en popularité dans les étables. Un autre moyen est d'augmenter la digestibilité des aliments en fournissant des levures aux vaches. Les levures aident les microorganismes du rumen à digérer les aliments pour qu'ils soient plus facilement assimilables. Les experts de la compagnie

Votre bilan de phosphore est attendu pour le 15 juin 2003

Le ministère de l'Environnement rappelle aux producteurs et productrices agricoles visés par l'obligation d'établir un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) pour valoriser l'épandage de matières fertilisantes (déjections animales, engrais minéraux, composts, matières résiduelles fertilisantes, etc.) qu'ils sont tenus de faire préparer par un agronome membre en règle de l'Ordre des agronomes du Québec un bilan de phosphore relativement à leur exploitation agricole. Ce bilan devra être transmis au ministère de l'Environnement au plus tard le 15 juin 2003. Le formulaire pour produire le bilan est disponible dans le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : <http://www.menv.gouv.qc.ca/sol/agricole/phosphore/Bilan-phosphore.dot>.

Le bilan de phosphore est un résumé de l'inventaire des charges de phosphore produites ou importées dans l'exploitation agricole sous diverses formes (déjections animales, engrais minéraux ou toutes matières fertilisantes valorisées) et de la capacité de cette exploitation à disposer de ces charges de phosphore conformément

au Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Ainsi, chaque exploitation saura si elle est en situation de surplus de fumier et connaîtra l'ampleur de ces surplus.

Les informations contenues dans l'ensemble des bilans de phosphore seront intégrées dans une banque de données informatisée qui permettra d'effectuer un suivi en matière de valorisation ou d'élimination des fumiers sur l'ensemble du territoire du Québec. La réception de l'ensemble des bilans de phosphore est nécessaire pour mettre en place l'approche ferme par ferme.

Selon cette approche, tout exploitant agricole doit avoir un bilan de phosphore équilibré pour pouvoir développer son entreprise sans être pénalisé par la présence d'exploitations agricoles en surplus de fumier dans sa municipalité. En contrepartie, les exploitants agricoles aux prises avec des surplus de fumier devront prendre les mesures appropriées pour équilibrer leurs bilans de phosphore, y compris la réduction d'une partie du cheptel, le cas échéant.

Les exploitants agricoles visés par l'obligation d'établir un PAEF et de produire un bilan de phosphore sont les suivants :

- l'exploitant agricole d'un cheptel d'élevage avec gestion des déjections animales sur fumier liquide;
- l'exploitant agricole d'un cheptel d'élevage avec gestion des déjections animales sur fumier solide et dont la production annuelle de phosphore (P_2O_5) est supérieure à 1 600 kg;
- l'exploitant agricole (avec ou sans cheptel) de parcelles en culture géographiquement rapprochées dont la superficie cumulative est supérieure à 15 ha (5 ha dans le cas des productions maraichères ou de fruits), à l'exclusion des superficies en prairie et en pâturage.

Votre participation à l'opération « Bilan de phosphore » est essentielle pour la mise en place de l'approche ferme par ferme au Québec.

Environnement
Québec

recommandent de commencer à servir deux onces par jour de levures 21 jours avant les grandes chaleurs. Si on commence au moment des grandes chaleurs, on recommande de doubler la quantité journalière pendant 30 jours pour ensuite revenir à deux onces.

Additif alimentaire pour porcelets

Le Groupe nutrition et santé animale de Lallemand, spécialisé dans le développement, la production et la mise en marché de levures et de ferments lactiques, propose Levucell SB, une source de levure active déshydratée utilisée comme probiotique dans les aliments des monogastriques. Les essais menés en Europe, sur des groupes de porcelets en période de sevrage, montrent une amélioration du gain de poids de 9 % et de la conversion alimentaire de 7 %. Le groupe était comparé à des porcelets ne recevant pas de médicaments. L'amélioration de la croissance se compare avec celle de porcelets recevant une médication. On peut servir Levucell aux porcelets seuls ou aussi aux truies durant tout le cycle de reproduction. Les améliorations de performances sont attribuables à une microflore intestinale mieux équilibrée, à la réduction des pathogènes et de la fréquence des diarrhées, ainsi qu'à la stimulation du système immunitaire dans la phase critique du sevrage. Chez les truies, les levures donnent des portées plus pesantes, plus uniformes, moins de mortalités des porcelets et des truies en meilleures conditions de chair. La souche spécifique de *Saccharomyces cerevisiae* a été sélectionnée pour sa capacité à maintenir une activité élevée dans l'intestin. Elle fixe certains pathogènes et les élimine du système digestif. Elle produit une protéase qui détruit les toxines d'autres pathogènes. Lallemand a son siège social à Montréal mais réalise des activités commerciales à travers le monde.

Contre les pucerons de la pomme de terre

Syngenta a obtenu l'autorisation de vendre son insecticide Fulfill pour un contrôle sélectif des pucerons de la pomme de terre. Les producteurs canadiens auront ainsi accès à un nouveau moyen de lutte contre les pucerons. Celui-ci était déjà disponible aux États-Unis. Fulfill interrompt rapidement et efficacement l'activité des pucerons tout en étant sécuritaire pour les insectes bénéfiques. Comme les pucerons transmettent aussi des maladies, leur contrôle assure une protection contre le virus de l'enroulement de la pomme de terre. Le mode d'action de Fulfill permet d'obtenir un contrôle par contact plus une protection systémique contre les pucerons et les maladies transmises par les pucerons. Comme le mode d'action est spécifiquement dirigé contre les mécanismes d'alimentation des pucerons, il est inoffensif pour les

insectes bénéfiques. Les pucerons sont de petits insectes qui sucent la sève des plantes. Deux heures après l'injection ou le contact, les pucerons cessent de s'alimenter et ne menacent plus la culture.

Fongicide à large spectre

BASF propose le nouveau fongicide Headline pour la saison qui vient de débuter. Il est approuvé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire pour l'utilisation sur les pois chiches, les lentilles, les haricots secs, les céréales et la pomme de terre. Ce fongicide à gamme étendue offre un haut degré de contrôle des maladies. Il est efficace sur les maladies des pois comme l'ascochyta et l'antracnose, résiste à la pluie et facilite la récolte des lentilles et des

pois. Les producteurs de cultures spéciales ont maintenant un outil supplémentaire pour faire face aux maladies qui attaquent et endommagent ces cultures de grande valeur.

Contre l'antracnose des fraisiers

BASF propose le fongicide Cabrio EG, en combinaison avec de bonnes pratiques de régie de la culture, pour contrôler l'antracnose du fraisier. Cabrio est un fongicide à spectre très large qui contrôle les moisissures, les rouilles, les oïdiums, les taches foliaires et les dépérissements de plusieurs cultures. Il est efficace contre plusieurs maladies de l'oignon et d'autres légumes à bulbe, des carottes, des cucurbitacées, des tomates, des bleuets, des fruits à noyau et de certains légumes à

fructification. Cabrio fait partie de la famille des strobilurines. Pour en préserver l'efficacité, il faut établir un programme de rotation des fongicides et respecter les recommandations. L'antracnose est causée par un champignon du genre *Colletotrichum* qui peut s'attaquer à plusieurs parties de la plante. L'antracnose peut causer des dommages importants car elle fait pourrir les fruits. Les dommages à la couronne peuvent aussi causer des pertes aux cultures. Il est donc important d'adopter une bonne régie et notamment d'utiliser des plants sains dans un sol non infecté. S'il faut traiter, il faut commencer tôt en saison après avoir visité les champs pour détecter les symptômes de la maladie. Les visites d'inspection au champ doivent se poursuivre régulièrement pour enlever les plants infectés.

BO VERT
Mélange à prairies et pâturages

BO PRÉ
Mélange à pâturages permanents

BO CHAMP
Mélange à prairies

DEUX innovations de la Ferme Techno Champs

HybriForce-400
1^{ère} luzerne hybride

ASCEND
Luzerne hautement résistante aux maladies

CO-OP La force d'un réseau

Achetez en juin et obtenez un sac glacière dans les coopératives participantes

Le Roi du golfe, Pierre-Étienne Fortin

- 2e article de 2



UNE PAGE D'HISTOIRE

Christine Larose

Pierre-Étienne Fortin, officier de police, chirurgien des pestiférés à Grosse Île, puis protecteur et organisateur des pêcheries maritimes du golfe, bienfaiteur des pêcheurs, premier député de Gaspé à Québec, etc. Un personnage hors du commun, dont nous n'avons découvert qu'une partie des activités dans un premier article. Ici, il sera question de son importante contribution aux pêches du golfe Saint-Laurent, de même que de son apport dans plusieurs autres domaines.

Mission accomplie, commandant Fortin !

Dès ses premiers voyages dans le golfe Saint-Laurent, Pierre-Étienne Fortin comprend ce qu'il y a à faire pour les pêcheries et les pêcheurs, dont il décide de se faire le protecteur. Désormais, il ne cessera de défendre leurs droits et leurs

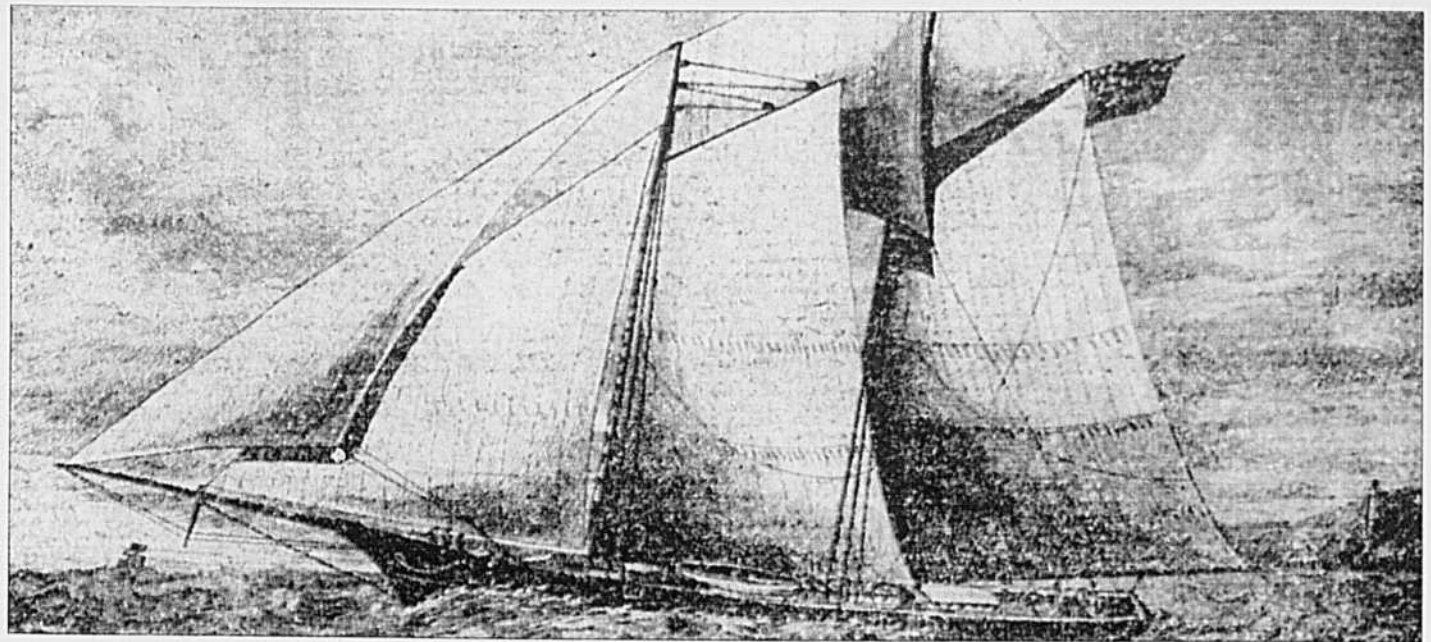


PHOTO: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

intérêts. Il protestera constamment contre tout règlement préjudiciable à leur bien-être et recommandera des mesures propres à améliorer leur situation. Après étude, il organise un système de protection efficace pour les pêcheries. Dans le but de favoriser les pêcheurs, il fixe aussi bas que possible le prix des licences pour la pêche au saumon.

Durant 16 ans, Pierre-Étienne Fortin bourlingua dans toute l'étendue du gol-

fe et au large de Terre-Neuve. Le long des deux littoraux, les pêches maritimes et fluviales seront pratiquées selon des systèmes suivis et fixés par le commandant Fortin lui-même. Quel changement ! Fin du brigandage, de la contrebande, de l'insubordination, du pillage, des conflits entre commerçants, pêcheurs et contrebandiers américains et terreneuviens. Il se fondera sur les observations faites au cours de ses voyages, afin de poursuivre son action plus tard par des lois. Il profite en outre de ces patrouilles le long des côtes du Saint-Laurent pour rédiger un volume comportant la description de 80 espèces d'animaux marins et de poissons et rassembler une collection d'oiseaux !

De village en village

Fortin gagna l'affection des Gaspésiens par la sincérité et l'attention avec lesquelles il protégea les droits des pêcheurs contre les incursions des navires étrangers. De même que par ses pressions afin que l'on améliore leurs conditions de travail grâce à des mesures comme la construction de phares sur tous les points dangereux des côtes du golfe. Il a également tenté d'installer une huîtrière dans le village de Gaspé en utilisant des huîtres importées, mais le projet n'a pas eu de succès. Désireux de voir les Gaspésiens ne pas dépendre uniquement de la pêche, Fortin s'efforce aussi de leur enseigner des techniques agricoles. En plus de s'acquitter des fonctions régulières de sa charge, il dispense des soins médicaux gratuits aux gens de Gaspé. À cause de tout cela, il est cher aux habitants de la côte sud. C'était un honneur de serrer la main de ce grand ami pour les pêcheurs des villages riverains, que ce soit sur la côte nord ou côte sud, ou dans les Îles-de-la-Madeleine. Car à différents postes, le long des côtes, la goélette de Fortin fait escale. Le commandant se rend à terre et les villageois lui exposent leurs doléances, leurs misères. Il prend scrupuleusement note de tout et promet d'y remédier le plus tôt possible. Il n'oubliait rien.

La vie politique

Le calme était donc peu à peu revenu dans toute l'étendue du golfe, calme qui

s'accentua dans les années suivantes quand Pierre-Étienne Fortin put faire adopter les lois de protection et les règlements de pêche qui lui tenaient à cœur, quand il siégea comme député aux gouvernements québécois et canadien. « Et toutes ces lois, elles concernaient en définitive le bien-être des pêcheurs et leur sécurité, la protection des pêcheries, la sûreté et les facilités de la navigation, grâce à l'examen des capitaines et des seconds des navires, à l'enregistrement de ces derniers, à l'établissement d'un service postal qui fut utile aux pêcheurs et aux propriétaires des pêcheries en mettant en relation directe l'île d'Anticosti, les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie, la Côte-Nord; à la liberté des pêcheurs concernant les filets, les appâts, les agrès de pêche, etc., enfin, à la législation générale qui a une importance de premier plan dans les développements de l'industrie de la pêche. »⁽¹⁾

Décédé en 1887 à l'âge de 63 ans, il a une feuille de route impressionnante, laissant sa marque dans plusieurs domaines. On lui doit des réalisations importantes comme la mise sur pied de la Société de géographie de Québec. Il a à son actif la construction du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs en 1872 et d'un télégraphe, qui améliorent les communications entre les comtés de Gaspé et Bonaventure et le reste de la province. Sans oublier la mise en place d'un service postal dans la région de Gaspé, et la création d'écoles de navigation.

(1) Damase Potvin. *Le Roi du golfe : le docteur Pierre-Étienne Fortin, ancien commandant de La Canadienne*. Québec, Éditions du Quartier latin, 1952, p.69.

Sources principales :

Damase Potvin. *Le Roi du golfe : le docteur Pierre-Étienne Fortin, ancien commandant de La Canadienne*. Québec, Éditions du Quartier latin, 1952, 181p.

Damase Potvin. *Les Oubliés*. Québec, Édition Roch Poulin, libraire, 1944, 237p.

Illustration : « La goélette à voiles du commandant Fortin, La Canadienne »

Tirée de : *Le Roi du golfe : le docteur Pierre-Étienne Fortin, ancien commandant de La Canadienne*, de Damase Potvin, p. 81.

Programme

excellence

Montérégie - SAE • 2002

Des honneurs bien mérités !



Directeur de comptes agricole de l'année M. Éric Girard St-Hyacinthe

Dans le cadre de son programme de reconnaissance aux employés, la Banque Nationale est fière de souligner le travail remarquable accompli en 2002 par M. Éric Girard.

Grâce à son professionnalisme, sa disponibilité, ses compétences et son sens de l'écoute, il a su se distinguer en offrant à sa clientèle un service d'une grande qualité.



LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

Nos plus sincères félicitations !

Hommage au lait

Le monde de la publicité a souligné, lors du 44^e Gala du publicité club de Montréal, la remarquable contribution de la Fédération des producteurs de lait et de Mme Nicole Dubé au monde de la publicité québécoise.

Cet hommage spécial récompense une campagne de publicité qui fait l'unanimité dans la population. Les derniers sondages indiquent que le grand public apprécie la campagne du lait à plus de 90 %. La moyenne de l'industrie se situant à 71%, ce résultat est considéré par les experts comme exceptionnel, surtout pour une campagne qui en est à sa cinquième année sous le thème des grandes chansons françaises.

Mme Dubé et les producteurs de lait ont également récolté quatre coqs (prix

remis aux publicitaires) pour des campagnes d'affichage et de magazine.

Dans une province où le faible taux de natalité et le vieillissement de la population ne favorisent pas la croissance de la consommation du lait (les moins de 18 ans consomment 50 % des volumes de lait), il est très important que les consommateurs plus âgés puissent maintenir leur engouement pour le premier breuvage qu'ils aient connu.

La campagne des grandes chansons françaises aura eu, selon Mme Dubé, le mérite d'établir le lait comme un produit à la mode.

Mme Dubé est déjà au travail pour la prochaine saison. Les attentes sont très hautes et si jamais on devait renouveler la campagne, il faudrait que le nouveau concept soit exceptionnel. Dans le cas contraire, la campagne des grandes chansons françaises pourrait connaître un sursis. Personne ne s'en plaindra.

D.B.



PHOTO : SYLVAIN LALANDE

Année après année, LE LAIT a su se tailler une place privilégiée dans le cœur des Québécois. Mme Dubé, portant fièrement son prix hommage, est entourée de M. Luc Cousineau, auteur de la chanson « Vivre en amour » et de M. Carl Grenier, président du publicité club de Montréal.

COMMENT RECONNAÎTRE UN COUP DE CHALEUR

Si, au cours de travaux exécutés à la chaleur, un travailleur présente l'un des symptômes suivants :

- grande faiblesse
- grande fatigue
- étourdissements
- vertiges

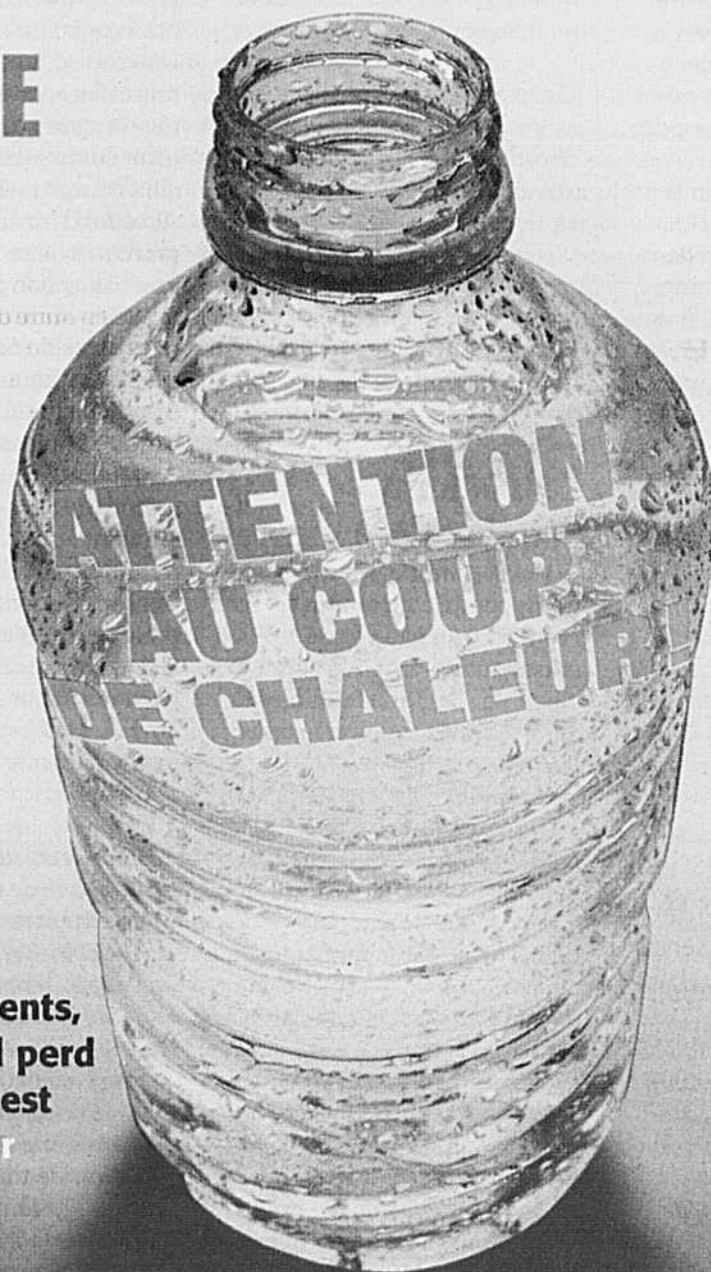
ATTENTION !

Ça pourrait être le début d'un coup de chaleur.

S'il tient des propos incohérents, qu'il perd l'équilibre ou qu'il perd connaissance, ce travailleur est victime d'un coup de chaleur et il est en danger de mort.

Il faut agir **RAPIDEMENT** et **EFFICACEMENT** et lui donner les premiers secours.

La prévention,
j'y travaille !



Mesures de prévention

- ☀ Boire, au minimum, l'équivalent d'un verre d'eau toutes les 20 minutes, même si l'on n'a pas soif.
- ☀ Porter des vêtements légers qui permettent l'évaporation de la sueur (par exemple, vêtements de coton) et se couvrir la tête si l'on travaille à l'extérieur.
- ☀ Prendre des pauses plus fréquentes, de préférence dans un endroit frais ou à l'ombre.
- ☀ Reporter les tâches ardues aux heures plus fraîches de la journée.

Commission de la santé et de la sécurité du travail

Québec

LE COURRIER DE

Marie-Josée



Ma mère a toujours préféré mes frères

Je suis une fille d'agriculteur, j'ai 26 ans, je travaille dans un bureau. Nous étions quatre chez nous, j'ai trois frères, je suis la deuxième. Depuis que je suis toute petite, j'ai toujours sentie que ma mère préférerait mes frères. Elle ne m'a pas martyrisée, je ne suis pas Aurore, mais à sa façon de ne pas me regarder, de me bourrasser pour des riens, de ne jamais sentir son approbation, je me suis réfugiée dans mon petit monde et je n'en ai jamais parlé. Dans mon milieu, on me trouve « sauvage », je ne fais confiance à personne. J'ai connu deux gars, j'en aurais aimé un, mais je l'ai laissé parce qu'il faisait trop belle façon à toutes les autres filles et ça me blessait. Ce qui me blesse surtout dans l'attitude de maman, c'est qu'elle parle sans cesse des succès de mes frères. Il y en a deux qui sont en médecine et pour ma mère c'est comme si c'était elle qui était à l'université. Jamais elle ne s'informe de ce que je fais et surtout de ce que je suis. Quand elle parle avec moi d'autre chose que du beau temps c'est pour me demander quand enfin je vais me « caser ».

Pourtant, c'est moi qui viens les fins de semaines donner un coup de main pour les gros travaux et je l'amène en ville pour ses commissions et l'accompagne quand elle va voir son cardiologue. Je suis comme un peu sa servante. Faut dire que je ressemble beaucoup physiquement à une des soeurs de mon père, celle que ma mère déteste le plus. J'avais été frappée par la lettre d'une femme qui signait Madeleine dans votre courrier et qui regrettait de ne pas pouvoir assez aimer son fils. Vous avez pris conscience madame du mal que vous pouviez faire. Moi, ma mère a pour moi le coeur fermé à double tour. *Yvette*

Bien chère Yvette, vous souffrez d'un mal plus fréquent qu'on pourrait le penser. J'ai souvent observé autour de moi ce phénomène de la distance que certaines mères mettent entre leurs filles et elles. Par ailleurs, elles sont toutes frétilantes d'admiration pour leurs fils. Elles n'en reviennent pas d'avoir pu « créer un homme ». Souvent ces femmes ont des maris pâlots et peu sensationnels. Elles projettent sur leurs fils les sentiments qu'elles refoulent vis-à-vis leur mari. Vous ne parlez pas de votre père, il aurait été important de savoir où il se situe par rapport à vos sentiments et à ceux de votre mère. Sans doute, comme beaucoup de ses semblables ne s'est-il aperçu de rien. Vous êtes tellement affectée par le manque de reconnaissance de votre existence par votre mère que vous devez consulter un psychologue ou tout autre spécialiste en qui vous aurez confiance. Il en va du reste du bonheur de votre vie. Habituellement, je conseille aux personnes affectées par le comportement d'un tiers, comme l'attitude de votre mère, d'en parler à coeur ouvert avec la personne. Malheureusement, ces sortes de femmes sont murées dans une sorte d'hostilité envers leur sexe, qu'il est bien difficile pour elles d'admettre leur comportement. C'est à vous de vous organiser pour que cela vous fasse le moins de mal possible. J'aimerais assez que des mères, des filles, des fils et pourquoi pas des pères viennent vous apporter leur support. Je vous embrasse *Yvette*.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter : âge, sexe, situation - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages - Pseudonyme court et original - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. Adressez vos lettres à : « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9
Courriel : tcn@upa.qc.ca



Pour de l'ail des bois

Je vous écris cette fois-ci en espérant que ma demande paraîtra le plus tôt possible dans votre courrier. Est-ce que quelqu'un aurait de l'ail des bois soit en graines ou en plants? J'aimerais tellement m'en procurer, ici on n'en a pas. Je veux essayer de la faire pousser.

De plus j'aimerais entrer en communication avec celle qui signait « Gitane » dans l'édition du 8 mai dernier. *Jeannine*

Je sais que l'ail des bois est une espèce protégée. On ne peut la cueillir dans les sous-bois pour fins de commerce. Mais peut-on en semer ou en planter pour sa propre consommation? Il semblerait que oui. On peut se procurer de la semence au Jardin botanique de Montréal entre autres. Il faut réserver, c'est en quantité limitée.

Patrons de courtepoinette

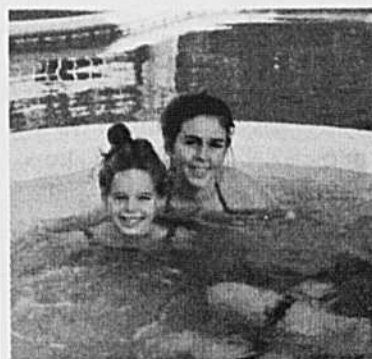
Je veux répondre à la demande de Huguette concernant la recherche de patrons de courtepoinette.

Nous, le Cercle de fermières de Saint-Cyrille, avons créé deux livres de patrons de courtepoinette. Il s'agit de « Trésors du passé » vol. 1 (plus facile) et vol. 2. Plusieurs centaines de patrons de courtepoinette à l'intérieur de ces deux livres. Ils se vendent 22 \$ chacun, des frais de poste de 3 \$ par livre sont ajoutés si envoi par la poste.

Pour commander ces volumes, écrire à : Patrons, 120 Saint-David, Saint-Cyrille-de-Wendover, Qc J1Z 1R8 et y inclure votre paiement, nous vous ferons parvenir les livres. Ou contactez la présidente du Cercle de Fermières de Saint-Cyrille : Mme Ghislaine Ladouceur au (819) 397-2389. *Gisèle Boudreault, secrétaire du Cercle de fermières, Saint-Cyrille*

Problème d'orthèses plantaires

Je vous écris parce que je suis tellement découragée de porter des orthèses qui me donnent

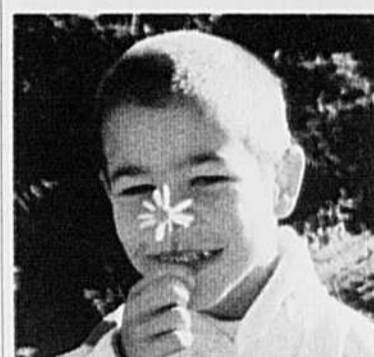
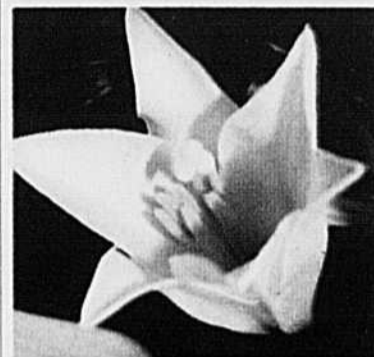


mal aux pieds, au dos et à la hanche. Je me promène d'un laboratoire orthésiste à l'autre pour essayer de comprendre le pourquoi d'être si inconfortable. Les laboratoires se protègent les uns et les autres. Tout ce qu'on me dit c'est que je me suis fait avoir sur le prix. Après six mois, elles sont déjà de vieilles semelles. L'orthésiste m'avait promis qu'elles dureraient dix ans. Si j'insiste pour me faire faire des corrections, il fait pire pour se débarrasser. Ma hanche est pire à chaque fois qu'il fait des corrections. J'écris à votre courrier au cas où il y aurait des personnes avec le même problème que moi et qui auraient eu soit un remplacement ou un remboursement. J'ai payé 900 \$ pour des semelles qui en valent 300 \$. Car j'ai téléphoné à plusieurs laboratoires. *Une autre déprimée*

Pour les questions d'orthèses ou de prothèses, il vaut mieux magasiner avant, que d'acheter du premier venu. L'imagine que vous aviez consulté auparavant un spécialiste en orthopédie qui lui vous a conseillé un laboratoire proche de lui, cela n'est cependant pas une garantie de satisfaction. J'ai trouvé solution à mes problèmes de pied dans une clinique de médecine sportive à Brossard, sur la rive sud de Montréal. Il faut dire que j'ai accepté une chirurgie contre les oignons aux deux pieds. Votre cas est différent et pourrait être référé à La Facture ou à J.E. Merci à ceux qui voudront vous aider.

« Un soir, un petit gars »

J'aime beaucoup lire votre courrier. Je suis à la recherche des paroles d'une chanson que mon père me chantait. Je ne connais que quelques mots :



« Un soir, un petit gars déserta sans le dire à personne... »
Merci à tous ceux et celles qui pourront me dire en partie ou au complet le reste des paroles. *Nostalgie*

Chauves, mouches et cire

Je suis abonnée depuis peu à la Terre et je lis votre courrier avec joie. Je viens répondre à quelques questions. Pour les chauves-souris, il existe un petit appareil à ultrasons électrique qui peut les faire partir : X Pulsor HP 220, fait par Continental Services intégrés inc., CP 185, Succ. Ahuntsic, Montréal H3L 3N8. Puis après, construire autour de la cabane à sucre des cabanes à chauves-souris, noires en contreplaqué peint. Contre les mouches polléniques, j'ai mis sur les bords des fenêtres des papiers à mouches qu'on achète en feuilles. J'en découpe une lisière, je la laisse sur le rebord du milieu de la fenêtre et les mouches vont se coller dessus. Pour le petit Jésus de cire, il existe une communauté de sœurs qui en fait. Elles ont peut-être des moules : Couvent des sœurs du Précieux-Sang, 2520 Girouard ouest, Saint-Hyacinthe (450)773-0330. *Mémère*

Chère Mémère, c'est grâce à des personnes comme vous que notre courrier continue de marcher sans boiter après 38 ans. Merci.

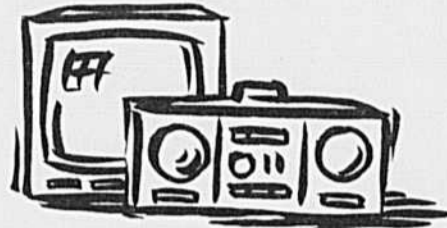
En français, c'est pas drôle du tout

Il m'arrive comme tout le monde de me faire avoir dans les films que je cours visionner. Samedi dernier, ne voulant pas être en retard dans les propos que je vous devais sur le prétendument « film de l'été », je m'en fus à la première projection de *Mambo italiano*. Mal m'en prit, ce fut une déception complète.

On m'avait dit dans mon entourage « va le voir en anglais, cela sera bien meilleur ».

Mais comme je vous écris en français et que la plupart d'entre vous ne comprenez que votre langue maternelle, j'ai fait honneur à la langue de Jean-Baptiste Tremblay. J'ai rarement vu un film au doublage aussi bâclé. On dirait qu'on a agi très vite pour ne pas manquer les projections du début des vacances. Ce qui n'est pas le cas, mais au moins cela ferait un prétexte pour présenter aux Québécois francophones une aussi vilaine copie de ce qui n'est au fond qu'une pièce de théâtre filmée. On a bien arrangé des extérieurs en Petite Italie à Montréal, dans le coin du marché Jean-Talon, mais la trame en reste une théâtrale et une véritable caricature de la vie italienne en notre pays.

La pièce *Mambo italiano*, oeuvre d'un jeune auteur italien, a été écrite en anglais et a connu un grand succès sur les scènes montréalaises. Steve Galluccio (qui vit toujours chez ses parents) a donc écrit une pièce qui lui ressemble en beaucoup de points. L'intrigue principale illustre les sentiments de deux jeunes gens qui se découvrent des tendances homosexuelles et qui doivent l'annoncer à leurs parents, terriblement italiens dans tous les sens du terme. On voit



RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

donc exploser, en paroles du moins, deux familles conservatrices et encore les pieds attachés dans la glèbe du vieux pays.

À entendre les publicités et les propos de Ginette Reno, entre autres, on allait crouler de rire et vivre un des grands moments de l'été. Il m'est arrivé de sourire et d'aimer voir ce Montréal italien si plein de jardins glorieux et de maisons rococo, mais l'ensemble de la production due à Émile Gaudrault est quelconque. La caricature du milieu est trop insistante, on finit par avoir une indigestion de papiers peints criants de grosses fleurs et de meubles accrocheurs.

Notre Ginette Reno, du moins dans la version française, ne donne pas toute la mesure dont on la sait capable. Ce qui est très drôle en anglais, par la rapidité et l'assonance des mots, devient lourd en français quand il s'agit de marier les lèvres au son. C'est à mon avis un défaut qui ne pardonne pas.

Sophie Lorain se tire mieux d'affaire avec son abattage habituel. Ne pensez pas vous éclater avec Pierrette Robitaille, elle n'y fait qu'une bien insignifiante figuration. Les deux acteurs torontois qui jouent les amants sont quelconques. Même un excellent acteur comme l'Américain Paul

Servino ne donne pas toute sa mesure. Un comédie cela doit être un feu roulant, surtout dans ce genre de caricature d'un milieu. Autrement, on navigue entre un sourire et un malaise et les attentes sont trop hautes et surtout trop longues entre les bons moments et ceux où on se languit.

Je trouve à ce propos nos critiques officiels bien mous et bien peureux devant nos productions du cru. On n'ose pas dire crûment les choses, de peur de nuire à la bonne distribution du film et surtout on n'ose pas parler du fond des films, des sujets abordés, de leur pertinence.

Dans *Mambo italiano*, les propos sont moralisateurs et restent à la surface des choses. L'ensemble de la population est plus avancée sur cette

question de l'homosexualité que ne le sont les protagonistes du film. Il est vrai que la population italienne est probablement plus attachée aux valeurs conservatrices, tant mieux diront certains, mais cela n'en fait pas un bon film pour autant.

Vous allez encore me trouver bien sévère, probablement. Mais très évidemment que je ne vous empêche pas d'aller voir ce film et de vous y bidonner. Je vous le souhaite de tout coeur. Tout comme j'ai été étonnée de lire et d'entendre certains lecteurs me dire que ma critique des *Invasions barbares* les avaient empêchés d'aller voir cette production. Les *Invasions* sont un chef-d'oeuvre comparées à *Mambo*. On ne peut rapprocher des genres aussi disparates.

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche

Invités dimanche le 15 juin 2003

• Suzanne et Yvon Chartrand
Éleveurs élites à Papineauville
Ferme laitière



• Thomas Steiner,
Lauréat - PME agricole de l'Outaouais
Plaisance

• Sylvie Farez, m.v.
Agence canadienne d'inspection des aliments
Présentation des maladies animales



Note - La prochaine émission sera diffusée à la mi-juillet

- 105,5 Lévis-Beauce 7h45
- 103,9 Montmagny-Bellechasse 7h45
- 103,1 Montérégie 7h15
- 97,3 Laurentides-Outaouais 8h30
- 95,6 Estrie 7h45
- 99,1 Lanaudière-Mauricie 9h30
- 106,7 Appalaches 6h30
- 94,3 Bas Saint-Laurent 7h30
- CIBO-FM - Senneterre 6h30
- CFGT - Alma 7h00
- CKMN-FM - Rimouski 6h30

Mercredi: 99,3 Bois-Francs 5h45
94,7 Bas Saint-Laurent 6h45

CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ

Lundi 16 juin 2003 à 20h30 à Télé-Québec (émission en reprise)

(Rediffusion: mardi 23 h 30, mercredi 14 h 30 et dimanche 13 h 30)

Ail. Jean-Guy Brais a déjà été le plus gros producteur d'ail au Québec. Aujourd'hui, même s'il a vendu sa ferme (La Ferme des Moissons) à son fils, c'est encore lui qui s'occupe de la production. Il vend de l'ail tressé aux marchés Jean-Talon et Atwater et de l'ail à tige dure pour les « bunchs » en Ontario. Il cultive 7 acres et demie d'ail ce qui est honorable pour une culture qui demande beaucoup de soin et qui doit concurrencer l'ail de l'Asie et de l'Amérique du Sud.

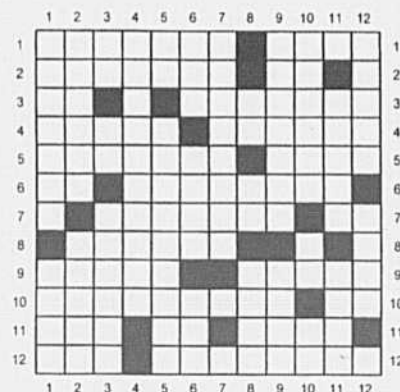
Tomates bio énergétiques. Christian Côté est un pionnier de la culture de tomates biologiques en Gaspésie. Avec quatre autres partenaires, il vient de mettre sur pied le plus grand complexe de serres de culture de tomates bio au Québec, les Serres Jardin Nature à New Richmond. Leur projet est révolutionnaire, en ce sens qu'ils récupèrent une partie de l'eau réchauffée durant les opérations du moulin de pâte et papier voisin pour chauffer les serres et retourner l'eau ainsi refroidie au moulin qui la récupère.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

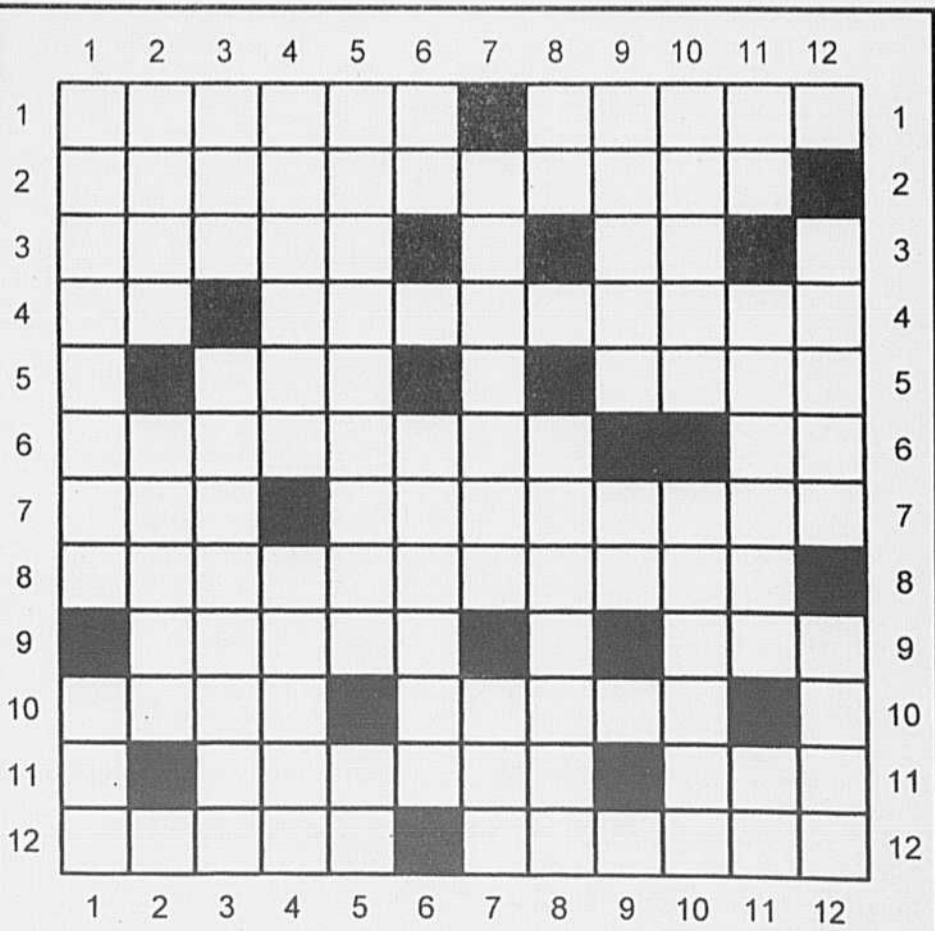
1. Chêne. - Bédouin.
2. Liliacée à fleur blanche ou verdâtre.
3. Une variété est la williams. - Ut.
4. À la mode. - Partie du harnais.
5. Reptile. - S'aventurer.
6. Caractère permanent de quelqu'un. - Thulium.
7. Combat. - L'iris est une.
8. Début de la floraison.
9. Arbre de la famille des oléacées. - Il.
10. Gallinacé. - Mode de germination comme chez le haricot.
11. État d'Europe. - Utilisé.
12. Oiseau de basse-cour. - Ses rhizomes sont comestibles.

- 4- Silicate de zirconium. - Lentement.
- 5- Action de répéter. - 52 semaines.
- 6- New Hampshire. - Fictif.
- 7- Plante à rameaux en forme de raquette. - Pivert.
- 8- Argent. - Construire.
- 9- Poste récepteur. - Champion.
- 10- Plante médicinale d'Afrique. - Plante au feuillage très coloré.
- 11- Béryllium. - Fixé dans sa mémoire. - Étain.
- 12- Exploitation agricole. - Pensée.



VERTICALEMENT

- 1- Se dit de l'art de tailler les arbres. - Professionnel.
- 2- Philosophe et sociologue français 1905-1983. - Réception des hôtes de marque accompagnée d'un repas.
- 3- Fondu. - Tours de guet.



Des auxiliaires indispensables



Les salades sont devenues des compléments indispensables aux repas. Quand elles ne constituent pas un repas complet en elles-mêmes par l'ajout de viandes froides ou d'œufs et fromages.

Salade de maïs

(4 à 6 portions)

Vinaigrette

125 ml (1/2 tasse) mayonnaise
30 ml (2 c. à s.) lait
30 ml (2 c. à s.) vinaigre
30 ml (2 c. à s.) sucre
sel et poivre

398 ml (14 oz) maïs en grains, en conserve, égoutté
125 ml (1/2 tasse) poivron vert, en dés
125 ml (1/2 tasse) poivron rouge, en dés
125 ml (1/2 tasse) céleri, émincé en biseau
1 carotte, râpée
3 échalotes vertes hachées

Dans un bol, mélangez les ingrédients de la vinaigrette. Réservez.

Dans un saladier, mélangez les légumes. Arrosez de vinaigrette; remuez. Servez.

Salade de légumes

(8 à 10 portions)

Vinaigrette

250 ml (1 tasse) sucre blanc
250 ml (1 tasse) vinaigre
180 ml (3/4 tasse) huile végétale
15 ml (1 c. à s.) moutarde préparée
5 ml (1 c. à t.) graines de céleri
5 ml (1 c. à t.) sel

125 ml (1/2 tasse) brocoli, en bouquets
125 ml (1/2 tasse) chou-fleur, en bouquets
60 ml (1/4 tasse) poivron vert, en dés
1 carotte, tranchée
250 ml (1 tasse) champignons, en quartiers
125 ml (1/2 tasse) concombre, tranché
60 ml (1/4 tasse) oignon, haché
1 chou rouge, émincé

Dans une petite casserole, combinez les ingrédients de la vinaigrette; amenez à ébullition; laissez tiédir environ

30 minutes. Réservez.

Dans une casserole d'eau bouillante légèrement salée, faites blanchir 1 minute le brocoli, le chou-fleur, le poivron et la carotte; égouttez; laissez tiédir.

Dans un saladier, mélangez tous les légumes. Arrosez de vinaigrette. Servez.

Salade d'asperges

(4 portions)

Vinaigrette

125 ml (1/2 tasse) huile de maïs
60 ml (1/4 tasse) jus de citron
45 ml (3 c. à s.) vinaigre de vin
5 ml (1 c. à t.) moutarde forte
5 ml (1 c. à t.) échalote sèche, hachée finement
sel et poivre

450 g (1 lb) asperges vertes, épluchées, coupées à environ 2,5 cm (1 po) de la base

Dans un bol, mélangez les ingrédients de la vinaigrette. Réservez.

Dans une casserole, versez 5 cm (2 po) d'eau froide; salez légèrement; amenez à ébullition. Ajoutez les asperges. Couvrez à moitié; laissez cuire 10 minutes à feu moyen; égouttez.

Dans un plat de service, déposez les asperges. Arrosez de vinaigrette. Servez.

Salade de pommes de terre

(4 à 6 portions)

750 ml (3 tasses) pommes de terre, non pelées, cuites, en dés
250 ml (1 tasse) céleri, en dés
45 ml (3 c. à s.) oignon rouge, haché
60 ml (1/4 tasse) persil, haché finement
60 ml (1/4 tasse) cornichons sucrés, hachés
180 ml (3/4 tasse) mayonnaise
10 ml (2 c. à t.) sel
1 ml (1/4 c. à t.) paprika

Dans un bol, mélangez tous les ingrédients. Servez.

Tirées de « Qu'est-ce qu'on mange? » des Cercles de Fermières du Québec

PLACE AUX 8-12

En attendant Harry Potter...

Es-tu un fan d'Harry Potter? Es-tu séduit par le monde de la fantaisie où l'on rencontre dragons, sorciers, licornes, mandragores, potions magiques, balais volants et moldus (les gens normaux chez les sorciers)?

Harry Potter et l'école des sorciers, le premier livre de la série est sorti en 1997, bien discrètement, sans tambour ni trompette. Depuis, Harry est connu dans plus de 200 pays et ses aventures ont été traduites en 55 langues. Plus de 195 millions de livres ont été vendus! Complètement fou! Le volume cinq des aventures d'Harry Potter en français sera publié cette année. Il comportera 800 pages!

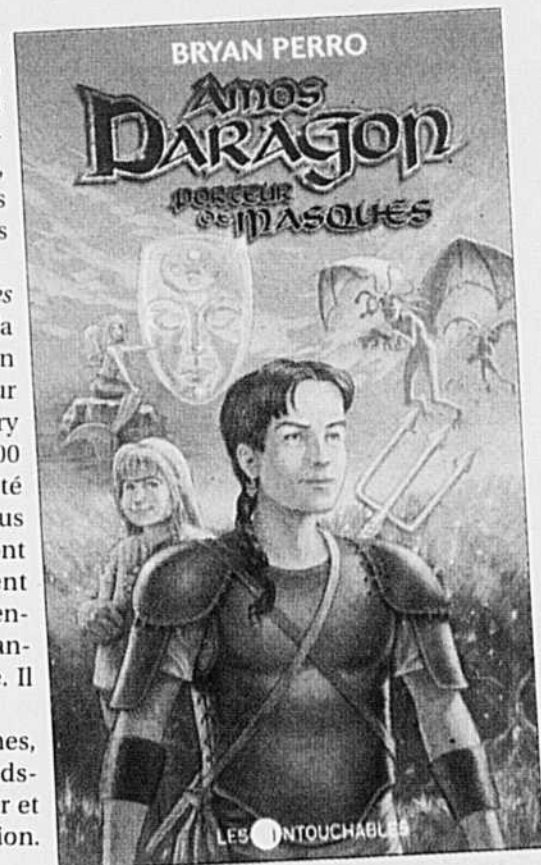
Harry Potter plaît aux jeunes, aux parents, aux grands-parents. Parce qu'il fait rêver et vagabonder notre imagination. C'est magique!

Plus que de séduire le monde entier, les aventures d'Harry Potter ont provoqué une explosion de livres d'aventures fantastiques.

Amos Daragon, porteur de masques appartient à cette catégorie. Amos, un jeune garçon de douze ans, est investi d'une mission par la Dame Blanche. Il sera porteur de masques et devra rétablir l'équilibre du monde menacé par la domination d'êtres maléfiques et malfaisants. Avec son ami Béorff, un jeune garçon de la race des « béorites » qui peut se transformer en ours, il parcourt des contrées étranges peuplées de créatures légendaires, de chevaliers et autres personnages fascinants. Il s'agit du premier tome d'une série. (*Amos Daragon, porteur de masques*, par Bryan Perro, Les Intouchables, 10 ans et plus.)

Voici la troisième aventure des Triplets de Gradlon, Brigitte, Yann et Pépin, *Pépin et l'oiseau enchanté*. En leur compagnie, nous plongeons dans le monde des légendes de la Gaspésie. Dans l'univers magique d'une clairière, la vie du triplet Pépin, joueur de violoncelle et poète, prendra une nouvelle direction. Très joliment écrites, les aventures des triplets baignent dans des atmosphères mystérieuses. (*Pépin et l'oiseau enchanté*, Bernard Boucher, Boréal junior, 10 ans et plus.)

Un peu plus loin sur la Côte-Nord, Francis se lie d'amitié avec Antony, le jeune Amérindien. De belles histoires amérindiennes et des aventures en forêt nous attendent dans *Coueurs des bois à Clark City*.



(Viateur Lefrançois, Éditions de la paix, 9 ans et plus.)

Le petit maudit est un petit garçon détestable, qui fait des cent-dix-neuf coups. Il n'a pas d'amis, pas d'amour, pas de passion. Tu verras qu'il fera un découverte qui peut-être changera sa vie. (*Le petit maudit*, Gilles Tibo, collection Ma petite vache a mal aux pattes, Soulières éditeur, 6-9 ans.) Dans la même collection, *J'ai vendu ma petite sœur*, raconte l'histoire abracadabrante d'un frère qui croit rendre service à tout le monde en se débarrassant de Zoé, sa petite sœur brailarde. (Danielle Simard, Soulières éditeur, 6-9 ans.)

Sites Internet à visiter :
www.harrypotter.galimard-jeunesse.fr ET
www.amosdaragon.com

Les gagnants de notre dernier concours

Crystel Voghell, Saint-Césaire, gagne le livre *Le corps humain*.
Marie-Claude Dion, Saint-Basile-le-Grand, gagne *Mat et le fantôme*.
Stéphanie Landry, Chesterville, gagne le livre *Solo chez madame Deux-Temps*.
Catherine Roy, Saint-Victor, Beauce, gagne le livre *Le violon dingue*.
Vanessa Picard, Saint-Jean-Chrysostome, gagne le livre *Babalou et la pyramide du pharaon*.

ANNONCES CLASSÉES

Téléphone:
(450) 679-7809

Télécopieur:
(450) 670-4788

LA TERRE n'arrête jamais de travailler...

ANNONCES CLASSÉES (450) 679-7809

1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES

- Prix minimum (20 mots et moins) : 13,00\$ la parution
- Annonce sans cadre : 0,65\$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 5,55\$ plus 0,65\$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans : 4,30\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce; 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 9,75\$ la parution

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE RABAIS DE 20%

- Prix minimum (20 mots et moins) : 10,40\$ la parution.
- Annonce sans cadre : 0,52\$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,45\$ plus 0,52\$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans : 3,45\$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 7,80\$ la parution

DANS TOUS LES CANTONS (450) 679-7809

Membres de l'UPA - numéro de producteur requis (7 chiffres)

- Prix minimum (20 mots et moins) : 5,00\$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 5,55\$ plus 0,25\$ le mot, la parution.

Non-membres de l'UPA - une annonce dans les rubriques classées est obligatoire

- Prix minimum (20 mots et moins) : 6,50\$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 5,55\$ plus 0,33\$ le mot, la parution

Courrier électronique:

sdeveault@tcn.upa.qc.ca mmarcil@tcn.upa.qc.ca

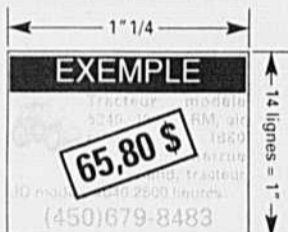
CLASSÉES COMMERCIALES (450) 679-8483

(annonces comprenant logo, cadre, photo)

Christian Guinard (poste 7271) Sylvain Lalonde (poste 7576)
Sylvain Joubert (poste 7272) Chantal Rainville (poste 7432)

**1 À 4 INSERTIONS
OU INSERTIONS
NON-CONSÉCUTIVES**
4,70\$ la ligne agate

**5 INSERTIONS
CONSÉCUTIVES ET PLUS,
D'UN MÊME TEXTE
RABAIS DE 20%**



INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:



LES ANNONCES CLASSÉES

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Maison de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Télec. : (450) 670-4788

Indiquer **CLAIREMENT** vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)



ACCEPTÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessus mentionnés.

AVIS IMPORTANT AUX ANNONCEURS

Les bureaux de la Terre de chez nous seront fermés les **mardis 24 juin et 1^{er} juillet**. Les réservations d'espaces publicitaires et les annonces classées devront en conséquence être faites avant le **18 juin à midi, pour l'édition du 26 juin**, et avant le **25 juin à midi, pour l'édition du 3 juillet**.

À LOUER DIVERS

À LOUER TRACTEUR
John Deere 6210 avec chargeur.
Robert: (514)702-0777.

LOCATION estivale: TRACTEUR
TS 100 New Holland, 195. Informations, tél.: (450) 437-1890

QUOTA de lait à louer, 10\$ kg/jour.
Cause: incendie. Pour juin, juillet et août. Tél.: (819) 983-1281

TRACTEUR Landini 100 hp P.T.O.
presque neuf, excellente condition, entretien compris. À LOUER à bas prix à partir du 15 avril au 15 octobre. (450)922-2484, (514)232-4495

Tracteurs J.D. 7710, 7210, 6320 à louer, à la semaine ou au mois. Pour information: 1-877-878-4404.

ANIMAUX DEMANDES

AI BESOIN de bons troupeaux Holstein pur sang ou croisés ainsi que des TAURES ouvertes ou gestantes. (450)779-2018, (450)793-4902

AVONS BESOIN de taures Holstein ouvertes et gestantes, service rapide partout au Québec. Yvon Hamel, Saint-Etienne (Qc). (418) 836-1119. Cellulaire: (418) 670-1930.

AVONS BESOIN de troupeaux de taures ouvertes et saillies, pur sang ou croisées. Ferme Houde. Téléphone: (819) 835-9424

AVONS BESOIN troupeau Holstein pur sang ou croisé, taures saillies ou ouvertes; aussi recherche FERME laitière. Téléphone: (819) 879-7366, (819) 571-0078.

VIANDE BIOLOGIQUE. Achèterais viande biologique: volaille, ovine, porcine, bovine et veau. Informations, tél.: (450) 836-2590

ANIMAUX A VENDRE

ACHETEUR - VENDEUR
VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang fraîches vélées ou vélant sous peu; TAURES gestantes 3 mois et+ et troupeau complet. DONALD JOYAL INC. (450)794-2863.

AGNELLES et béliers Arcott Rideau p.s.e. ou non enregistrés, contrôle génovis. Exempts de maedi visna statut argent. Réservez. Bergerie Lavalée. (418)277-2175

ALPAGAS. Lamas, Poneys, Chevaux miniatures, Cochons miniatures. Chèvres miniatures. Anes. Vaches Brahma. Cochons d'Inde. Pigeons. Moutons miniatures. Moutons Jacob. (819)336-3817

Animaux à vendre?

Vaches, génisses, taures, veaux et embryons

Affichez gratuitement leurs descriptions avec photos sur...

www.AgriBid.ca
1 877-669-2474

ANIMAUX A VENDRE

ANGUS
À vendre, bon choix de taureaux Angus noir, pur sang enregistrés, avec papier bleu. Information: Jocelyn Autotte: (819)397-2972.

ANIMAUX Simmental à vendre à Chesterville. Tél.: (819) 382-2266 ou (450) 655-5353

VEAUX DE GRAIN SEVRES
Garantis 200 lbs.
Holstein seulement
2 implants, vermifugés, vaccinés, tag certifié.
Réservez à l'avance
PRIX TRÈS TRÈS COMPÉTITIFS
(819) 367-3641 • Cell.: 1-819-357-0630

ANGUS NOIR
Choix de (8) taureaux 1 an et (3) 2 ans, avec papier bleu et or. JD Farms: (450)539-1862

ARABE
Poulain noir 1 an: 5,000\$, 2 ans: 6,000\$. Pouliches 2 ans: 1 noire, 1 baie, 6,000\$/ch. Hongre 3,000\$. Ferme Champarade. (450)474-3948

ARCOTT Rideau pur sang non enregistrés, 50 brebis, 1 bélier 2 ans, avec ou sans agneau, ASRA transférable. (819)842-1843

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, JOB 220. Téléphone: (819) 877-5461, fax (819) 877-3845 www.quebecangus.com

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC
Brigitte Bergeron, 144 Grande Barbe, Saint-Césaire, J0L 1T0
www.charolaisquebec.qc.ca
email: acqcharolais@sympatico.ca
Tél./fax: (450)469-2775

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LI-MOUSIN DU QUÉBEC. Jérôme Poirier. Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007.

Association Hereford du Québec
Information: André Beaumont prés. (418)875-3031, Jean Tétrault vice-prés. (450)535-6606, Louise Joyal sec.-trés. (819)336-3385.
www.herefordquebec.ca

À VENDRE: 2 juments grises (4 et 5 ans), environ 1 250 lb, domptées à l'attelage et à l'équitation. Téléphone: (450)562-8085.

BÉLIERS (4) Arcott Rideau à vendre. Pour information, demander Marc: tél. (418) 349-3693

BÉLIERS (4) Dorset pur sang enregistrés, nés février 2002. Bergerie Kildare, Lanaudière. Information, téléphone: (450)759-5516.

BÉLIERS RP Dorset, Finnois, Suffolk, demi-British, femelles RP Dorset et hybrides prolifiques (FN x DP) gestantes, saillies, entretiens, agnelles remplacement. (819)227-1256 bergerie.chouette@infoteck.qc.ca

BREBIS = 150 à 125\$, à vendre. L'Isle-Verte: (418) 898-3246.

BREBIS East Friesian en lactation, 10 à 66% de 1 an, 10 à 50% de 2 ans, vente rapide. (819)336-2543

ANIMAUX A VENDRE

BREBIS Suffolk (40); AGNEAUX (15); CHEVRES (10); BOUCS (2). Race pure, prix à discuter. Téléphone: (450) 661-8715.

BREBIS. Troupeau 235 hybrides et croisées, très bon rendement, gestion sur G.I.B., prolificité 2,07, 1,3 agnelage/année. Information: soir (418)668-0453, jour (418)347-1378

BREBIS: troupeau de 415 brebis, peut être vendu au total ou en petits lots. Sayabec, vallée de la Matapédia, (418)536-3300.

CERFS adultes 38 femelles, 22 bébés, 6 mâles, avec enclos et équipement. Tél.: (819) 382-2358

CERFS ROUGES
Programme d'élevage. Soutien financier. Achat de vos petits. Ranch du cervidé D.J.
Tél.: (819) 396-2612

CERFS ROUGES. Troupeau de cerfs rouges à très bon prix, excellente génétique. Pour informations, tél.: (819) 362-6594

CHAROLAIS
15 bons taureaux Charolais 12-15 mois, avec attestation pour A.S.R.A. certains sans cornes, possibilité de livraison. Information: Ferme Dubuc: (819)225-4298.

CHEVAUX (2) CLYDESDALE
"Gelding" 2 ans et 5 ans, enregistrés. St-Antoine-sur-Richelieu. Tél.: (450)787-2735, (450)782-2903.

CHEVAUX, 3 Belge "gelding": deux 10 ans, un 6 ans, de 1,800-2,000 lb, mesurant 16,3 à 17,3 mains, domptés partout simple et double, "safe traffic". Téléphone: (819)362-2833, (819)362-5447

CHEVAUX à vendre: 3 poneys, 3 ans à 8 ans. Le soir et à l'heure des repas. (418)888-3451.

CHEVAUX Belge: juments, étalon, pouliches, juments gestantes, à vendre ou à échanger pour vaches laitières. Soir (450) 258-2041

CHEVAUX Canadien 11 mois: une pouliche #9811, 1,900\$, un étalon #9810, 1,800\$, un "gelding" #9812, 1,500\$. Tél.: (418) 364-6816

CHEVAUX Canadiens: poulain "gelding" 1 an, 1,400\$; POUliche demi Canadienne 1 an, 800\$; QUARTER HORSE 14 ans, dompté, 1,000\$. (819)382-2708

CHEVAUX de 34" à 16 mains, de 400\$ à 2,500\$. Aussi pension pour chevaux disponible, réservez tôt. Isabelle: (450)267-4819.

CHEVAUX divers à vendre pour la selle, pour le travail: poulains, pouliches, poneys, etc. Abandon des affaires. Tél.: (819) 583-0498

CHEVAUX MINIATURES enregistrés: poulains, pouliches 2 ans, 1 an et du printemps, différentes couleurs, tempérament facile. Faut voir! (450)479-6923.

CHEVAUX pur sang Belge avec papiers, 2 étalons: l'un 15 ans et l'autre 1 an, 1,200\$ chacun; aussi JUMENTS avec progéniture. Information: Renaud Baril, 1975 Marie-Victorin, Deschailions, C. Lotbinière, GOS 1G0.

ANIMAUX A VENDRE

CHEVREAUX à vendre, bon prix. Pour information: (450)454-5264.

CHEVRES (40), chevrettes (12) et boucs (3) Boer p.s.e. et croisés. Troupeau au complet ou séparé. Tél.: (418)774-6249, (418)226-9508

CHEVRES (40) laitières, 30 chevrettes prêtes à saillir, toutes Alpine pur sang enregistrées, 10 chevreaux mâles. Information: heure des repas: (819)336-6883.

CHEVRES, chevrettes de race Nubienne, Alpine et Saanen. Téléphone: (450)793-4831.

CHEVRES et chevrettes de race Alpine et Saanen, à vendre. Téléphone: (450) 246-0088

CHEVRES pure race Nubienne enregistrées, femelles et boucs, bonne lignée laitière, bonne lignée d'exposition, nourris aux grains bio. Téléphone: (450)533-6392

CHEVRES, troupeau avec quotas de 360 litres/ jour chez Damafro. Acheteur sérieux seulement. Téléphone: (819)838-4398.

CHEVRETTES (24) en gestation, 3 boucs 1:1/2 an; Nubien, Alpin, Saanen, avec enregistrement; aussi EQUIPEMENT de traite au complet en bonne condition. (819)378-4618, (819)691-3229

CHIENS DE RACE (LECOURS)
Chiots, jeunes adultes, super compagnons pour le contrôle des animaux, de toute beauté! Faut voir! Information: (450)430-4424.

ÉLEVAGE de cerfs Rouges à vendre. Information: (418) 275-3240.

ÉTALON Quarter Horse 2 ans, couleur baie, 15 mains, 2,000\$. Tél.: entre 19h et 21h, (450)297-3470.

FAUT VENDRE! Troupeau CHEVRES Alpine, Nubienne, environ 28 sujets, 1 bouc Toggenbourg. Faites une offre. Après 20h (450)455-3057

GALLOWAY ceinturé, deux vaches avec veau mâle du printemps, pur sang enregistrées, belle qualité, avec ou sans papier. Ferme du Rapide, St-Hyacinthe, (450)799-5117.

GALLOWAY
Vaches de boucherie, race écossaise, rustiques. Pour information, le soir: (418) 325-2328.

GELBVIEW
TAUREAUX avec papier bleu et génisses. Transport organisé. Inf.: Michel Hickey (819) 459-3581

GÉNISSES pur sang classifiées de tous âges, aussi taures vélant à l'autome, troupeau officiel P.A.T.L.O. de 10,600 kg. Acheteur sérieux seulement. Demander Annie. Téléphone: (450)759-9208

GROS "TEAM" de chevaux Percheron noirs "geldings", très bien domptés, pesant 2,000 lb et+, prix 6,000\$. Tél.: (613) 443-5307

HAFLINGER
3 Pouliches 2 ans, cassées selle et voiture, dont 2 identiques. Jument 12 ans, gestante domptée simple et double et à la selle, très très bonne pour les enfants. Service d'étalon disponible: Admiral. Aussi remorque à chevaux 16" fifth wheel, 3,500\$. Informations: Denis (450)438-8182, cellulaire (450)565-7883.



ANIMAUX A VENDRE

HAFLINGER: étalon Haflinger de 3 ans, père Adanac, mère Ternura importée d'Autriche; pouliche de 2 ans; pouliche 1 an; pouliche de 2003; poulain 2003. Tous enregistrés. Tél.: (819)263-1010.

HEREFORD pur sang: 3 taureaux avec papier bleu, 15 vaches et veaux, 8 génisses. Information, tél.: (819) 889-2597

HIGHLAND
Taureaux de génétique supérieure classés en station, éligibles à l'assurance stabilisation. Possibilité d'échange avec femelles ou taureaux de réforme. D'excellentes jeunes femelles pur sang Highland aussi à vendre. Livraison incluse. Information (819)275-7027

HOLSTEIN: 2 taureaux 1 an, pur sang, prêts pour le service. Téléphone: (819) 364-5025.

Holstein et Suisse brune p.s.
14 Vaches fraîches, 9 vaches dues, 11 taures ouvertes, 18 taures gestantes. Informations: (418)268-6024, (418)268-3724

HOLSTEIN pur sang, premier veau, fraîche vêlée. Pour information, téléphone: (819) 872-3760.

HOLSTEIN ROCHALAIN: Taureaux prêts pour service, garantis fertiles, habitués en groupe. Mères T.B. plus 10.000 kg J.Alain Laroche, St-Albert. (819)353-2910.

HOLSTEIN
Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENUE. Tél.: (418) 833-6563.

HOLSTEIN: VACHES laitières, directement de la propriétaire, dociles, intelligentes, bons pis, bons membres. Information: (418)247-5503.

JUMENT Canadienne enregistrée, 2 ans, noire, domptée attelage simple et double, cassée à la selle, 3.200\$. Téléphone: jour (450)373-4400, soir: (450)371-3186.

JUMENT HAFLINGER 13 ans, avec bébé de 2 mois, mâle. Information: (450)258-3242.

JUMENT Paint avec poulain rouge et blanc, 4 ans; ETALON 26 mois rouge et blanc; ETALON 17 mois noir et blanc. (418)733-4553

JUMENT Quarter Horse 14 ans, avec papier; JUMENT Quarter Horse 11 ans, sans papier. Information, tél.: (819) 652-2924

JUMENTS (2) Belge; 2 JUMENTS Haflinger sans papier. Pour information, tél.: (613) 673-4400

LAMAS
Deux mâles 1 an, à prix très abordables, peuvent être enregistrés. Pour information: (819)846-0343.

LIMOUSIN
Taureaux "fullblood" de 12 à 16 mois, avec papier bleu, prêts pour le service. Tél.: (450) 772-2731

MAGNIFIQUES POULAINS Paint, 2 femelles, 1 mâle; QUARTER HORSE 1 femelle. Tous p.s.e. 800\$ à 1.000\$. CHEVAUX randonnée fiables. (450)836-2923

MOUTONS Tunisiens, race d'époque biblique, grandeur moyenne, queue mi-grasse, bonnes laitières, laine haute qualité, jolis(es) intelligents(es) (tant que moutons). Information: (450)829-3102.

ÂNES avec croix sur le dos, idéal pour ferme pour éloigner prédateurs, très doux; OIES. (450) 825-0774

ÂNES miniatures: 1 mâle de 3 1/2 ans (400\$) et 1 mâle né le 10 avril 2003 (350\$). (450)430-5926, courriel: Bbonhomme@aol.com, Mirabel.

ÂNESSE 2 ans blanche et beige; CHEVRES et moutons. Pour informations, tél.: (450) 777-4280

PONEYS (2) Shetland 41", noirs, domptés simple et double, buggy show, buggy d'entraînement. Téléphone: (450) 771-1269

POULAIN Canadien 13 mois, brun foncé, non enregistré. 800\$. JUMENT Quarter Horse Arabe 9 ans, baie, 14,2 mains, 1.500\$. Prés Saint-Hyacinthe, (450)792-3942.

QUARTER HORSE: 6 chevaux 2 ans, lignée Doc's Wichory, Zippo PatBar, Dual Pep. Un mois d'entraînement professionnel, prix: 3.000\$/3.500\$. Aussi 7 Yearlings, mêmes lignées, prix: 2.000\$/2.500\$. Information, français: (613)524-1187, anglais: (613)679-4151.

RENARD
Partez votre ferme de renards. Pour information: (450) 782-2951.

TAUREAU Simmental 2,1/2 ans avec papier bleu; POULAIN Paint, 1 an. (418)728-3391

TAUREAUX HOLSTEIN: pur sang enregistrés, excellent choix, de 2 mois à prêts pour service, haut potentiel génétique. Possibilité de livraison: (418)259-7459.

TAUREAUX prêts pour le service, fils de Igniter, Red Marker, etc. FERME Stanfold Holstein Inc, Princeville, (819)364-5789.

TAUREAUX Simmental (2), âgés de 15 mois, un "full" Fleckvieh et l'autre sans cornes de type "Red Baldie", avec papier bleu. (819)288-5005

TAURES (25) de boucherie certifiées biologiques, vêlage début juin 2003, saillies par Angus noir ou rouge, vêlage à 3 ans. Mère des taures: F1 (Simmental/Angus/Hereford). Père: Charolais français, 62.500\$. Téléphone: (819)382-2875

TAURES Holstein (30) pur sang et croisées, de 500 à 900 lb. Pour information: (819)696-1964.

Troupeau de CERFS ROUGES hybrides, 62 têtes, équipement complet. Téléphone: (819) 382-2708.

TROUPEAU de wapitis hybrides, 39 bêtes de tous âges, statut négatif décembre 2002, 13 femelles gestantes. Information: Denis, après 18h, (819)336-5522.

VACHES (10) Charolais p.s.e., vêlées ou vêlant sous peu. Information: (450)264-5509, (450)601-3359.

ANIMAUX A VENDRE

TROUPEAU JERSEY PUR SANG
32 Têtes enregistrées, excellente famille de vache. Ferme Des Acres Royales. Demander Dany. Téléphone: (450) 460-4829

VACHES (10) Holstein, fraîches vêlées et un taureau, pur sang, de 1 an. (418)241-6459.

VACHES (20) à boeuf Charolais, Simmental, Hereford, plusieurs avec veau, 40.000\$ avec assurance stabilisation transférable. Téléphone: (450)299-2557.

VACHES (30) VÊLÉES
Ou vêlant sous peu; 14 taures 1 an Simmental, Angus, Charolais; 1 taureau Simmental. Tous sont enregistrés. St-Antoine-sur-Richelieu, (450)787-2735, (450)782-2903.

VEAUX DE GRAIN
Moyenne 200 lb et +, vaccinés, implants, vermifugés, tag certifié, prix très concurrentiels. (819)263-2461, cellulaire: (819)371-9604, ferme: (819)263-0723.

ANTIQUE
SÉPARATEUR électrique McCornish; BARATTE à beurre en bois antique, gros format; BIDON de lait; MOULE à beurre; ancien POT de lait en verre. Tout en bon état. Vendu en lot: 600\$. Laisser message: (450)538-2758.

AUTOS A VENDRE
FORD F-150 XLT (1999), V6, 4.2L, 4x2, 72.000 km, boîte 8' avec Fibrobac. (450)438-6334

A VENDRE DIVERS
ÉQUIPEMENTS USAGÉS
Évaporateurs
• 6x14 à l'huile à l'argon Darveau
• 5x14 à l'huile à l'argon Dallaire
• 4x15 à l'huile à l'argon Dallaire
• Turbo 4x14 Waterloo
• Fournaise 6x16 à l'huile Dallaire
• 2x6 au bois Dallaire
• 2 panes à eau 4x10 à l'argon
• Plusieurs brûleurs à l'huile Corlin 601-701
• Divers évaporateurs au bois (4x14 - 4x16 - 5x12 - 5x14 - 6x14)
• Osmoses
• Airablo 600 gals modulaire 2000
• Airablo 1600 gals modulaire 2000 (une saison d'usage)
• Airablo 1200 gals modulaire 2000
• Airablo 600 gals
• Turbo compact 600 gals Darveau
• Lapierre 1200 gals avec pompe 39 (2 modèles disponibles)
• Lapierre 1200 gals avec 3 turbines 5 hp
• Waterlog small 1800 gals (3 saisons d'usage)
Info: 1 800 361-5158 ou votre représentant
LES ÉQUIPEMENTS D'ÉBRIÈRE C.D.L.

EXCAVATEURS KELLEY
Les petits excavateurs bâtis comme les gros 5 modèles disponibles
Profondeur de creusage 6'6" à 12'6"
Portée de 8' à 14'6"
Attache 3 points
Bennes de 9' à 36' et fourche à fumier
Achetez directement du distributeur et économisez
Les Distributions 5379, rue King Est
Ascot-Corner (Sherbrooke)
Québec J0B 1A0
Payeur
Tél.: 1-888-821-2015
Fax: (819) 820-0490

ATTENTION VIGNERON. Matériel de viticulture: 2 presses à raisins manuelle et hydraulique, plusieurs réservoirs plastiques. Téléphone: (450) 546-3411

Le seul producteur de CHAUX DOLOMITIQUE au sud du Saint-Laurent
LES CARRIÈRES ST-FERDINAND INC.
+ Certifié BNO
+ Un fertilisant hors pair
+ Équilibre le pH de vos sols
Téléphone sans frais
1 (888) 428-9511
PRODUIT 100% NATUREL Plus de 25% de magnésium
www.lescarrieresstferdinand.com

Bulk tank usagés, remis à neuf
200 à 6000 gal. DeLaval, Mueller, Surge, Zéro, Dairykool
Plus de 70 en inventaire
DeLaval MUELLER
Unités de réfrigération neuves et usagées
Réparation de fuites intérieures. Avec Leblanc, c'est gagnant!

ROSE DRUMMOND
LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

BEAUCE: deux porcherries, de 40x200, à vendre seulement pour matériaux, prix à discuter. Carl, jour (pagette): (418)386-9091, soir: (418)426-1308.

HOUSES SUR MESURES
FORD - GM - DODGE - TOYOTA
Protégez et décorez les sièges de votre camionnette / pick-up
Les housses protègent les sièges originaux et en rehaussent la valeur lors de la revente.
Tél.: (450) 776-1001
Sans frais: 1 866 633-1001

LES HOUSES ARMSTRONG inc.
HOUSES SUR MESURES
FORD - GM - DODGE - TOYOTA
Protégez et décorez les sièges de votre camionnette / pick-up
Les housses protègent les sièges originaux et en rehaussent la valeur lors de la revente.
Tél.: (450) 776-1001
Sans frais: 1 866 633-1001

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

A VENDRE DIVERS

L.S. BILODEAU INC.
Fabricant d'équipements d'ébrièrie jusqu'à 35% moins cher
Évaporateur (bois et huile)
Chaudière piscine au bois
Bassin
NOUVEAU
Injecteur d'air
à partir de \$1345
Site internet: lsbilodeau.com
Coaticook 1-819-849-2123
St-David (Yamaska) 1-450-789-2921
Franklin 1-450-827-2913
Epiphanie 1-450-588-5192
SANS FRAIS: 1-888-557-4767

NOUVEAU
Injecteur d'air
à partir de \$1345
Site internet: lsbilodeau.com

RÉSERVOIRS POLYÉTHYLÈNE GRADE ALIMENTAIRE
Plus de 80 modèles disponibles
de 3 à 15 000 gallons U.S.

ALPINE CORP.
ENGRAIS LIQUIDES (450) 771-1742
LA PRÉSENTATION
www.alpinecorp.net
bureau@alpinecorp.net

Produits Etang.ca Ltée
Aérateurs - Fontaines
Bactéries - Valves
(irrigation - bassin - étang)
www.etang.ca
info@etang.ca
Tél.: (450) 539-2002
Fax: (450) 539-3679

LES HOUSES ARMSTRONG inc.
HOUSES SUR MESURES
FORD - GM - DODGE - TOYOTA
Protégez et décorez les sièges de votre camionnette / pick-up
Les housses protègent les sièges originaux et en rehaussent la valeur lors de la revente.
Tél.: (450) 776-1001
Sans frais: 1 866 633-1001

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants de fraises 10", vivaces et annuelles.
TOUT EST RÉDUIT!
Samedi 21 juin 2003
de 9h à 16h
210, bd. Lemire Ouest
Drummondville
(Sortie 175 de l'autoroute 20)
Info Diane: (819) 474-3488
Sans frais (888) 767-3210
Comptant, débit ou crédit (VISA - MC)

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Trellis, pots de plastiques, polythènes, panneaux de verre, rosiers, plants

COMMERCE

PISCICULTURE À VENDRE
Près de Drummondville, tout équipé, avec clientèle établie, terre 125 arpents, avec plusieurs plantations de pins, élevage truite mouchetée et arc-en-ciel, 7 étangs d'élevage extérieur, serre d'élevage complète, génératrice KVA neuve, lac pour pêche sportive de 14 hectares en développement dont 2 sa-blères, avec revenu intéressant, lac privé pour baignade et pêche au doré, maison victorienne construction 2000, thermo-pompe, très beau site, beaucoup de possibilités, 750,000\$. Acheteur sérieux seulement, pas d'agent. (819)397-4955, cellulaire (819)314-2305

CORRESPONDANCE

AGRICULTEUR Beauce, 59 ans, 56", 170 lb, non fumeur, aime les fleurs, jardinage, vélo, camping. Recherche femme qui vit en campagne (ferme), but sérieux, 45 à 60 ans. (450)935-0041

HOMME 32 ans aimant la campagne, le plein air et les chevaux, aimerait rencontrer compagnie avec mêmes affinités, entre 25 et 38 ans, avec ou sans enfant. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 764, 555, Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

HOMME 45 ans non fumeur aimant l'agriculture aimerait rencontrer compagnie 40-45 ans environ, mince, jolie, pour but sérieux. Cellulaire: (514)821-6306

HOMME 51 ans, sobre, non-fumeur, près de Montréal, du milieu agricole aimerait rencontrer femme aimant nature et vie à la campagne. But sérieux. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 763, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

HOMME de 35 ans, de belle apparence, aimant la campagne, aimerait rencontrer compagnie entre 25 et 35 ans, région Rivière-Sud. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 759, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H3Y9

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

BOUILLEUSE 6' x 14', pannes en "stainless" soudées à l'étain. Peut vendre le tout ou séparément. Téléphone: (819)382-2444.

BOUILLEUSE de 4' et demi x 18' de long. Faucheur, bonne condition. Région Beauce, (418)935-3393.

CHAUDIÈRES (800) aluminium, 800 chaudières, 600 couvercles, plus un POELE 2.5'x10'. Dominion & Grimm, Tél.: (450) 546-3874

ÉVAPORATEUR Dominion & Grimm 4'x16' au bois avec pannes et hotte en "stainless". Tél.: (418) 882-2370

ÉVAPORATEUR Technic au bois 5'x16' à pils, pannes "stainless", dôme aluminium, 500\$ plus de 400 bobines pour ramasser tubes 5/16" avec cuve de lavage double en fibre de verre, 200\$. (819)828-2739

Équipements complets d'érablière

TOLE IVOX
Spécialisée en équipement d'acier inoxydable

Fabricant des Tubes Impulsinox

AMELIOREZ LA TRANSMISSION DE LUMIÈRE PAR L'AGITATION D'AIR DANS VOS PANNES DÉJÀ EXISTANTES

819-364-7669

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

ÉVAPORATEUR Waterloo 6'x16', pannes "stainless" à pils 10'x6" et 6'x6" ou 10'x6" et 3 pannes 2'x6" fond plat. Peut vendre pannes seulement. (450)479-6232

Réservoir à eau d'érablière
Largeur 5 pi., longueur 12 pi., hauteur 5 pi., prix 1,400\$. Informations, tél.: (418) 499-2777

FOIN-GRAIN-PAILLE

A BEAUPORT
Achat, vente de foin, paille, ripe en sac, perches de cèdre (vieux pieux), monte-balles et convoyeurs. Pour chevaux, laitières, boeufs, moutons, en balles carrées 40 lb et rondes, sec et humide, sans poussière, 1re et 2e coupe. Gilles Perron. Téléphone: (418)661-0085

ACHAT DE FOIN À CHEVAUX
Bédard Farm
St-Sébastien
Voyages de van
Tél.: (450) 244-5463

ACHAT de foin à chevaux et paille incluant VENTE de balles rondes, carrées, petites, grosses. Transport inclus Québec, Ontario, États-Unis (450)792-3165, cell.: (450)778-4080.
TRANSPORT SERGE POTVIN INC.

ACHAT DE MAÏS HUMIDE
Et VENTE à l'année. Livraison partout au Québec. P.E.D. Rainville Inc. St-Thomas d'Aquin (450)796-5050, cell.: (450)261-7777.

ACHAT et VENTE de FOIN balles carrées ou rondes. Pour informations, téléphone: (450) 794-2434.

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour informations: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566.
RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Donald Joyal Inc. Tél.: (450) 794-2863.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Yvan Blanchard & Fils, Saint-Hyacinthe. Grosses balles paille 3'x4'x8". Téléphone: (450)773-1741

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. Saint-Ours, comté Richelieu. Raymond Ouellet Transport Inc. Téléphone: (450)785-5559

ACHAT et VENTE de foin et paille. TRANSPORT D. POTVIN INC., St-Bernard-de-Michaudville, comté de St-Hyacinthe. Tél.: (450) 792-3155.

ACHAT et vente FOIN et PAILLE, grosses balles carrées et rondes et enrobées. Philippe SIMARD, tél.: (450)478-1516, cell.: (514)951-7023.

ACHAT et VENTE. Foin, paille, ripe en sac, balles rondes, carrées, petites, grosses. Livrés. R. Gosselin, Bellechasse, Tél.: (418) 883-3608

ACHAT et VENTE FOIN première et deuxième coupe, 40 lb et, sans poussière. PIQUETS de cèdre. Payons sur place. 1-877-682-5999

ACHÈTE et VENDS foin, paille et ripe.

RENÉ NORMANDIN
Tél.: (450) 347-7714
Fax: (450) 347-5541

À VENDRE 400 balles beau foin mil 1re coupe grosses carrées 34"x34"x8". 35\$/balle, 2e coupe 40\$, paille 20\$, et balles rondes et enrobées. Livraison disponible. (450)478-1516

BALLES (1,400) foin première coupe à vendre, surtout du mil, 2.75\$/balle. (514)926-2952

BALLES (1,500) de paille d'avoine, balles carrées, pressées à broche, 2.25\$/balle (418)365-4050

BALLES (46) rondes enrobées 4x4 trefle, trefle 1re et 2e coupe, 20\$ la balle. Région Québec, téléphone: (418)839-6124.

COUPE DE FOIN à vendre à Rougemont, 50 arpents. Pour informations, tél.: (450) 469-5034

FOIN-GRAIN-PAILLE

FOIN: 2,500 petites balles carrées. Lavalltrie, (450) 586-1965.

FOIN de mil: balles carrées d'environ 45 lb. Pour informations, téléphone: (819) 224-4412

FOIN de très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons, FOIN ou PAILLE en balles carrées ou rondes; aussi ENSILAGE balles rondes. Livraison si désiré. Donald Caron (418)898-2273.

FOIN et PAILLE. Achat et vente. Service de livraison. Pour information: (450)472-3665.

FOIN grosses balles carrées sec, 3x3x8, 40 à 60\$. Balles rondes 4x5 sec, 45\$. Balles carrées paille, 40\$, livrées. (450)299-2557

FOIN première qualité: 100 balles 4x4, enrobées, 30\$/ la balle. Informations: (514) 262-8048

FOIN sur le champ, luzerne, mil, environ 70 arpents. Région Mirabel, laissez message: (450)473-7732

GASTON HÉBERT, St-Jean Chrysostôme, comté Lévis. Commerçant de FOIN et PAILLE. Achat et vente. Informations, tél.: (418) 839-1565

GRAINS MÉLANGÉS
100 tonnes et plus. Grosses balles de paille carrées (environ 75). Jean-Noël: (819) 362-8591.

ORGE, MAÏS sec, mais humide. Transport partout au Québec.
FERME VAL ST-FRANÇOIS
Tél.: (819) 348-6992

PAILLE: 8,000 balles de paille à vendre. Pour informations, téléphone: (450) 836-3034, (450) 836-3701

PAILLE de blé, 2,000 balles de 38 lb/ch. à Saint-Basile-le-Grand, rive-sud de Montréal, 2\$/balle. Demandeur Patrick. Maison: (450)441-5010, cellulaire (514)707-0412

PAILLE de seigle à vendre, 57 balles de 8 pi. Pour information, téléphone: (450) 584-1331

PAILLE D'ORGE 400 grosses balles carrées, à vendre. Pour informations, tél.: (450) 429-5997

MACHINES-OUTILLAGE

100 CHARRUES EN STOCK

De toutes sortes. 10 Sous-soleuses, 50 Vibros, 50 Semoirs, 5 Fourragères, 25 Scarieurs, 10 Chisels, 8 Planteurs à maïs, 10 Picoteuses, 40 Herse à disques, 8 Faucheuses rotatives, 5 Faneurs de toutes sortes et plusieurs autres machines.

Machinerie Y et C Vincent Inc.
Tél.: (819)395-4624, (819)395-5142

225 BATTEUSES EN SPÉCIAL
Choix mégalé de batteuses, tables, d'équipements de batteuses, garanties (un an minimum), financement, etc. (Prix défiant toute compétition). N.B. Grande variété de pièces.
LES ENTREPRISES GREGOIRE, (450)836-4596, (450)836-6589

ABANDON DE CULTURE: roulant de ferme complet, TRACTEUR 105 forces, TRACTEUR 40 forces, etc. (450)439-5522

ARROSEUSE hydraulique Hardy 150 gallons, rampe 18" 6", 2,500\$. Téléphone: (450) 474-2949

PRIX SPÉCIAUX ET LIVRAISON GRATUITE

ENSILEUSES
Plusieurs JD 5830, complètement reconditionnées, 4x4, détecteur métal, A/C, de \$50,000 à \$60,000. JD 6710, complètement reconditionnée, détecteur métal, éclaireur à maïs, \$98,000.
Plusieurs pick up différents grandeurs JD et Idass, Plusieurs bacs à maïs 4 et 6 rangs JD et Claas, plusieurs éclaireurs à maïs JD
Tracteur JD 4450, full équipé, gros 4x4, attache rapide, relevage renforcé, A/C, 3850lb, 88, excellent condition

847, route 17, Hawkesbury
Tél.: 1.819.629.7625 • 1.613.266.0764 • 1.613.675.2347
patrickzanzen@sympatico.ca

MACHINES-OUTILLAGE

AGITATEUR Houle comme neuf; TANK Wic 2,700 gallons, pneus ballon; AGIPOMPE Houle pour pièces. (450)783-6103

ANDAINEUSES À CANOLA ou à grain, traînées ou motorisées; RAMASSEURS d'andains; BATTEUSES motorisées ou traînées; SEMOIRS, TRACTEURS, etc. Informations, tél.: (418) 485-6502.

ANDAINEUSES: J.D. 2120 18"; N.H. 1495 12"; IH 10", table Versatile 15"; FAUX de bout Sabre pour canola; RAMASSEUR d'andain pour canola à une toile "UNIQUE". Information: (418)247-3773, (418)247-5955.

C'est rapide et peu coûteux

Sur Rendez-Vous
ESSAI SUR PLACE DE LA SOLE ET SOUS-SOLEUSE
À Ste-Hélène, sortie 152 longeant l'autoroute 20

LA SOLE
À 1 ou 2 tracteurs
TÉL.: (450) 794-2070
FAX: (450) 794-2548

ARRACHEUSES À PATATES
(2) Lockwood, Marquette et Mark VI, Grimme. Epoucheur automatique. Crible. Virole. Renchasseur. Boîtes de vrac 14" x 20". Convoyeur. Herse Lely 9" et 11". Planteur 2 rangs. Boîtes de bois 48" x 42" x 46". Information: (450)649-7525

ARROSEUSE MS 750 gallons, rampe 50", autonivelante, avec correcteur de niveau, marqueur à mousse, jet antigouttes, pneus 11L15 tandem, 1,500 acres d'utilisation, prix: 10,500\$ négociable. (450)783-6129, cellulaire: (819)293-9123

ARROSOIR Ground Plane 200 gallons, avec moteur à huile sur les rampes de 60" de large; "COCK-SHUTT" 30, avec devant large, en bon état. (418)862-8803

ATTENTION! LIQUIDATION: pièces M&W roues doubles; pièces de faucheuse rotative; pièces de houes rotative et turbo; pièces Krone. Gestion Gerard Garand, Drummondville. Téléphone: (819)472-6000.

AUTOCHARGEUSE N.H. 1034 (105 balles), 6,900\$; PRESSE balles carrées M.F. 224, 3,300\$. Ensemble: 9,000\$, série Woodmizer LT15. Buckingham, (819)281-5300.

À vendre: TANK à purin DM 3,000 gallons, chassé sur des pneus de camion larges, échangeur d'air Delair, excellent pour les écuries. (819)396-2991

BOÎTE à ensilage Dion gauche, wagon de 6 roues, 3 batteurs; RATEAU à foin N.H. 56; SOUFFLEUR Dion modèle éléphant; MANGEOIRE Normand 20". (450)429-4267

CAUSE DÉCÈS: FOURRAGÈRE traînante John Deere, équipée d'un ramasse andain 5'5" et nez à 365 2 rangs. Information: (819)455-9365, (819)455-2782.

CHARGEUSES (divers) frontals; CABINE Sims, ailes, pelles, pesées; CHARRUES 2 et 3 rangs; ROUES doubles; HERSE à pacage 3 points; GRATTE; DEBRUSSAILLEUSES (418)247-3773-5955

CHARGEUSE à bois Nokka 2551, 16.5', tandem, gros pneus, environ 50 heures d'ouvrage, 11,000\$ négociable. (418)253-5771

CHOPPER à foin New Holland 33 en parfaite condition, prix 1,200\$. Estrie. Tél.: (819) 645-5934

MACHINES-OUTILLAGE

BATTEUSE Ford 630 bon ordre, table grain 12", nez maïs 4 rangs, pneus 18.4x26 comme neufs; BATTEUSE Ford 630 pour pièces, table grain 12", pneus riz 23.1x26 comme neufs. Aucune offre raisonnable refusée. Jour (450)669-1715, soir (418)362-2800.

BATTEUSE Inter 715 diesel, table de 13", table à andain 5 toiles; FOURRAGÈRE Case Inter 781 contrôle électrique, 1,000 tours, "pick-up" à foin, nez à maïs 2 rangs; "BLOWER" Inter 56. (450)753-5847

BATTEUSES
Batteuse Inter 1680, 4x4, moteur Cummins, 3,176 heures, 55,000\$; batteuse A.C. M2, 2,733 heures, avec table 18" céréale, 15,000\$; batteuse J.D. 4400, D., 2,875 heures, avec table 15", 9,000\$; batteuse J.D. avec table, 28,000\$.

SEMOIRS À GRAIN
J.D. 8300, 4,000\$; INTER 5100, 5,000\$.

HERSE À ROULETTES
J.D. TO 235, 72 disques, 8,500\$; BUSH HOG 48 disques, 5,500\$.

VIBROS
Vibro Inter 4500, rouleaux Bervac arrière 29", 5,500\$; vibro Kewanee 24", peigne arrière, comme neuf, 8,000\$; vibro Glencoe 25", excellent, 4,000\$.

ROULEAU BRILLION
MC Farlane 20", neuf, reprise de faille, 7,500\$.

TRACTEUR
FORD 8160, 4x4, cab., A.C., 2,615 heures, 40,000\$.

SOUS-SOLEUSES
5-7-9 pattes

BOÎTES À GRAIN
280, 350, 450 minots.

"GRAIN CAR"
J.D. modèle 400, 6,500\$. J.D. modèle 500, 8,000\$.

BOÎTES À LÉGUMES
Boîte à légumes d'acier 9x7, 1,500\$; boîte à légumes d'acier 6x8x8, 2,750\$.

ROUES DOUBLES
Ensemble de roues doubles 20x42, 1,500\$.

Entreprises Jocelyn Houle Inc.
705, Joseph-Arthur
Joliette (Québec) J6E 8T4
(450)756-0501 ou 1-800-756-0514 10/07

NOUVEAU PRODUIT

PEIGNE DE DÉSHÉBAGE

RFC

(fait à Granby)

- Idéal pour combattre les mauvaises herbes, briser la croûte et aérer le sol.

- 6 rangées de dents de 16" moins dépendieuses que le modèle européen de 5" à 30" de largeur.

Les Produits RFC Inc.

600 rue Moillon,
Granby (paro. industriel), Qc. J2G 8E2
(JOUR) (450) 372-6459
(SOIR) (450) 372-8664

BOÎTE à ensilage Dion gauche, wagon de 6 roues, 3 batteurs; RATEAU à foin N.H. 56; SOUFFLEUR Dion modèle éléphant; MANGEOIRE Normand 20". (450)429-4267

CAUSE DÉCÈS: FOURRAGÈRE traînante John Deere, équipée d'un ramasse andain 5'5" et nez à 365 2 rangs. Information: (819)455-9365, (819)455-2782.

CHARGEURS (divers) frontals; CABINE Sims, ailes, pelles, pesées; CHARRUES 2 et 3 rangs; ROUES doubles; HERSE à pacage 3 points; GRATTE; DEBRUSSAILLEUSES (418)247-3773-5955

CHARGEUSE à bois Nokka 2551, 16.5', tandem, gros pneus, environ 50 heures d'ouvrage, 11,000\$ négociable. (418)253-5771

CHOPPER à foin New Holland 33 en parfaite condition, prix 1,200\$. Estrie. Tél.: (819) 645-5934

MACHINES-OUTILLAGE

"CHOPPER" à foin N.H. 38, en très très bonne condition. Pour information: (450)460-2596.

PNEUS FAUCHER INC.
145, route 138, Deschambault
GOÀ 1S0

GOODYEAR
Vente & service de pneus
Gros & détails
Roues doubles & pneus agricoles
Service routier

RAYNALD FAUCHER PROP.
Tél. gar.: (418) 286-6703
Fax: (418) 286-4079
S/F: 1-800-531-0703

CONVOYEUR à foin 90' avec moteur; STALLS pour vaches avec chaînes; TRANSMISSION Houle pour écurie; 35 ABREUVOIRS; PRESSE à balles rondes Gehl 1310; PRESSE à balles carrées Hesston #4500 avec lance-balles. Téléphone: (418)882-2165

CONVOYEUR à rouleaux Camir pour balles carrées 80 pi. long. Information, tél.: (819) 382-2875

CONVOYEUR de grange à courroie Camir 200', déviateur à palettes, tension de courroie, sur transmission; MOULANGE Farmatic avec proportionneur; RÉSERVE À GRAIN avec agitateur; FAN à foin Wic moteur 5 hp avec tunnel et plancher; VOITURE à foin Lemay 24' tout en métal. (819)358-2358

DÉCHIQUEUSE à bois et à branches, jusqu'à 8", seulement un mois d'usage, 6,000\$. Cellulaire: (819)574-2855, tél.: (819)849-6704.

DIRECTEMENT DU FABRICANT: BENNE de toutes dimensions; PIC à balles rondes; "BROCK" à fumer; FOURCHE à palette; GRAPPIN pour fumier. A très bon prix. CHARGEUR frontal neuf avec pelle de 7', pour tracteur de 100-130 hp, 7,000\$. Cotech inc.: (418)898-4444.

ÉPANDÉUR latéral N.H. 3114, 3 ans, P.T.O. 540, pneus 21.5x16.1, 2 cylindres sur vis. (819)365-4715

EQUIPEMENT À FOIN: faucheuse-cond. Hesston PT-10. PRESSE à foin N.H. 276, lance-balles N.H., RATEAU I.H. 35, RETOURNEUR d'andain N.H. 144, MONTE-balles Lajoie 20', SECHOIR à foin 5 hp. Excellent état. Soir, (819)294-2257

EQUIPEMENT À PATATE: planteur 2 rangs coupeuse, brosseuse à patates, convoyeurs à poche 16" et 24", arroseuse Hardy 200 gallons, TRACTEUR M.F. 165, 4,300 heures. Après 19h00: (450)922-0470.

FANEUR New Holland 162, très propre, petit trailer 4 x 5', tout en acier, sur pneus 14". (450)549-4893

FAUCHEUSE à disques Kverneland, 8' de large, 2 semaines d'utilisation, modèle 2024, 7,800\$. Information: (450)441-4911.

FAUCHEUSE à disques Vicon 3200, 10', attelage pivotant, 1 an d'usage, prix: 17,500\$, livrée chez vous. Ulric, (418)856-1765.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Kuhn FC 300, 10 1/2', SILO 16'x60'; FOURRAGÈRE New Holland Super 717. Tél.: (819) 228-5479.

FAUCHEUSE-conditionneuse New Holland, modèle 411, rouleau conditionneur neuf, très propre, 1,000 RPM. (819)609-3727

FAUCHEUSE John Deere Gyromar 8', 3 couteaux, seulement 1,000\$; HACHE-PAILLE à fraises Wic, 2 rotors, parfaite condition, valeur 4,000\$ seulement 1,500\$. Tél.: (450)546-3411

FAUCHEUSE rotative Kuhn FC300, 10 pi. de faux, avec girondine, toile neuve, 6,000\$. Tél.: (819) 828-3481

FAUCHEUSES J.D.: 1470, 12"; J.D. 1360, 9", à l'état neuf. Information: (418)365-4050.

FILEUR New Holland 256, 600\$. Pour information: (450) 658-8618.

MACHINES-OUTILLAGE

FERTILISATEUR réservoir en "stainless", capacité 3,1/2 tonnes, avec planneur J.D. 7000, 3 points, prix: 16,500\$ négociable, peut vendre séparément. (450)783-6129, cellulaire: (819)293-9123.

FOURRAGÈRE 782 New Holland, 12 couteaux, avec pick-up à foin 770, tête à maïs 2 rangs 286. Inf.: (450)796-5781, (450)779-0966.

FOUR

MACHINES-OUTILLAGE

LANDINI 7860: 4RM moteur Perkins 4 cyl. chargeur Allied 595 + fourche chaîne à pitons. Comme neuf, 779 heures, 28.500\$. Information: Denis (450)228-8610.

"LIFT" 3.000 lb pneumatique. Pour information: (450) 370-6403.

MARAÎCHER

IRRIGATION: 3.000 barres 3" Miller 30", 500 barres 4" Miller 30"; plusieurs adaptateurs Miller, 4" Miller 15" long; 2.000 rallonges gicleurs; 2.000 Webster 3/4" 100 bouchons 3" Miller; 3.500 gicleurs.

MACHINERIE AGRICOLE: Semoir à betteraves 12 rangs. Stationnaire 6 cylindres Perkins. 150 Boîtes à carottes. 5 Fans à séchoir pour oignons. Stéphane Verrier. Téléphone: (514)968-8409

MÉLANGEUR Agrimetal MX800, 4 ans d'usage, très propre; MOULAN-GEUR usagé avec ou sans pompologieur. Information: (450) 478-0957 ou 1-888-891-0957.

MÉLANGEUR R.T.M. fixe Knight #250 avec balance électronique, comme neuf. Tél.: (450) 375-9900.

MÉLANGEUR RTM Patz 380 picu, 4 ans d'usage; POMPE à fumier 8", pour présoie. (819)228-3049

MÉLANGEUR RTM suprême 600 mètres cube (1997), vit verticales pour balles rondes (Jaylor). Super "car" ensilage 30 minots neufs, 10 huches à veau Agri-Plastic neuves 300\$/ch. Silo moulu 4 tonnes, vache et taure Hostein. Téléphone: (418)268-6024 ou (418)268-3724.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES "NOTRE SPÉCIALITÉ"
- Offre beaucoup plus... Comparez!
- Entreprise d'entretien spécialisée
- Plus de 20 professionnels qualifiés
- Conseiller neutre (pas d'agences)
- Impressionnant choix de qualité
- Toute marque, modèle disponible
- Options: 4x4, moniteur(s), etc.
- Ajustement aux champs et garantie
- Nous répondons à tous vos besoins
- Nous sommes uniques au Québec
"Prenez rendez-vous! Venez voir!"
LAVOIE EQUIP. AGRICOLE INC.
Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955

MONTE-BALLES (2): Lajoie 60", Allié 68"; SECHOIR à foin 5 hp; MONTE-BALLES sur roues Giant 42", fond de tôle. Cockshire. Téléphone: (819)875-5314

MONTE-BALLES vertical 30", convoyeur à balles intérieur 400". Information: (819)872-3760.

PANIERIS à foin Forage King, en très bonne condition. Pour information: (450)787-2371.

PEIGNE À CÉRÉALES "Rabe Werk" série 600, poids: 500 kg, requiert tracteur environ 45 hp, a été utilisé sur environ 300 acres, 95% bon état, possibilité livraison rapide. (418)256-3755

PELLE Kubota KH151 (1992), 2.800 heures, 3 "buckets": 15", 24", 42"; TRACTEUR acier, poids: 12.000 lb, 26.000\$. (418)268-8597

PICOTEUSE John Deere 15', 1.500\$/; VIS à grain Westfield 8 x 51, 2.200\$. (450) 549-2382

PICOTEUSE marque Yetter 16 pi. très bon état; VENTILATEURS Brown 18 pi. en "stainless". Téléphone: (450) 793-4360

PICOTTEUSE J.D. à l'état neuf; ARROSEUSE Vicon 300 gallons; ROUES doubles 20x38, 18x42, 18x38 et plusieurs autres. Téléphone: (418)365-4050.

PIÈCES usagées de FAUCHEUSES Taarup 307 et B206; PRESSE à foin M.F. 124; LANCE-BALLES M.F. 22; pièces TRACTEURS Zetor 52 à 7745. (418)483-5321

PLANTEUR à maïs White, 4 rangs, 1.500\$/; FAUCHEUSE J.D. 1560; PRESSE J.D. 456, spécial ensilage; PELLE mécanique Poclair, bonne condition. (819)623-3384, télécopieur: (819)623-2701.

PLUSIEURS AUTRES EN INVENTAIRE: J.D. 6410, 4x4, cabine, 2.600 hres, 1999; J.D. 2350 "roll bar"; J.D. 3130, pelle; J.D. 1840 pelle; J.D. 855, 4x4, pelle, 360 hres; FORD 8240, 4x4, cabine; FORD 7710, 4x4, cabine; FORD 5030, 4x4, cabine; FORD 5610 (1988), 2.000 heures, "roll bar"; CASE 5250 4x4 cabine, CASE MX100C 4x4, cabine, 1998, 3.000 hres; CASE 5220, 2 roues; CASE 5220 4x4, cabine; IN-TER 584, cabine, SIM (1984); M.F. 135, 1972; FIAT 85-90, 4x4, cabine, air, turbo, Hi-Lo, 2.900 heures; FIAT 80-90, 4x4, pelle, cabine; WHITE 2-85 cabine; WHITE 1370 "roll bar"; KUBOTA M. 9000, 4x4, 1.600 heures, (1999); SEMOIR Brillion; DE-BROUSSAILLEUSE comme neuve; BROUSSAILLEUSE comme neuve; WELPER RP 120 comme neuve; RAMASSE-BOIS Degelman très propre; SEMOIR Inter 5300 18 disques doubles mil; FANEUR Kuhn et Farh 17. Ventes, Achats, Locations. Machinerie agricole YVON ROUSSIN INC. Laurier-Station, 1 mille au sud de l'autoroute 20 sortie 278. Tél.: (418)728-2092, (418)728-4666.

POMPE à fumier Bodco, pour fosse de 12 pieds, 3.500\$. (418)285-1277

POMPE Bodco 12" plus kit de transport (avec ou séparément); TRACTEURS: Inter 5288, 2 RM, DX140 Deutz; 7120 Deutz. (418)588-3357

PRESSE à balles carrées M.F. 228, en très bon état. Pour information: (819)336-4972.

PRESSE à balles rondes J.D. 335, bonne condition; FANEUR Kuhn; FAUCHEUSE-conditionneuse N.H. 479; WAGON pour 17 balles rondes. (418)449-3653

PRESSE à balles rondes John Deere 335, 4x4, attacheur double. Mirabel. Tél.: (450) 258-2463

PRESSE à balles rondes N.H. 644, 2.000 balles, spécial ensilage; VOITURE à balles rondes 24"; TRAIN Normand 6 roues. (418)884-2636

PRESSE à foin N.H. 273, lance-balles 70, 900\$/; FAUCHEUSE N.H. 479, 900\$. Les deux en très bon état. (819)358-2657

MACHINES-OUTILLAGE

PRESSE à foin International 445 à broches; 2 VOITURES à foin: (1)6 roues, (1)4 roues; GRUBBER Massey Harris 3 points; ARROSEUSE; ROULETTES Massey Harris 52, 20" VIS à grain 35x8"; 2 CHARRUES Massey Harris 82; POP-UP (450)658-1358

PRESSE à foin J.D. avec lance-balles à palette; ROULEUSE à grain Robivec; SYSTÈME de mise à terre électronique EGS, tension parasite. Le tout en bon état, prix à discuter. Information: (418)259-7751, cell.: (418)241-9042.

PRESSE à foin N.H. 273; VOITURE 6 roues Lemay; VOITURE 6 roues avec côtés de fer; BATTEUSE Inter 1440 axiale avec nez orge et maïs; VIS à grain 48"; PLANTEUR à maïs Inter 400, 4 rangs. (819)369-9663

PRESSE foin International 420, bonne condition; TRACTEUR International 1984, 2 roues, #254, pelle, 1.800 heures, 3 cylindres, diesel, P.T.O. (819)382-2273

PRESSE John Deere 321 avec lance-balles, parfaite condition; FAUCHEUSE-conditionneuse rotative John Deere 9 pieds, parfaite condition. (450)584-2066

PRESSE John Deere 336, kicker, tension hydraulique, très bon état. Téléphone: (418) 829-3347

PRESSE Massey Ferguson 228; FANEUR Kuhn 24' de large; AVOINE pour moulée à vendre. Information: (450) 658-2487.

PRESSE New Holland 320 avec lance-balles, excellente condition. Tél.: (819)629-7625, (819)785-2304

RACLETTE Bodco à chaîne, contrôle électronique, 2 ans d'usage. Information: (819)872-3760.

RAMPE d'arrosage Arcon sur 3 points, 52", avec jet 8002-8004, avec anti-goutte. (819)535-2822

REMORQUE à animaux 28' aluminium Barette, très bonne condition, 12.000\$/; PRESSE à foin N.Holland 855 à balles rondes; BELCONEND (ordinateur) 12.000\$/; PRESSE à balles carrées N.H. 310, très bonne condition, 2.000\$. (450)582-7219, cellulaire (514)605-7219

ROBOT ROVIBEC DEC 367 Usagé, 500 pi. de rail, 2 aiguilles, 2 panneaux de contrôle. Téléphone: (819) 427-5661

RATEAU à foin N.H. 256; FOURRAGERES: J.D. 35 et I.H. 550, avec 3 attachements; PALETTE en aluminium de lance-balles J.D. hydraulique; TRAILER à grain pompeur "fifth wheel". (418)247-3773

RATEAU à foin N.Holland 258, 1.800\$/; SOUFFLEUR ensilage Dion 3060, 1.400\$/; VOITURE ensilage Dion 1016SE, 7.000\$/; 2 VOITURES ensilage Dion 1016SE, 6.500\$/ch. (514)910-0892, (450)245-7030

RATEAU de côté J.Deere #660 avec dents caoutchouc, 800\$/; FANEUSE à panier Lely; PRESSE à foin Allis-Chalmers 442, Racine. Téléphone: (450)532-2951

RATEAU hydraulique Borello 13,5' de largeur, en excellent état, raison vente: change pour rateau double, 3.000\$. Téléphone: (418) 329-2262, (418)329-2129

RATEAUX à foin (gyro-andaineurs) et faneurs à foin (gyro-faneurs repliage vertical), plusieurs largeurs de travail. Neufs, Disponibles de notre entrepôt au Québec. Détails et conditions de vente: tél. (514)941-5255, Courriel: caczcorp@canada.com

SARCLEUR 6 rangs; PICOTEUSE largeur 6 rangs; FOURRAGERE raimante Gehl 1265; DETECTEUR de métal, "pick-up"; 3 rangs à maïs, ayant servi 2 saisons, en très bon état (450)756-8130, (450)757-0111

SARCLEUR à maïs 4 rangs, avec boîte à nitrate, très propre. Information: (450)370-6403.

SCIERIE MOBILE GILBERT INC.

La scierie la plus populaire fabriquée à Québec, pour scier votre bois de construction, comme vous le voulez, quand vous le voulez; 13 hp; 4.895\$, 20 hp base et chariot soudés prêts à scier; 7.495\$. Délivrance 13 hp cadage soudé, prêts à opérer, prix de lancement: 4.500\$.

ABITIBI: (819)768-2804
ESTRIE: (402)263-6403
OUTAOUAIS: (450)562-0678
SAG LAC-ST-JEAN: (418)548-7280
QUEBEC: (418)871-2248
2485 boul. Harmel, suite 170, G1P 2H9
www.gilbert-sawmill.ca

SCIERIE PORTATIVE 4, 995\$

Sciez des bûches et obtenez des planches, des madriers et des poutres. Capacité large. La scierie la plus avantageuse n'importe où. Les Industries Norwood Inc., fabricant de scieries portatives, de délinéuses et de skidders pour VTT. Renseignements gratuits: 1-800-408-9995
www.norwoodindustries.com

SILO Supérieur 16'x50"; VIS à grain Victoria 8'x50"; BALAI pour silo à grain 8"; PERCEUSE à trous 6" (clôture). (450)459-4479

SOIGNEUR À GRAIN
Agro contact, 4 aliments, déversement 2 côtés, balance, modèle SS, ordinateur, 250' rail, 2 courbes complet. 3.000\$. (450)378-9381

SOUFFLEUR ensilage HS 860 même fabrication Case 600; TRANSPORTER à balles rondes High Line, 9 balles, neuf; ENROBEUSE à balles rondes Majaco, à l'état neuf. Origine Gilbert, distribution Majaco: (418)459-3124.

SOUFFLEURS (2) à ensilage Case Inter 600, un neuf jamais servi, un usagé 1 an et demi (6.500\$/); TRACTEUR M.F. 245, 2.700 heures, 7.900\$. Information: (418)486-2855 ou (418)486-2698.

SYSTÈME D'IRRIGATION goutte à goutte, filtre, tuyaux, moteur électrique 3 hp, complet, seulement 3.000\$. Tél.: (450) 546-3411

MACHINES-OUTILLAGE

TAARUP 1030 ensilage autochargeur; PRESSE à balles rondes New Idea 5x6; EPANDEUR à fumier Hesston 390. Le tout en parfaite condition. (819)782-4982

TRACTEUR Agco-Allis 6690, 1992, 4RM, avec loader Alo "quick" 640 autoelevant 1996 (cabine/filage brûlés), pneus radiale, SPECIAL: 10.500\$. (450)785-2884

TRACTEUR Case 1070, 6.000 heures; CHISEL White 7 dents + disques (état neuf); PULVERISATEUR Hardy 600 gallons, 55' de rampe et marqueur à mousse; CHARRUE Allis Chalmers (5 versoirs) avec déclencheur; ANDAINEUSE M.F. 655; GENERATRICE Winco 25.000 watts (418)285-7833

TRACTEUR Case 1210, 4 RM, cabine, pelle "quick attach", roues doubles 18.4x30 ou 16.9x30. Téléphone: soir (418) 479-5357

TRACTEUR Case 970 avec cabine, nouveaux pneus à riz, prix 9.500\$. Tél.: (819)629-7625, (819)785-2304

TRACTEUR Case-Inter 5140, 1992, 4x4, 100 hp P.T.O., pneus neufs, peinture neuve, superbe condition, 38.500\$/ég. Tél.: (450) 759-9208

TRACTEUR CASE-INTER MX110 (1999), 3.000 hres, chargeur L300, "quick attach", pince à balles rondes, 62.000\$/; FAUCHEUSE rotative N.H. 411; VIBRO: (819)227-4736

TRACTEUR CASE MX200 4 roues doubles (1999), 2.100 heures; SOLE 36"; ARROSEUSE Hardy 500 gallons; SEMOIR à maïs J.Deere 6 rangs; TANK à purin 3.000 gallons; avec rampe; TRACTEUR M.F. 290 avec pelle, 3.000 heures. Téléphone: (450)782-2568.

TRACTEUR FARMALL 140

Moteur de côté pour jardinage, bon condition, équipement de sarcler, moulin à faucher, épandeur à phosphate. (819)353-2533

TRACTEUR Ford N.Holland 8340, 4x4, avec chargeur; TRACTEUR Deutz Allis 9190, 4x4, roues doubles aux 4 roues; PLANTEUR Monosem 6 rangs; VIBRO Inter 4600 tandem 15"; CHARRUE Kongskilde 4 rangs; HERSE à disques Massey 520, 32 disques. (450)922-2958

TRACTEUR Ford TW-35, 4 x 4. Pour information: (819) 227-2263.

TRACTEUR Inter 140 avec sarcler et coffre à engrais; POMPE goutte-à-goutte Honda 2"; LAVEUSE Tew pour courges et piments. Téléphone: (450)588-2141

TRACTEUR Inter 886, 3.986 heures; PRESSE M.F. 124 avec lance-balles 212; RATEAU N.Holland 256; CHARRUE Fiskars 14" avec déclencheur; SEMOIR Inter 510 semi-porté 13 disques; WAGON Normand 20' avec ridelles; WAGON Normand 16' avec ridelles; WAGON Normand 16' avec ridelles; MONTE-BALLES idéale 40"; RATELIER à foin. Téléphone: (418)873-2386

TRACTEUR Inter hydro 86, 80 hp, avec cabine; PRESSE à foin Inter 435 avec lance-balles; BATTEUSE Inter 715 hydro, nez à maïs 4 rangs et barre de coupe 15"; 3 SILOS à grain; RTM avec balance électronique; MONTE-BALLES 42"; CONVOYEUR 125' suspendu; MOULAN-GEUR mobile Inter. Le tout en bonne condition. (418)728-3871

TRACTEUR International 574, bonne condition, pneus 80%, P.T.O. 1.000 et 540, 5.600 heures, prix demandé: 6.000\$. (819)275-5820

TRACTEUR J.D. 2355 (1988), 2.200 heures, Hi-Lo, cabine Laurin, 65 hp, comme neuf. (418)365-5688

TRACTEUR J.D. 3130; FAUCHEUSE J.D. 1209; FAUCHEUSE J.D. 1360; FAUCHEUSE N.H. 489. Autres machineries agricoles, non énumérées. (450)546-7509, cellulaire: (450)546-8263.

TRACTEUR J.D. 4650, 4x4, cabine, a.c., 3 sorties d'huile, prix spécial: 37.500\$. Information: (450)756-0501-1-800-756-0514.

TRACTEUR J.D. 4850, 4x4; TRACTEUR J.D. 4230; CHARRUE Grégoire Besson 7 raies; SOUFFLEUR à neige Couture 92" avec "gear box" 1.000 tours, neuf; EPANDEUR Inter 595. Tél.: (450)296-4700, cellulaire: (514)220-9909

TRACTEUR John Deere #4560 et John Deere #1830; POMPE huile 12"; SOUS-SOLEUSE J.D. "off set" Bush-Hog; SOUFFLEUR ensilage Dion. (819)336-3693

TRACTEUR Massey Ferguson 1100 sans cabine, 1967, "multi-power", 2 sorties d'huile, moteur 354", 446 heures, bonne condition, 7.000\$. Tél.: (450)785-2884

TRACTEUR N.H. TS 110 (2002), 4x4, cabine, transmission 16x16, 40 km/h, renversé au volant, 200 heures, garantie octobre 2004. Information: (819)477-2700.

TRACTEUR Oliver Super 55, équipé avec pont Arps de 20", en acier, bonne condition. Téléphone: après 18h00 (450)568-5783.

TRACTEURS (2) Inter Cub avec moulin à faucher et accessoires de jardinage, 1972 et 1952. Prix à discuter. (450)568-2917 (450)880-0355

TRACTEURS: OLIVER 1370, 2x4, cabine, chargeur; DAVID BROWN 1200, cabine chauffée, sortie d'huile; OLIVER 550 au gaz; JOHN DEERE antique, modèle 40, année 52; JOHN DEERE sur chenilles, 420; PRESSES à foin: 128 tandem, lance-balles, tension à l'huile, une 124, lance-balles, tension à l'huile, une 12 lance-balles, une M.F. 10; SEMOIRS: Inter 510, boîte à mil, 20 disques 6", un M.F. 33, engrais et boîte à mil, 17 disques; VIBRO Kongskilde 10', 35 dents; HERSE rotative 9'; HERSE à disques semi-portée, 32 disques; ARROSEUSE sur 3 points, 200 gallons; 2 ROULEAUX à terre, 3 sections; FANEUR à foin, 4 toupies 17,5', relevage hydraulique; RATEAU fumeur Oliver; FAUCHEUSE 3 points; SEMOIR antique, roue de fer. (418)898-2273

TRACTEURS (2) Inter Cub avec moulin à faucher et accessoires de jardinage, 1972 et 1952. Prix à discuter. (450)568-2917 (450)880-0355

TRACTEURS: OLIVER 1370, 2x4, cabine, chargeur; DAVID BROWN 1200, cabine chauffée, sortie d'huile; OLIVER 550 au gaz; JOHN DEERE antique, modèle 40, année 52; JOHN DEERE sur chenilles, 420; PRESSES à foin: 128 tandem, lance-balles, tension à l'huile, une 124, lance-balles, tension à l'huile, une 12 lance-balles, une M.F. 10; SEMOIRS: Inter 510, boîte à mil, 20 disques 6", un M.F. 33, engrais et boîte à mil, 17 disques; VIBRO Kongskilde 10', 35 dents; HERSE rotative 9'; HERSE à disques semi-portée, 32 disques; ARROSEUSE sur 3 points, 200 gallons; 2 ROULEAUX à terre, 3 sections; FANEUR à foin, 4 toupies 17,5', relevage hydraulique; RATEAU fumeur Oliver; FAUCHEUSE 3 points; SEMOIR antique, roue de fer. (418)898-2273

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEURS
FORD Versatile 9030, loader, N.H. TL100, 4RM, cabine, 100 heures; WHITE Agco 6410, 4RM, cab., neuf; WHITE 2-85, 4RM, cab., pneus neufs; M.F. 3120, 4RM, cabine, loader; OLIVER 1855; BELARUS 425, 4RM, cab. loader; M.F. 50A loader, cab; ZETOR 6045, 4RM, cab, loader; J.DEEERE 4040, cab.

BATTEUSES 2RM, 4RM,
(6) J.D. 9400,9500,9600, aussi J.D. 4400, 6600, 7700, 4420, 6620, 7720, 8820, 4425 et 4435; N.H. TR86, TR96; M.F. 550, 850. Tables de batteuse toute marque et largeur.

SEMOIRS
J.D. 455, 25' et 30' min. ill; Case-IH 5400 15' et 20'; Case-IH 5200 20'; Case-IH 620; Great Plains "m.t." 15' 30'

PLANTEUR À MAÏS

J.D. 7200 6 rangs à l'air

DIVERS

VIBRO J.D. 960, 33'; tandem; PICO-TEUSES 15', 30'; SOUS-SOLEUSES J.D. CASE IH, autres 3-11 pattes avec ou sans déclencheur; CHISELS, CASE IH, GLENCOE, HINIKER et autres de 7 à 18 dents; ROULEAU Brillion 12'-34"; BOÎTES à grain; TERRA-GATOR 3 roues V8-3208; BOÎTES à chaux et engrais.

Équipement M.Touchette Inc.
16265, Montée Guénette, Mirabel
Téléphone: (450)438-4233
Cellulaire: (514)497-9956

TRACTEURS: Inter 966; Inter 8445; Oliver 1450. Pour information, téléphone: (418)365-5309.

TRACTEUR White 1270 (1974), 2RM, pelle, une sortie d'huile, vitesses rampantes, 2.220 heures, prix: 9.000\$. Téléphone: (418) 386-2405, soir, message.

TRÉMIES (6) semi-liquide neuves (GDL), 10 trémies sèches doubles, 3 places (usagées) engraissement (Dumas), 10 trémies pouponnière doubles 5 places (usagées) (Dumas); BOLS à eau simples; VENTILATEUR variable usagé; CONTRÔLES de ventilateur (1-EC53M et 1 DIP). Information: Carl, jour pagette (418)386-9091, soir: (418)426-3306.

VIBRO J.Deere 32' modèle 1010, 8 roues tandem, pontes "knock-out", avec peigne arrière, excellente condition, 6.000\$/; PLANCHE niveleuse hydraulique pour vibro 36' largeur, 3.500\$. Téléphone: (514)203-8341, (450)299-2440

VIDEUR Patz 8810, 18 pieds, modèle le suspendu avec vis, utilisé été 2001 et 2002, comme neuf, 4.000\$. Téléphone: (418)387-2083.

VOITURES (2) à foin Normand 20' tandem; presse New Holland 310 avec lance-balles; une attache "fifth wheel". Tél.: (819)298-2768.

WAGONS (3) à foin avec ridelles; "BUSH HOG" "flair mower" modèle FH188; PRESSE à foin 276, lance-balles; SEMOIR 510 Inter 1810; FORD 15' débroussailluse 957; VIBRO Bervac 10' large, 3 points; VIS à grain Allied 17" diamètre; TRACTEUR Ford 5640 avec loader. (450)461-0293

OCCASIONS D'AFFAIRES

RECHERCHE producteurs fruits et légumes pour la saison estivale pour le marché public Maisonneuve (4445 rue Ontario, Mt). Informations: (514)277-1588.

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ DEMANDÉ sur ferme laitière et céréalière, maison fournie. Téléphone: (819)295-3001.

FERME BOVINE (région Victoriaville) recherche homme sérieux et fiable, références. Pour information: (819)382-2266, (450)655-5353.

FERME LAITIÈRE cherche une personne comme vacher. Travail à temps plein. Tél.: (450)248-3621.

Un concessionnaire de machinerie agricole est à la recherche:

- 1 mécanicien avec ou sans expérience
- 1 monteur de machinerie expérience en électricité, lecture de schéma.

Contactez-nous en toute confidentialité
Équipement Prairie inc.
Napierville
Téléphonez Michel
Jour: 1-800-829-6342
Soir: 1-450-291-5277

GÉRANT pour ferme porcine, naisseur-finisseur. Informations: (819)849-2162.

OPÉRATEUR de faucheuse télescopique avec expérience et minutie avec la machinerie, emploi d'été, travail Vallée-du-Richelieu. Téléphone: (514)838-7245.

OUVRIER AGRICOLE demandé pour ferme porcine (naisseur-finisseur) travail permanent, expérience ou formation demandée. Demandez Alain, après 18h00: (819)233-3389.

RÉGION DES BOIS-FRANCS: employé demandé sur ferme laitière. Emploi permanent, temps plein, du lundi au vendredi. Téléphone: (819)359-2754.

SILOS

NOUVEAU
Financement disponible

Maintenant le seul
dépositaire
Harvestore autorisé
au Québec

Structures neuves &
usagées remises à neuf

- Videur alliance
- Système d'échange de videur
- Fosse à fumier Slurrystore
- Pièce d'origine

**SILOS BLEUS
DU QUÉBEC**
ETIENNE LEDUC
(418) 325-2312

**À VOS SERVICE
DEPUIS 24 ANS**

**"La fiabilité
à un nom"**
CONSTRUCTION
B.R.N. inc.

516, 7^e Rang, St-Dominique
Bruno Bousquet (prop.)

Fosse à purin - plate-forme
à fumier - mur isolé en béton
- silos horizontales
Service d'excavation complet

**Selon vos plans
d'ingénieur**

Partout au Québec
TÉL.: (450) 773-0064
(450) 773-5930
Tél.: 1 (800) 265-0064
Fax: (450) 773-9743

Silo M-F
TRAVAIL
PROFESSIONNEL
15 ANS
D'EXPÉRIENCE

- Peinture de boîtes
- Peinture de bâtiments de ferme
- Estimation gratuite-travail garanti
- Lettrage
- Installation et réparation de silos en douves
- Plastrage américain
- Neuf ou usage

François Archambault
Tél.: (819) 397-5480
Cell.: (819) 818-0243
Pg.: (819) 471-5471

**SILOS
ROY-LAROUCHE INC.**

- Silo en béton coulé
- Conventionnel
- Hermétique

Chute double disponible

**L'expérience de
notre main d'oeuvre
fait de nous
une équipe GAGNANTE!**

1695 rue Skiroule, Wickham
Pour plus amples informations
(819) 398-7333

AGRI-SILO INC.

Pour être bien informé!!!

- Construction silo neuf et usagé.
- Réhaussément, démantèlement.
- Réparation intérieur & extérieur.

Harold Puffer
111, 8^e rang St-Germain de Grantham
Tél.: (819) 395-2154

**Silo
Expert inc.**

- Silos Neufs et Usagés
- Déménagement
- Réhaussément
- Réparation Générale

Robert Bahl, Tél.: (819) 478-1252
Fax: (819) 478-8858
95, Lemarc, St-Nicéphore, Drummond

ACHÈTERAIS silo à grain environ
100 à 125 tonnes. Téléphone:
(418)829-0773 ou (418)829-3254.

SILO 20x65 bloc usagé, marque Su-
périeur, démonté, prêt à livrer; vi-
deur Val-Métal très propre, complè-
tement rafraîchi. Bon prix. Informa-
tions, téléphone: (450)446-7756,
cell.: (514)702-3841.

SILOS D'ACIER Martin et Silver
Cheer seconds. Vente et réparation.
Tél.: (514) 246-4678.

SILOS

**LES ENTREPRISES
GRANBY SILO INC.**
240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (450)293-1443

ACHATS ET VENTES de silos en
douves, usagés. Construction, ré-
haussément, réparation, finition inté-
rieure.

Distributeurs
**Val Métal, Houle
Mach, Bois-Francis
Silo Supérieur
P.F.B., Suevia, I.E.L.**

TERRES À LOUER

TERRE À LOUER de 156 acres en
culture et la moitié drainée, bâti-
ments laitiers, y compris l'équipe-
ment laitier: bulk tank 1,000 gallons,
fréon 22 refroidi à l'eau; compres-
seur avec récupérateur d'huile #78,
moteur 5 forces; 6 retraits automati-
ques Westfalia 2 ans d'usage; cha-
riot en stainless de traite pour mettre
les retraits; pipette 2" en pyrex avec
pulsation Westfalia; soigneur à mou-
lée Rovibac 4 compartiments; soi-
gneur à balles rondes Rovibac, au-
tomatique, 2 ans d'usage; séchoir à
foin moteur 5 forces avec tambour;
en très bonne condition. À LOUER
ou À VENDRE l'équipement. Télé-
phone: (418)397-6674.

TERRES DEMANDÉES

1A- A ABSOLUMENT BESOIN UR-
GENT!

Fermes, fermettes, domaines, mai-
sons de campagne, ranchs, cam-
ping, vergers, commerces, etc...

1B- Clientèle montréalaise, euro-
péenne, asiatique.

1C- (Sans frais) estimation, mise en
marché, Internet, publicité, ceci jus-
qu'à la vente.

**1D- "Un seul nom à retenir".
YVON A. MORIN**
Groupe Sutton-Action, Brossard
(450)462-4414
sans-frais: 1-888-670-5490
e-mail: yvon_a.morin@sympatico.ca

ACHÈTEURS SÉRIEUX cherchent
vendeurs sérieux. Bonne banque
d'acheteurs qualifiés pour entre-
prises agricoles, fermettes, boisés,
Jacques Morin, AGRONOME, Sutton
Actif courtier (450)446-8600.
Site internet:
www.dici.qc.ca/agent/agri-pro

À LA RECHERCHE d'une ferme de
200 acres et plus en culture et être
possible d'en louer autant autour
avec beaucoup de bâtiments, pour y
déménager mon troupeau de va-
ches à bœuf et moutons dans les
régions Cantons-de-l'Est, Estrie ou
Bois-Francis. Je suis un particulier.
(418)629-6955

ATTENTION! Recherche: fermes,
terres de tous genres, boisés, do-
maines. Clientèle privilégiée, mon-
tréalaise, québécoise, étrangère...
(internet gratuit). Demandez!

JEAN-GUY MONETTE
SUTTON-ACTION COURTIER. Tél.:
(514)990-6445

RECHERCHE ferme laitière équi-
pée. Tél.: (819)879-7366, cell.:
(819)571-0078

RECHERCHE ferme entre 50 et
100 acres avec maison et bâtiments,
dans la région de Warwick, (Victoria-
ville). Tél.: (819)358-5323.

SPECIALISTE dans la vente de fer-
mes, évaluation sans frais et sans
obligation. AGRI-IMMEUBLES PRO-
VINCIAL COURTIER. GERARD
CHASSE, SERGE FONTAINE.
Sans frais: 1-866-771-4799

URGENT
POUR ACHÈTEURS en attente, be-
soin de fermes de tous genres de
production. Région entre Montréal et
Québec. DANIEL BLASER COUR-
TIER (514)942-8793.
www.agricourtier.com

VENDRE votre ferme est l'affaire
d'un spécialiste. Alors contactez
LES INVESTISSEMENTS
CEGO LTEE
COURTIER AGREE: (514)453-6742
Pierre Violet, agent Agréé
(514)453-2876

TERRES À VENDRE

239 ARPENTS drainés avec permis
de production 300 truies, maternité
et pouponnière.

FERMETTE de 5,1 arpents avec lac
de 175x150x20' de profondeur, ins-
talé pour élevage (truites, volailles,
lapins, etc...) beaucoup de possibili-
tés.

FERMETTE de veaux de grain avec
permis 118 veaux, maison, bâti-
ments, silo, etc...

Aussi disponible, érablières, terres à
bois de 50 à 1,000 arpents, fermes
porcines, fermes à bœufs, fermes
équestres. Trans-Action Multi-
Services Inc., Michel Bouchard,
sans frais: 1-866-773-8424

317 ACRES (MRC Drummond),
prairie, boisé, ruisseau, étang, gran-
de remise, atelier, serre, excellente
maison.

LACHUTE, 294 acres, cultures 125,
érablière 6.300 entailles (potentiel
10.000/20.000), grange/étable, silo,
maison centenaire, près du golf.

ST-PIE-DE-GUIRE, 57 arpents, cul-
tures, boisé, cours d'eau, chalet,
roulotte, bâtiments.

NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN,
345 acres boisées. Zone blanche,
lac, ruisseaux, chemins. Convient
pour exploitation forestière, activités
récréotouristiques, développement,
investissement.

POUR VENDRE ou ACHETER, de-
mandez JEAN-GUY MONETTE,
(514)990-6445, SUTTON-ACTION
COURTIER.

À AMOUI: ferme bovine, ovine et la-
itière. Etable neuve 100 attaches.
Autres étables pour 85 têtes, 2 ber-
geries pour 400 têtes, garage neuf
30x50, garage 20x40, bâtisse
30x60, fosse neuve, 200 acres +
150 en location, 2 maisons, pas de
roches, impeccable. Possibilité d'a-
cheter d'autres acres si désiré.
450.000\$. Tél.: (418)629-6955.

ABITIBI
TERRE, grange, clôture, maison,
garage, en bon état (à bas prix).
Après 18 h 00: (819)727-3685.

TERRES À VENDRE

ABITIBI: ferme 312 acres, maison
moderne, grange, garage à machi-
nerie, grand parc à bovins. Bien si-
tuée, beaucoup d'ajouts. Téléphone:
(819)637-5293.

ALFRED ONTARIO: ferme agricole
de 100 acres incluant boisé de 15
acres, maison de 13 ans, grange en
excellente condition avec équipe-
ment, silo 18x55 et autres bâti-
ments. GILLES BARRETTE, Exit
Premier Realty: (613)632-9303
www.gillesbarrette.com

À ST-JANVIER, MIRABEL: 75 ar-
pens présentement utilisés pour
cultiver pommes de terre + bâti-
ments. D. GAUTHIER, RE/MAX:
(514)895-4921.

AU TÉMISCAMINGUE, de type bo-
vine et/ou céréalière, 244 acres dont
180 drainés, souterrainement, 2
granges étable + garage à machi-
nerie, 2 silos à grains, machinerie en
bon état, magnifique maison entiè-
rement rénovée, et de grande dimen-
sion 70x40, piscine hors-terre et
paysagement extérieur, garage dou-
ble isolé. Pour informations, commu-
niquer: (819)549-2012.

BEAUCE (frontière Maine): domaine
forestier, 750 acres, zoné blanc,
maison ancestrale, chalet de bois
rond, étangs, secteur de chasse.
PAUL GAGNON COURTIER, sans
frais: 1-877-424-3811.

BEDFORD: Veaux de grain; environ
1.000/an à contrat. Entreprise con-
forme et rentable. Excellente mai-
son, environnement agréable.

PLUSIEURS autres propriétés à voir sur
mon site internet:
www.dici.qc.ca/agent/agri-pro
Jacques Morin, Sutton Actif courtier
(450)446-8600.

CANTONS-DE-L'EST: 175 acres, ta-
ble champêtre, lac, rivière, érablière,
étable et garage, lauchuse Fort 7,
faneur Kuhn, presse ronde 5'. Tél.:
(819)877-3204.

CANTONS DE L'EST
325 ACRES pour production laitière
ou vache/veau, érablière, magni-
fique.

CTE DE MAGOG, ferme d'élevage,
175 acres, vue privé, 425.000\$.

FERME D'ÉLEVAGE, 200 acres,
équipement 219.000\$.

PRÈS DE COMPTON, ferme laitière
nue, 265 acres.

50 ACRES, 90 minutes de Montréal,
vue érablière, 245.000\$.

ST-JOACHIM, ferme à bœuf, 186
acres dont 130 en culture; 725.000\$.

ROSAIRE COUÏU, courtier immo-
bilier agréé: (819)868-4400.

CARIGNAN: terre à vendre de 400
arpents drainés, avec grange et re-
mise. Gilles Prairie, téléphone:
(450) 658-8132.

ÉCURIE 20 boxes, 90 arpents ma-
négés intérieur/extérieur, 490.000\$;
MANÈGE intérieur/extérieur, écurie,
199.500\$; PIÈCE SUR PIÈCE, 6 ar-
pens, 219.000\$. F.GELINAS,
FORMULE-1: (514)262-8482.

EN ESTRIE, St-Claude, 282 acres,
étable laitière 1982, silo, érablière,
hangar, coteau, prix: 475.000\$. Té-
lphone: (819) 845-1143.

ESTRIE
RACINE: ferme opérationnelle
boeuf, 155 acres (60 drainées).
Idéal pour culture végétale ou petits
fruits, cul de sac avec point de vue.

VALCOURT: domaine de loisir 60
acres avec petite érablière opéra-
tionnelle, bâtiment construction 2000
à 2003, coteau haut de gamme, cul
de sac, clé en mains.

DANVILLE: domaine 100 acres,
zoné blanc avec érablière (8.000 en-
tailles) piscine creusée et bien d'au-
tres piscines, cul de sac en monta-
gnes, point de vue et quietude.

ST-MALO: érablière de loisir 3.400
entailles sur tubulaires, sur route as-
phaltée.

KATEVALE (Magog): cul de sac,
130 acres de boisés et prairies, bâti-
ment et coteau construction 1910,
point de vue.

MÉGANTIC
FERME PORCINE conforme à l'en-
vironnement sur 2 sites. Idéal pour
sevrage bœuf. Vendeur très motivé.

CENTRE-DU-QUÉBEC
NORBERTVILLE: 185 acres drainés
(275 total) stabilisation libre
260'x45', construction 2000, plus au-
tres bâtiments, terre avec analyse
de sol et 225 u.a. Le tout en excel-
lent état opérationnel. Idéal pour
parc d'élevage et vache veau.

DONALD ROBERGE, a.i.a.,
RE/MAX D'ABORD, téléphone:
1-877-313-4214.

ESTRIE: terrain à vendre, 160
acres, 25 acres de prairie, 135 acres
de bois (819)872-3760

FERME 79,9 arpents drainés, mai-
son, garage, érablière 500 entailles
possibilité 1.500, 250 veaux de
grain, démarrage. Saint-Hugues,
(450)794-2170.

FERME À VENDRE à Maskinongé,
230 arpents cultivables, idéale pour
ferme laitière ou grandes cultures.
Après 18h00: (819) 227-4856.

FERME à vendre, Sayabec, Val-
lée de la Matapédia. Bâtiments de
22.500 pi.ca. Terre de 140 acres
cultivées et 10 acres boisées. Mai-
son 2 étages + cave finie en neuf.
Troupeau de 415 brebis pouvant
être vendu séparément de la ferme
et en petits lots. Téléphone:
(418)536-3300.

FERME CHEVALINE
De luxe 8,5 arpents, écurie 15 sta-
les, manège intérieur 150x70 acier,
garage à machinerie 22x26 isolé,
maison en pierre, garage double, ré-
novée de A à Z, piscine creusée, ca-
nadière avec petit lac clôture, ter-
rain paysagé complet d'arbres mû-
res, entrée séparée pour écurie.
Ferme Champarabé: (450)474-3948

FERME de 240 acres avec maison,
bâtiments de ferme, érablière 1.500
entailles, possibilité de 2.000, ma-
chinerie. Située à Adstock, télépho-
ne: (418)338-9154.

PRÈS DE SANAIR
164 ARPENTS cultivables, drainés,
bien situés, St-Pie-de-Bagot. Télé-
phone après 18h00: (450)778-3041.

TERRES À VENDRE

FERME OVINE Saint-Rosaire 200
brebis, machinerie, bâtiment, silo à
grain 18', maison, possibilité érabliè-
re 2.000 entailles, 166 acres. Située à
15 minutes de Victoriaville, 5 mi-
nutes autoroute 20. Michel:
(819)758-4067 (soir).

PLUSIEURS FERMES porcines, lai-
tières, à bœuf, érablières, terres à
bois, dans différentes régions. DA-
NIEL BLASER COURTIER, télépho-
ne: (514)942-8793.
www.agricourtier.com

RÉGION MONT-LAURIER: petit do-
maine 103 acres, zoné agricole,
maison, piscine, bergerie, hangar
double avec cheptel 50 brebis (assu-
rance stabilisation). Téléphone:
(819)623-7293.

RÉGION TÉMISCAMINGUE (Lor-
rainville), 400 acres, 310 en culture.
Téléphone: (819)625-3345.

RIVE-NORD, 30 minutes de Mon-
tréal. Entreprise familiale très rentable,
30.000 pi.ca. de serres (fleurs +
plantes) + 40 arpents en légumes.
Maison de 5 ans. Prix demandé
moins de 3 fois les revenus bruts.

MIRABEL: entreprise maraîchère
rentable, entrepôt moderne 116'x44',
220 arpents dont 112 cultivables (65
drainés). Possibilité de bâtir une
maison.

Plusieurs autres propriétés à voir sur
mon site internet:
www.dici.qc.ca/agent/agri-pro
Jacques Morin, AGRONOME, Sutton
Actif courtier, tél: (450)446-8600,
(514)990-5991.

SAG-LAC-ST-JEAN
FERMES D'ÉLEVAGES porcine, bo-
vine, et cerfs, de même que de pro-
duction céréalière. PIERRE TROT-
TIER, B. sc. agronomique, courtier
immobilier, tél.: (418)543-5410.
www.agricole.qcb.net

SAINT-EULALIE: ferme de céréa-
les, 125 acres dont 100 en culture.
(819)353-1947

SAINT-ODILON: terre de culture et
bois, 300 arpents avec étable, possi-
bilité animaux à bœuf ou porcherie.
M. TRINQUEL: (514)640-4015.

SORTIE 220 Transcanadienne, Da-
veluyville, 295 acres, 149 cultivables,
le reste boisé, maison et bâti-
ments. (819)364-5474

ST-APOLLINAIRE: ferme horticole,
10,29 hectares, 4 en framboises,
drainé, irrigué, paysagé, aménagé
avec 3 lacs. Tél.: (418)881-3461.

ST-CALIXTE: 100 arpents, zoné
blanc, boisé mature, chalet 3 sa-
sons, garage, 300' au lac Beauport.
CANTON DE STUKELY: 217 acres,
très beau boisé, droit de bâtir, vue et
étang.

ROXTON-POND: 175 acres, maison
ancienne, restaurée, 2.300 pom-
miers et bâtiment de 154'x42' pour
veaux de lait.

CANTON D'ORFORD: 106 acres
boisées, zoné blanc et récréotouris-
tique.

ST-DENIS-DE-BROMPTON: 116
acres, zoné vert, boisé et prairie;
90.000\$. B. DEGRADY, téléphone:
(450)521-1558, Royal LePage Avan-
tage courtier.

STE-ANNE DES PLAINES, 355
rang Lapage: ferme à vendre, gran-
ge, maison, terrain 191 arpents. Té-
lphone: (514) 321-2344.

STE-CLOTHILDE-DE-HORTON
317 acres, 210 en érablière, 90 en
bon sol, 17 avec grande bâtisse 3
étages, 2 garages, grange, hangar,
résidence 5 c.c., tracteur avec souf-
fleur et d'autres accessoires. Belle
propriété. Venez voir! Téléphone:
(450)651-5222, ext. 26

STE-SOPHIE: ferme de production
en serre, 79 arpents, maison 1998,
entrepôt, bâtiment, serres compren-
nant la production été 2003, 40 mi-
nutes Montréal. Sutton courtier:
(450)979-2505, CÉLINE BOIS.

ST-LOUIS-DU-HA-HA: 15 minutes
de Rivière-du-Loup: ferme de 100
acres avec excellent bâtiment. Télé-
phone: (819)364-7041.

ST-NARCISSE, en Mauricie: étable
pour 200 têtes avec 4 silos et 2 rési-
dences. Idéal pour relocalisation.
Téléphone: (418)259-7086.

ST-PROSPER-DE-CHAMPLAIN:
152 arpents, moitié cultivée, érabliè-
re, 6.000 plants de vigne, bâtiments
pour ovins ou bovins, silo, hangar,
maison: 299.000\$.

L'ANGE-GARDIEN: ferme avec
grande maison de campagne, étable
pour 100 veaux de grain, 53.819
pi.c.: 150.000\$.

MONT ST-GREGOIRE: mini ferme
avec maison à rénover et bâtisses
sur 3 arpents: 115.000\$. KARL
GOLA, a.i.a.: (450)346-1822, Trans-
Action Immeubles Vendex inc. c.i.a.

VEAUX DE GRAIN. Environ
1.000/an à contrat. Entreprise con-
forme et rentable, région Bedford.
Excellente maison, environnement
agréable.

PLUSIEURS autres propriétés à voir
sur mon site internet:
www.dici.qc.ca/agent/agri-pro
Jacques Morin, Sutton Actif courtier
(450)446-8600.

TÉMISCAMINGUE: ferme 900
acres, dont 300 acres cultivables
avec maison, garage, bâtiments,
machinerie. Installation pour le lait
avec C.A. Coin idéal pour porcheries
ou autres. Tél.: (819)625-2857.

TERRE AGRICOLE située à L'Ave-
nir près de Drummondville, 133
acres dont 100 en culture, bon PH et
phosphore très bas, accès facile très
tôt le printemps. (819)394-2819.

TINGWICK: 230 acres, 120 boisées,
culture petits fruits, champs drainé,
maison, bâtiments. (819) 359-2820
info: http://www.geocities.com/mi-
cheltowsey

ST-TÉLESOPHORE, (comté Soulan-
ges) terre 344 arpents, zone blan-
che, boisé, près d'une plage, prix
modique. Téléphone: (450)455-3746

TERRES À VENDRE

ST-ROSAIRE: ferme de veaux de
lait avec capacité de 287 veaux,
maison en bonne condition, remise
à machinerie et garages, 330.000\$.

WICKHAM: entreprise porcine de
type maternité hôte, 230 truies, ter-
rain 14 acres avec maison. Demandez
en affaire avec comptant minimum.

L'AVENIR: ferme bovine de 168
arpents dont 148 en culture et pacage,
et 19 en érablière, étable avec 45
attaches, 4 boxes, écurie froide,
hangar à machinerie, résidence ré-
novée et très propre, animaux et
machinerie inclus, le tout pour
575.000\$.

NICOLET: terre de 93 arpents dont
83 en culture et 10 en boisé mature
avec écurie de 32'x108', garage, prix
et conditions à discuter.

ST-GUILAUME (près Drummond-
ville), entreprise porcine (maternité),
maison récente, prix: 425.000\$.
(Possibilité d'acheter 200 arpents en
culture, prix: 3.850\$/arpent.

ST-EUGÈNE-DE-GRANTHAM (15
minutes Drummondville), ferme de
125 arpents dont 80 en culture, éta-
ble, stabulation libre, garage, remi-
se, très bonne maison avec grand
lac privé, prix: 290.000\$. (Possibilité
d'acheter terre seulement pour
195.000\$).

ST-JULIEN: érablière de 9.100 en-
tailles, tout équipée en neuf, superfi-
cie 205 acres approx., prix
475.000\$.

TINGWICK: idéal pour construire
votre maison de rêve, superficie 176
acres, dont 145 en culture drainées,
et 30 en érablière, cabane à sucre et
équipement, vue imprenable sur la
région, (voisin Mont Gleason):
285.000\$.

ACTON VALE: 85 acres, coteau
construction 1997, 22 acres en cul-
ture, le reste boisé, sablière,
275.000\$.

CENTRE-DU-QUÉBEC: ferme
équestre de 500 acres, avec magni-
fique maison pièce-sur-pièce de 3
appartements, écurie pour 100 che-
vaux, manège intérieur, enclos et
appartement pour employé, prix de-
mandé 1.450.000\$ (possibilité d'a-
cheter actions 1.700.000\$ de perte
accumulée).

BECANCOUR: maison et bâtiments,
325 arpents, 1/2 culture, 1/2 boisé,
possibilité d'érablière, 285.000\$.

BECANCOUR: 99 arpents, 70 cul-
ture, 29 boisés, avec vieux chalet di-
rectement face au fleuve, prix et
conditions à discuter.

BECANCOUR: 237 arpents, ferme
pour culture de cèdres, directement
face au fleuve, 3 maisons. Prix à
discuter.

ST-CALIXTE: 25 arpents en chêne
et érable mûre, vue panoramique
sur lac Sestus.

ST-ROSAIRE: ferme bovine, 300
acres, prix demandé: 415.000\$.

ENCANS

ENCAN
 À la ferme de
JEAN-GUY BLAIS
 Chemin Petit Canada
 LA PATRIE
 Samedi le 14 juin
 à MIDI "PRÉCIS"
SERA VENDU: tracteur Oliver 1265, 4 x 4; tracteur Oliver 1370 avec chargeur double action; tracteur Oliver 1370 avec cabine, tous les tracteurs sont diesel et avec servodirection; presse à foin N.H. 644 à balles rondes; portes de grange; 2 voitures à foin pour balles rondes; 2 presses à foin M.F. 124 avec lance-balles; râtelier à foin M.F.; faucheuse rotative Taurup 307; râtelier N.H. 56 avec dents en caoutchouc; éparpateur à fumier tandem Cobey; 2 faneuses 4 roues; silo de 30 tonnes; silo de 6 tonnes à grain; charrue Kverneland à 3 sillons; herse à disques 12"; rouleau à terrain; herse à ressorts; semoir; 3 ensembles de chaînes à tracteur; 120 balles rondes de foin sec; 100 balles de foin enrobées toutes 4 x 4; 2 autres râteliers à foin; élévateur 80" pour haut de grange; élévateur 40"; 15 Holstein Hereford toutes doivent véler août, septembre engendrées par un taureau pur sang Holstein.
 Aussi à vendre la récolte de foin debout.
NE MANQUEZ PAS CET EXCELLENT ENCAN
 CANTINE SUR PLACE
 CONDITIONS: argent comptant
 Ou chèques acceptés d'acheteurs connus.
 Les encanteurs ne sont pas responsables des accidents ou dommages survenant sur les lieux
ROSS & SCOTT BENNETT
 Encanteurs bilingues licenciés
 SAWYERVILLE
 (819) 889-2840
 Cell.: (819) 572-5609

ENCANTEURS

ENCANS BRETON
 Encanteur bilingue
 Vous souhaitez une réussite !
 Nous vous offrons un service complet au meilleur coût sur le marché avec une équipe qualifiée, soucieuse de votre satisfaction
Luc BRETON : (418) 453-2271
 Fax: (418) 453-2281
 Cell.: (418) 334-4366
 Internet: www.encansbreton.com
 Courriel: info@encansbreton.com
A VOTRE DISPOSITION POUR TOUS GENRES DE VENTES PAR ENCAN TOUJOURS ACHETEUR DE TERRES, ROULANT DE FERME AU COMPLET, DE TROUPEAU LAITIÈRE ET DE BOUCHERIE

Le bon choix
 Pour faire encan
LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.
 Pour vendre privément ou par encan et obtenir le juste prix. Contactez-nous.
 Roulant de ferme, animaux, machineries.
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
 NOUVEAU PAGE WEB
 Http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm
 E-mail: da.cote@videotron.ca
 1274, rue Sud, Cowansville, Québec
 Tél.: (450) 266-0670
 (450) 263-4480
 Cell.: (450) 531-0450
 ou Fax: (450) 263-8448

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément?
 Consultez-moi!
DANIEL PAUL-HUS
 ENCANTEUR BILINGUE
 Acheteur de:
 • Troupeau
 • Roulant
 • Ferme complète
 (450) 773-5660
 Cell.: (450) 701-5660
 Fax: (450) 773-3744
 Nos encans sur Internet
 web: http://www.paul-hus.com
 e-mail: daniel.paulhus@hy.cgocable.ca
 635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
 Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
 Contactez
MARC GRAVELINE
 Encanteur
 St-Barnabé-Sud
 (450) 792-6284
 Cell.: (450) 223-0762
 www.marcgraveline.qc.ca

ATTENTION CULTIVATEUR
 Je suis acheteur de ferme au complet, de troupeau, roulant ou si vous voulez faire encan, je suis à votre disposition. Appelez-moi il me fera plaisir de vous rencontrer.
BERTRAND PELLETIER
 St-Octave-de-Métis,
 Cité. Matane
 (418) 775-4966
 Cell.: (418) 725-9013

ENCANTEURS

LAFAILLE & fils (1975) Ltée
 512, Principale O.,
 Coaticook, QC
 (819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047
EXPERT BILINGUE
 Depuis plus de 40 ans
 à votre service pour vendre par encan ou privément
ACHETEUR DE:
 • Fermes complètes.
 • Troupeaux, Équipement de ferme
 • Coupe de bois, Terrains
 N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.

À votre disposition pour tous genres d'encans
 Plus de 30 ans d'expérience
MICHEL BERNARD
 Encanteur bilingue diplômé
 322 rue Arthur Tétrault
 St-Pie, QC J0H 1W0
 Tél.: (450) 772-2997

Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
Les Enchères René Houde
 495, Boul. St-François
 Bromplonville (Québec)
 JOB 1H0
 Tél.: (819) 846-6267
 Cell.: (819) 820-4013
 (418) 774-3171
 -Laissez mon expérience travailler pour vous-
 WEB: www.encanshoude.com

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA fibrose kystique
 Combattez la fibrose kystique
 1-800-363-7711

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA fibrose kystique
 Combattez la fibrose kystique
 1-800-363-7711

ACTUALITÉS

Maintien de la vente du réseau abitibien de commercialisation du veau d'embouche

CAMILLE BEAULIEU
 COLLABORATION SPÉCIALE

NEW LISKEARD- La traditionnelle vente du réseau de commercialisation du veau d'embouche d'Abitibi-Témiscamingue se tiendra bel et bien à Amos les 17 et 18 juin prochains. Après un report d'une semaine, la vente était originellement prévue pour les 10 et 11 juin, les organisateurs ont décidé lundi dernier de faire fi du vent de panique créé partout au pays par la crise de la vache folle.

L'inventaire, par contre, des bêtes offertes en vente a été réduit. De 900 têtes prévues à l'origine, 600 veaux seulement seront offerts cette fois-ci.

« Les prix du veau d'embouche ont diminué d'environ 20 cents la livre par rapport à un prix moyen de 1,40 \$ la livre avant crise, reconnaît le président du Syndicat du Réseau de commercialisation et président du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue, Alain Richard. Actuellement les producteurs de bouvillons d'abattage perdent environ 200 \$ par tête, mais on peut craindre bien pire encore si la crise de la vache folle perdure jusqu'à l'automne. »

Ce réseau de commercialisation des veaux toutes catégories, unique au Québec, organise des ventes de groupes atteignant parfois 4 millions de dollars. Il ne s'agit pas ici d'enchères, mais d'un réseau qui inventorie et regroupe les bêtes à vendre dans cette région, puis communique ensuite par



DOSSIER VACHE FOLLE

téléphone avec une douzaine de parcs d'engraissement à travers la province pour offrir les animaux au prix moyen du marché canadien.

L'encan ontarien maintient ses prix

Effrayés par les chutes de prix enregistrées dans les encans du sud de la province voisine ces dernières semaines, les producteurs de bovins des Nord-Ouest québécois et Nord-Est ontarien préfèrent garder leurs bêtes ces temps-ci, de crainte de les brader à l'encan hebdomadaire de New Liskeard.

Alors que cette vente traditionnelle dans le Nord-Est ontarien enregistre normalement 120 transactions sur le bœuf, une douzaine de bêtes à peine ont fait l'objet de transactions il y a trois semaines, et à peine une quarantaine au cours des deux lundi, suivants. Les prix sont donc restés fermes, en augmentation même à 45 cents la livre pour les vaches de

réforme, sans doute un cas unique au pays.

C'est que le boycott américain sur le bovin canadien a eu un effet très négatif dans les encans précédents du sud de l'Ontario. On craignait le même phénomène à New Liskeard, mais la chute de l'offre a maintenu les prix.

Environ 30 % des bovins d'Abitibi-Témiscamingue, essentiellement des vaches de réforme, prennent régulièrement le chemin de cet encan ontarien.

On retient les bêtes aussi longtemps que possible

« Je les comprends de retenir les bêtes, moi aussi j'en ferais autant », commente Mario Alain, agronome au MAPAQ à La Sarre en Abitibi.

« Nous autres on a retenu les animaux, et certains vont retourner au pacage, constate Daniel Carle, agronome et propriétaire du Ranch Fort Abitibi Inc dans la même région. Un des problèmes, c'est qu'on reçoit toutes sortes d'informations contradictoires. L'effet immédiat de la crise se fait évidemment sentir sur les parcs d'engraissement, mais ensuite viendra le tour de l'ensemble de l'industrie du bœuf. »

Poussés par le prix élevé des moulées, les producteurs de bouvillons finis, estime-t-on, reprendront en premier le chemin des encans. Tandis que les bœufs néanmoins retenus, risquent fort de congestionner les ventes d'après crise.

UN VACCIN?

La science progresse

L'espoir de voir apparaître un vaccin contre la maladie de Creutzfeldt-Jakob semble défendable alors qu'une équipe de chercheurs de l'université de Toronto, dirigée par le neurologue Neil Cashman, a annoncé en début de semaine sa découverte d'un anticorps spécifique au prion qui serait à l'origine de la maladie qui a fait tellement parler d'elle dans nos médias au cours des dernières semaines. Depuis 15 ans des chercheurs piochent sur cette question. Les travaux des chercheurs consistent maintenant à déterminer si cet anticorps réussit à bloquer la reproduction de ces protéines anormales.

Selon eux, si tout se déroule bien, la manipulation possible des prions devrait permettre l'identification de la maladie de façon précoce dans les troupeaux ovins et bovins et la création rapide d'un vaccin pour vaincre la maladie. Mais, toujours selon la même équipe, il faudra plus de temps pour obtenir toutes les autorisations, jusqu'à dix ans, avant de pouvoir développer et administrer ce vaccin à l'humain. **M.B.**

CRISE DE LA VACHE FOLLE

Les inspecteurs du Québec n'ont aucune formation spécifique

PIERRE-YVON BÉGIN
 DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

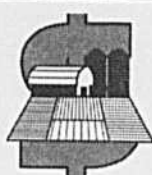
Les 209 inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) n'ont aucune formation spécifique pour détecter les animaux atteints de la maladie de la vache folle. Seuls les pathologistes travaillant dans les laboratoires d'analyse du ministère ont obtenu une formation théorique et pratique en mai 2002.

Sous-ministre adjoint au ministère, Gilles Vézina indique à la *Terre* que le ministère compte 209 inspecteurs pour surveiller les activités dans les abattoirs sous juridiction provinciale. De ce nombre, une quinzaine seulement sont des médecins vétérinaires oeuvrant dans les abattoirs de catégorie A.

En 1997, les pathologistes et les 15 inspecteurs vétérinaires ont reçu un cahier de charges sur l'encéphalopathie spongiforme bovine. Ces cahiers de charges ont été revus en mai 2001 et ce n'est que l'an dernier que les pathologistes ont obtenu une formation théorique et pratique. Dans le cours de l'enquête menée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments à la suite de la découverte d'un cas de vache folle en Alberta, deux pathologistes se sont aussi rendus dans l'Ouest afin de parfaire leurs connaissances.

La semaine dernière, le responsable de l'inspection des aliments en Ontario, confiait à la *Presse canadienne* que le tiers des inspecteurs de la province n'étaient pas formés pour dépister la maladie.

CARRIÈRES & PROFESSIONS



Groupe Conseil Agricole de Coaticook

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN GESTION AGRICOLE

Le Groupe Conseil Agricole de Coaticook est à la recherche d'un ou d'une candidat(e) compétent(e) et dynamique pour se joindre à son équipe de trois personnes. Vous aurez la responsabilité de guider les membres dans leur prise de décision concernant les investissements, le financement et l'orientation de leur entreprise.

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire en gestion et économie agroalimentaire ou en agronomie;
- Membre de l'Ordre de Agronomes du Québec ou en voie de le devenir.

Le salaire et les avantages sociaux seront fixés selon la politique en vigueur dans les groupes conseils agricoles. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 juin à :

GCA Coaticook, 125 rue Morgan, Coaticook, Qc, J1A 1V6
gcacoaticook@fgca.com



FAUCHER & FAUCHER Inc. s'installe à LAURIER-STATION.

Concessionnaire de machineries agricoles bien positionné en Beauce, FAUCHER & FAUCHER Inc. prend de l'expansion dans LOTBINIÈRE. Nous recherchons des personnes dynamiques pour occuper les postes de :

COMMIS AUX PIÈCES

- Expérience minimum de 5 ans
- Bonne connaissance de l'informatique
- Sens de l'organisation

Poste temps plein, début rapidement

MÉCANICIEN(NE)

- Expérience minimum de 5 ans
- Connaissance de la machinerie agricole
- Débrouillardise

Rémunération selon l'expérience
Poste temps plein, début en août.

VENDEUR(SE)

- Expérience minimum de 5 ans
- Connaissance de la machinerie agricole
- Sens de l'organisation
- Bonne présentation, professionnalisme
- Anglais fonctionnel

Poste temps plein, début en juin.

À Ste-Marie de Beauce et Laurier-Station (2) CAMIONNEURS

- Posséder son permis classe 1
- Bon dossier de conduite (SAAQ)
- Débrouillardise

Poste temps partiel, et poste temps plein,
début rapidement.

Faire parvenir votre curriculum vitae AVANT LE 21 JUIN 2003.



BLANCHETTE VACHON
RESSOURCES HUMAINES
8149, rue Du Mistral, bur. 202
Charny (Québec) G6X 1G5

Télécopieur : (418) 832-9732
slanglois@blanchette-vachon.com

Ressources humaines

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



Carrières et professions de la TCN

Pour rejoindre
les meilleurs
candidats et
candidates du milieu
agricole.



PIONEER®

UNE SOCIÉTÉ DUPONT

PIONEER HI-BRED LIMITÉE RECHERCHE :

Représentants(tes) des ventes professionnels
Pour la région de Saint-Constant – Saint-Mathieu
ainsi que la Région de Saint-Rémi – Sherrington

Pioneer Hi-Bred, une société DuPont, est le leader mondial de la découverte, du développement et de la commercialisation de la génétique végétale de haute performance.

La personne recherchée s'assurera que les clients reçoivent la valeur maximum des produits de marque Pioneer®. Le candidat choisi sera habile communicateur et entretiendra des liens de partenariat avec les clients par de bonnes relations interpersonnelles. De l'expérience avec le maïs, soya, luzerne et les pratiques culturales associées à ces cultures est requise. De l'expérience en production et alimentation d'ensilage serait un atout. Doit avoir le désir et l'habileté de travailler avec un minimum de supervision. Vous êtes agronome ou technologiste agricole, et avez au moins deux années d'expérience pertinente. Vous êtes de préférence bilingue (français et anglais) et avez de bonnes connaissances informatiques.

Si vous désirez relever ce défi, faites parvenir votre curriculum vitae, avant le samedi 21 juin 2003, à l'attention de M. Michel Duplessis: Pioneer Hi-Bred Ltée, par télécopieur: (450) 377-3740 ou par courriel : michel.duplessis@pioneer.com .



® , ® Marque de commerce ou de service, déposée ou en instance dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. © 2003 PHL.

Apprenez-en plus au sujet de Pioneer à www.pioneer.com/canada



COMAX, coopérative agricole

située à Sainte-Rosalie, offre aux productrices et aux producteurs de la région une gamme complète de produits et services de qualité en matière d'approvisionnement pour les secteurs animal, végétal, quincaillerie, machinerie, élevages porcins et avicole. Avec des effectifs de 170 employés et un chiffre d'affaires de 100 millions de dollars, la Coopérative est un acteur majeur dans l'industrie agroalimentaire régionale.

COMAX est aujourd'hui à la recherche de :

SUPERVISEUR PORCIN

Poste régulier

Relevant du gérant de production porcine, vous effectuerez un suivi régulier et vous assurerez d'un bon niveau de performance des élevages porcins appartenant à la coopérative. Vous serez un pôle de communication ouvert entre différents sites de production. Vous serez identifier comme étant la personne ressource auprès des éleveurs et serez capable de leur donner de l'appui et du soutien. Vous possédez une formation en agronomie ou en technologie agricole, une expérience de 3 à 5 années ainsi qu'une forte expertise technique en production porcine. Excellent communicateur, vous vous démarquez par votre détermination, votre facilité à travailler en équipe ainsi que votre souci de la clientèle.

GÉRANT DE FERME PORCINE

Pour sa ferme Maxlie
Poste régulier

Relevant du superviseur d'élevages, vous serez responsable de la gestion d'une maternité de 1,500 truies. Vous superviserez des employés de ferme et serez responsable des travaux de régie, tout en exerçant le leadership nécessaire pour optimiser l'efficacité des activités relatives à l'exploitation de cette ferme. Vous produirez également les différents rapports et analyses nécessaires au suivi des objectifs visés.

Vous possédez une formation collégiale en technologie agricole ou universitaire en agronomie, ainsi qu'au moins 3 ans d'expérience pertinente. Toute combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente sera considérée. Dynamique, vous êtes reconnu pour votre expertise en production porcine, votre autonomie et votre habileté à travailler en équipe.

La connaissance de la coopération agricole vous avantagera.

Pour découvrir une carrière stimulante, faites parvenir votre c.v. avant le 25 juin 2003 à l'attention de :

Lucie Daigneault, c.g.a.
Conseillère en ressources humaines
174, 3^{ème} RANG C.P. 60, SAINTE-ROSALIE, QUÉBEC J0H 1X0
Télécopieur : (450) 799-2683
Courriel : ldaigneault@comax.qc.ca



LES TENDANCES DU MARCHÉ

Croissance de marché

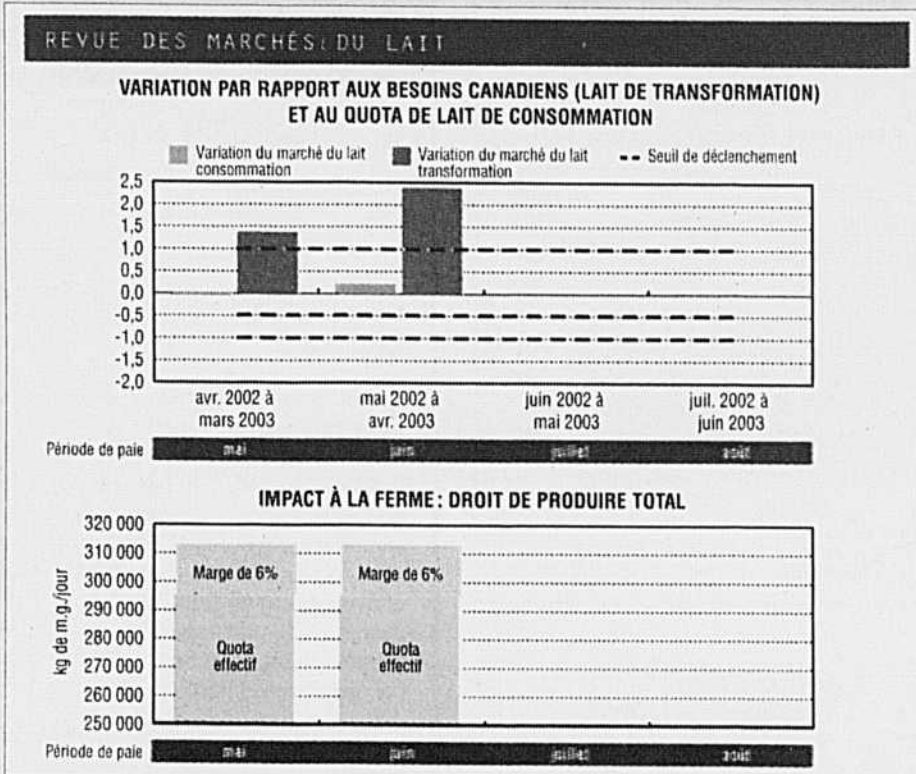
Fédération
des producteurs
de lait du Québec

Nous reprenons ce mois la publication de la revue des marchés du lait.

Elle avait été interrompue en novembre 2002 dans le contexte où les paramètres servant à la mesure des besoins canadiens étaient pour le moins volatils. D'autre part, pendant cette même période, l'application du mécanisme d'ajustement automatique du quota de mise en marché (QMM) était également suspendue par le CCGAL (Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait). Les membres jugeaient plus adéquat de faire les ajustements du QMM en analysant globalement la situation du marché. La fin du MEI (Mécanisme d'exportation individuel) et l'observation de fluctuations inhabituelles des stocks privés et publics justifiaient cette suspension.

À sa réunion de mai dernier, le CCGAL a accepté de réactiver le mécanisme d'ajustement automatique. Bien que les effets des importantes fluctuations de la production québécoise et des stocks publics continueront de se faire sentir pour quelques mois, ils ont estimé que le contexte était revenu suffisamment stable.

Les données du premier graphique montrent donc les fluctuations du marché du lait de consommation et de transfor-



mation depuis la remise en place du mécanisme automatique. On y observe une croissance supérieure à 1% pour deux mois consécutifs se traduisant par un ajustement du besoin canadien de 2,38%. Cette hausse s'est traduite par un ajustement du quota total du Québec de 1,5% au 1^{er} juin 2003.

Le second graphique reflète la situation du droit de produire à la ferme. Il distingue le quota effectif (négociable) ainsi que la

marge additionnelle mise en place pour stimuler la production dans le contexte particulier de l'année laitière 2002-2003.

On remarque que l'ajustement du QMM en vigueur au 1^{er} juin n'a pas engendré d'ajustement du droit de produire total, le conseil d'administration de la FPLQ estimant la marge actuelle et la présence de journées additionnelles suffisamment élevées pour tenir compte de cet ajustement.

ÉCONOMIE

Baisse des recettes monétaires agricoles

RÉNALD BOURGEOIS

Les recettes des cultures et des ventes de bétail ont chuté au premier trimestre de 2003. Ces résultats attendus, après deux années de sécheresse dans les Prairies, qui ont fait baisser les stocks et la production de céréales, ont créé une situation difficile pour plusieurs agriculteurs. Les recettes monétaires totales ont tout de même augmenté de 2,3% en raison des paiements des programmes d'aide qui ont compensé les pertes.

Les agriculteurs ont réalisé des recettes de 9,1 M\$ comparativement à 8,9 milliards pour le premier trimestre de 2002. Les cultures ont rapporté 3,1 milliards et les élevages 4,6 milliards, soit respective-

ment 10,3 et 2,5% de moins qu'en 2002. Les paiements de programme ont comblé la différence de 1,4 milliard.

À 847 M\$ pour le trimestre, les recettes des ventes de porcs accusent un retard de 10,7% par rapport à 2002. Les prix sont sous la moyenne des cinq années précédentes, alors que les agriculteurs ont mis en marché un nombre inégalé de porcs. À cela s'est ajoutée la hausse du prix des céréales à cause de la sécheresse. Les recettes bovines ont fléchi de 4,4% pour s'établir à 1,7 M\$. Les ventes à l'exportation, surtout vers les États-Unis, ont chuté de 14%. Les paiements ont quant à eux monté en flèche passant de 736 M\$ au premier trimestre de 2002 à 1,4 milliard au premier trimestre de l'an-



Photo: TCN

née en cours. Le revenu net comptant pour 2002 a également chuté de 10,6% à 7,7 milliards de dollars après avoir atteint un niveau record en 2001. Les recettes monétaires ont diminué de 1,5% à 35,8 M\$.

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Volailles vivantes
Semaine se terminant le 14 juin 2003
Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)

1,65 kg vivant et moins	1,203 \$
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,223 \$
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,233 \$
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,238 \$
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,228 \$
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,198 \$
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,218 \$
(Prix de référence)	
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,198 \$
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,188 \$
3,01 kg vivant et plus	1,288 \$

DINDON À GRILLER(1)

Dindon à griller femelle	1,500 \$
Dindon à griller mâle	1,465 \$

FEMELLE LOURDE(1)

Produite en dindon à griller	1,465 \$
Produite en femelle lourde	1,415 \$

MÂLE(1)

	1,555 \$
--	----------

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS(1)

1,84 à 1,95 kg	1,150 \$
2,65 à 3,2 kg	1,190 \$

DINDONS(1)

Dindon à griller	A 1,53 \$
	U 1,44 \$

Femelle lourde

	A 1,485 \$
	U 1,375 \$

Mâle

	1,535 \$
--	----------

Semaine se terminant le 7 juin 2003

POULES (Ontario) (2)

	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00 c	00 c	00 c
2,3 kg et plus	41 c	41 c	41 c

POULES (Québec)

Moins de 2,3 kg (2)	00 c	00 c	00 c
2,3 kg et plus (3)		35 c	

Prix fournis par :
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec

OEUF D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	36,99c
Ontario	37,84c

OEUF

Prix des oeufs. Semaine du 9 juin 2003

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,56 \$
A-Gros	1,56 \$
A-Moyens	1,47 \$
A-Petits	0,80 \$
A-Pewee	0,24 \$
B	0,50 \$
C	0,30 \$

LAIT

Péréquation Avril 2003 FPLQ

Prix par composant	Matière grasse			Protéine		L.a.s.		Valeur d'un hl	
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/hl
Production intraquota ⁽¹⁾	6,2551	9,6155	1,4006	61,27					
Production hors quota ⁽¹⁾	0,9900	0,9900	0,9900	12,38					

PRIX HORS QUOTA INDIVIDUEL

Mai 2003

Prix par composant	Matière grasse			Protéine		L.a.s.		Valeur d'un hl	
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/hl
Production hors quota ⁽¹⁾	0,9900	0,9900	0,9900	12,38					
(1) Prix payé pour le volume de lait produit au-delà du seuil de tolérance en surproduction.									
(2) Hectolitre de référence:									
	Matière grasse	3,60 kg/hl							
	Protéine	3,20 kg/hl							
	L.a.s.	5,70 kg/hl							

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de février 2003:

Prix de soutien du beurre 1^{re} catégorie selon la Commission canadienne du lait: 6,1061 \$/kg.
Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 6,88 \$/kg.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1^{re} catégorie, sacs 5,35 \$/kg. Aliments du bétail: —
Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 4,38 \$/kg.
Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,98 \$/kg. Animale 0,87 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 6 juin 2003.

		(\$/1 000 p.m.p.)	
2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard	290 \$	
utilité:		225 \$	
2 X 4 X 8	colombage:	325 \$	
Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.			

CHÈVRES

Vente du 9 juin 2003

	Qté	\$
Chèvres	100	10,00-55,00
Boucs adultes	20	70,00-165,00
Chevreaux	130	5,00-60,00 (env. 1,75 \$/lb pour les bons)

Source: Réseau Encans Québec.

LES MÉLANGES PROFIT!

MINIMUM DE GERMINATION GARANTIE

85%
MÉLANGES
PROFIT

75%
CERTIFIÉ
N° 1



La force
d'un réseau

TG 210...
PAS COMME
LES AUTRES!



AVEC NEW HOLLAND CREDIT

SPÉCIAL LOCATION JUIN

999\$ / MOIS*
60 MOIS



NEW HOLLAND
www.newholland.com/na/
Visitez le site web des concessionnaires
du Québec csnh.com

Incluant
- Essieu SuperSteer - Cabine de luxe
- Roues doubles arrière
*Comptant ou échange de 10.000 \$

FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 6 juin 2003

ASPERGE : 30,00/20 lb
BETTERAVE : 10,00/10 x 5 lb
CAROTTE : 3,75/10 lb, 12,00/24 x 2 lb ou 10 x 5 lb
CHOU : vert gros 15,75-17,00/40 lb; rouge 23,00/35 lb; de Savoie 12,75/30 lb
CONCOMBRE : de serre : petit 15,00/12, moyen 15,25-16,00/12
ENDIVE : 19,00-20,55/10 lb
LAITUE : frisée verte ou rouge de serre 16,60/24; Boston verte de serre 17,00-19,25/12 sous dôme; Boston hydroponique verte 22,00-25,00/24
NAVET : blanc 23,50-25,00/25 lb
OIGNON : à bouillir 2,00/10 lb; jaune 23,75-29,50/10 x 5 lb, 21,00-28,50/24 x 2 lb
PANAI : 13,00/20 lb
RHUBARBE : de serre 20,75/12 lb
RUTABAGA : 9,00-12,60/50 lb
TOMATE : de serre : rose 23,00-28,15/15 lb, rouge 16,00-26,20/15 lb

Prix de la pomme tardive destinée à la consommation à l'état frais - Récolte 2002

POMMES RÉFRIGÉRÉES

Variété	Prix minimum payé aux producteurs
Lobo	8,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 23 octobre 2002 (sac et cell-pack) Prix flottant à compter de l'ouverture des chambres A.C.
Mcintosh, Spartan	12,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (sac) 2,00 \$ de rabais du prix payé aux producteurs à compter du 26 mars 2003 pour fins de commerce interprovincial ainsi que l'exportation. 15,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (cell-pack)
Empire	12,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (sac) 15,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (cell-pack) 2,00 \$ de rabais du prix payé aux producteurs à compter du 17 avril 2003 pour fins de commerce interprovincial ainsi que l'exportation. (sac et cell-pack)
Cortland	14,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 14 fév. 2003 (sac) 17,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (cell-pack)

Prix minimum de la pomme destinée à la consommation à l'état frais de petit calibre (2 1/4 po à 2 3/8 po) pour fins d'exportation.

Les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont décidé d'établir un prix minimum de 5 \$ le minot pour la variété McIntosh de calibre 2 1/4 po à 2 3/8 po pour répondre à une demande pour fins d'exportations. Les emballateurs qui utiliseront ce type de produit devront payer le prix convenu minimal et retenir seulement la contribution au Plan conjoint de la pomme destinée à l'état frais de 0,36 \$ le minot. Pour ce qui est du 0,16 \$ le minot pour le fonds spécial de qualité et de promotion, tel qu'ultérieurement entendu par les membres du comité de gestion, ce montant ne s'applique pas pour des fins d'exportation. Donc, vous n'avez pas à le payer.

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la transformation - récolte 2002

Le 25 avril 2003, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation ont fixé le prix pour les pommes tardives à jus opaques et sauce à 4,62 \$ le minot de 42 livres à compter du 28 avril 2003.

Le 25 avril 2003, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation ont fixé le prix pour les pommes tardives à jus standard à 0,075 \$ la livre ou 3,15 \$ le minot de 42 livres.

POMMES DE TERRE

Récolte 2002	Blanche	Rouge	Jaune	Longue
2002	2002	2002	2002	2002
Vrac 100 livres 2 nd et +	9,80	11,15	15,00	10,00
Master 16x3 livres	N.D.	N.D.	N.D.	12,50
Sac 5 livres	1,05	1,15	1,55	1,15
Master 5 livres	10,50	11,50	15,50	11,50
Sac 10 livres	1,60	1,75	2,40	1,60
Master 10 livres	9,00	9,75	N.D.	N.D.
Sac 15 livres	2,40	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 20 livres	3,15	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 50 livres	7,60	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 livres A	13,00	14,00	N.D.	N.D.
Boîte 50 livres B	13,00	14,00	N.D.	N.D.
Sac 50 lb/grosse	7,00	7,00	N.D.	N.D.

*Equivalent Canada #1. Pour la longue, la norme est de 2" et plus. Vrac livré au poste d'emballage. Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste-distributeur.

Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.

Info : 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca

Attention : Ces prix serviront au calcul des compensations à l'ASRA

PROVENDES

Prix de fermeture au 6 juin 2003

Prix de vente des céréales fourragères (\$/t.m.)

	Centres St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	188,63	199,30
Avoine	218,30	-
Orge	164,74	184,65
Mais no 3	157,22	158,78
Fève de soja	336,75	-

Prix de vente des ingrédients à Montréal (\$/t.m.)

Son de blé	-	-
Gru de blé	-	-
Tourteau de soja 48 %	327,47	-
Tourteau de canola 34 %	239,53	-
Luzerne déshydratée	270,00	-

Bourse de Chicago (\$US/boisseau)

	6 juin 2003		De la semaine	
	Fermeture	Variation	haut	bas
Mais:	juil. 03	2,39	0,06	2,42 2,36
	sept. 03	2,39	0,06	2,41 2,34
Fève	juil. 03	6,32	0,21	6,32 6,10
de soja:	sept. 03	6,03	0,23	6,03 5,79

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg (Scan/tm) le 6 juin 2003

	juillet	Sept.	Nov.	Janv.
Canola :	344,20	336,00	342,10	347,20

Valeurs de remplacement (\$/t.m.) le 6 juin 2003

St-Hyacinthe/Québec			
Mais des États-Unis (bateau)	169,95		
Blé	195,50		
Orge	178,00		
Avoine à Minneapolis	158,10		
Prix de la fève soya livrée aux éleveurs portuaires du St-Laurent			
Livraison à la récolte 2003 :	290,45		
Source : FPCCQ			
Options			
Fermeture en date du 6 juin 2003 (\$US/boisseau)			
Mais	Chicago	Calls	Puts
N3 - 2,30		0,0975	0,01
N3 - 2,40	2,3875	0,03625	0,04875
N3 - 2,50		0,01	0,1225
N3 - 2,60		0,0025	0,215
N3 - 2,70		0,00125	0,3125
N3 - 2,80		0,00125	0,4125
U3 - 2,30		0,1675	0,09375
U3 - 2,40	2,3725	0,125	0,1525
U3 - 2,50		0,0925	0,22
U3 - 2,60		0,07125	0,29625
Z3 - 2,30		0,21	0,1225
Z3 - 2,40	2,39	0,165	0,175
Z3 - 2,50		0,1325	0,24
Z3 - 2,60		0,105	0,31
H4 - 2,30		0,26	0,1075
H4 - 2,40		0,21	0,155
H4 - 2,50	2,455	0,1675	0,21
Fève de soja	Chicago	Calls	Puts
N3 - 5,40		0,915	0,00125
N3 - 5,60		0,715	0,00125
N3 - 5,80		0,5175	0,005
N3 - 6,00		0,325	0,01
N3 - 6,10		0,24	0,025
N3 - 6,20	6,315	0,16625	0,05125
U3 - 5,00		1,04	0,0175
U3 - 5,20		0,8575	0,03375
U3 - 5,40		0,6875	0,065
U3 - 5,60		0,535	0,11
U3 - 5,80	6,025	0,405	0,18
X3 - 5,00		0,815	0,07
X3 - 5,20		0,6625	0,1675
X3 - 5,40	5,755	0,5475	0,19125
F4 - 5,40		0,58	0,205
F4 - 5,80	5,785	0,38	N.A.
F4 - 6,00		0,31	N.A.
Janvier ' F	Avril ' J	Juillet ' N	Octobre ' V
Février ' G	Mai ' K	Août ' Q	Novembre ' X
Mars ' H	Juin ' M	Septembre ' U	Décembre ' Z
Source : FPCCQ			

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi	Semaine	Semaine
	9 juin 03	2 juin 03	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de vaches (têtes)	585	800	516
ENCANS VIVANTS (1)			
Bonnes (2A, 4A)	49,32	49,01	50,53
Moyennes (4B, 5A, 5B)	38,94	42,80	42,28
Autres (4C, 5C, 9, 10)	31,36	33,37	33,30
Toutes catégories	39,70	42,80	41,48
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2)			
Bonnes (2A, 4A)			
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX CIBLE (É.-U. ET ONTARIO) (1)			
(eq. SCA/100 lb vif)		52,93	53,72
(1) Unité : SCA/100 lb vif. (2) Unité : SCA/100 lb carcasse			
Sources : FPBQ, USDA, OCA			

Taureaux de réforme

	Lundi	Semaine	Semaine
	9 juin 03	2 juin 03	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCANS VIVANTS			
Bons - Laitier	52,77	60,58	59,64
Bons - Boucherie	69,70	73,65	76,58
Unité : SCA/100 lb vif			
Source : FPBQ			
Prix du boeuf désossé			
		Semaine	Semaine
		2 juin 03	précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
BOEUF DÉOSSÉ US			
85 % maigre (eq. SCA/100 lb)		153,24	156,70
Unité : SCA/100 lb vif			
Source : FPBQ			

Veaux laitiers

	Lundi	Semaine	Semaine
	9 juin 03	2 juin 03	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de veaux (têtes)	1 310	2 379	1 698
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (90-120 lb) - (B)	2,52	2,55	2,38
Mâles - Bons (121-140 lb) - (B)	2,29	2,35	2,31
Mâles - Moyens (90-140 lb) - (M)	2,09	2,18	2,01
Femelles - Bonnes (90-120 lb) - (B)	4,41	4,58	4,61
Divers (tous poids)	0,91	1,26	1,06
MARCHÉS EXTÉRIEURS			
ENCANS VIVANTS É.-U.			
Mâles - Bons (100-120 lb) - (B)		2,11	2,07
Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B)		5,52	5,08
Abattage			
Unité : SCA/lb vif			
Sources : FPBQ, USDA			
Ligne info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 \$ par appel) 1 900 451-8328			

Veaux de grain

	Semaine	Semaine	Semaine
	2 juin 03	précédente	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE			
Volume	1 978	1 992	
Écart	140,00-148,00	140,00-151,00	
Prix moyen	143,05	142,25	
	Semaine	Semaine	Semaine
	16 juin 03	9 juin 03	2 juin 03
PRIX OPTIMAL			
Veau de grain du Québec	199,98	195,49	198,30 200,23
Unité : SCA/100 lb carcasse chaude sans peau, 54,5% rendement - Source : FPBQ			

Veaux lourds de l'Ontario

	Lundi	Semaine	Semaine
	9 juin 03	2 juin 03	précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
ENCANS VIVANTS DE L'ONTARIO			
Total / Moyenne			
Volume	101	228	316
Écart	122,51-174,36	115,60-175,64	137,24-194,28
Prix moyen	144,00	141,40	159,27
Unité : SCA/100 lb, carcasse chaude sans peau, 54,5% rendement - Source : OCA			

Veaux de lait⁽¹⁾

	Semaine	Semaine	Semaine
	9 juin 03	2 juin 03	précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
(\$/lb carcasse sans peau)		243,98	255,00
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX DES VEAUX ABATTUS			
Côte Est des É.-U.			
(ventes directes aux abattoirs) -		277,75	260,46
Centre Nord des É.-U.			
(veaux produits à contrat) -		261,65	260,18
Prix moyen		269,70	263,60
PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE			
(Pour abattage dans 120 jours)		271,70	268,79
Pour obtenir le prix avec peau : 88 %			
Unité : SCA/100 lb carcasse chaude sans peau			
Sources : USDA et FPBQ			

Veaux d'embouche

Semaine du	MARCHÉ DU QUÉBEC	MARCHÉS EXTÉRIEURS	MARCHÉS EXTÉRIEURS
2 juin 03	ENCANS RÉGULIERS	ENCANS SPÉCIALISÉS	ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON
	ONTARIO	ALBERTA	
Volume total de veaux	75		2 263 2 633
Mâles - Catégories G et M			
400-500 lb	134,00		130,02 141,50
500-600 lb	111,00		130,76 135,94
600-700 lb	119,50		127,28 126,06
700-800 lb	103,50		116,19 115,08
800-900 lb	-		109,49 101,42
Taures - Catégories G et M			
400-500 lb	107,50		121,67 129,50
500-600 lb	110,13		118,07 123,67
600-700 lb	115,00		117,24 117,96
700-800 lb	96,00		

LES FÉDÉRATIONS D'EST EN OUEST

BIO

Guide de transition sur Internet

Le Guide de transition en agriculture biologique, réalisé par la Fédération d'agriculture biologique du Québec, grâce à l'aide financière du MAPAQ dans le cadre du programme de soutien au développement de l'agriculture biologique, connaît un franc succès. Il répond définitivement aux nombreuses attentes des producteurs sur la définition bio, l'appellation bio, les démarches pour la transition, l'approche agronomique...

Depuis la fin mai, les producteurs et les intervenants qui désirent se procurer le Guide de transition en agriculture biologique peuvent le télécharger sur Internet à l'adresse suivante www.agri-reseau.qc.ca/agriculturebiologique sous la rubrique Notions de base.

LANAUDIÈRE

Plantation d'arbres

Dans le cadre de la Semaine canadienne de l'environnement, la fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) a souligné les efforts environnementaux que font de plus en plus de producteurs agricoles, dans ce cas-ci par la plantation d'arbres sur leur ferme. On sent en effet un engouement de la part de ces derniers pour les haies brise-vents (qui réduisent l'érosion par le vent) et les écrans boisés au pourtour des sites d'élevage (pour la réduction des odeurs).

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

La place qui nous revient

Le nouveau gouvernement de M. Jean Charest vient de faire son entrée à l'assemblée nationale. Et qui dit nouveau gouvernement dit souvent nouvelles priorités.

Durant la dernière campagne électorale, M. Charest a clairement indiqué qu'il allait faire de la santé et de l'éducation ses deux grandes priorités. Arrivé au pouvoir, le premier ministre Charest a maintenu son discours en annonçant que les seuls ministères qui ne verraient pas leur budget gelé ou diminué seraient ceux de la Santé et de l'Éducation.

Au moment d'écrire ces lignes, le premier budget du gouvernement libéral n'avait pas encore été déposé. Souhaitons que le budget du MAPAQ ne soit pas amputé mais plutôt augmenté, étant donné l'accroissement des exigences gouvernementales concernant la réglementation sur le secteur agricole. Sinon, le Québec risque d'amoindrir considérablement sa compétitivité.

Plus que jamais, nous constatons à quel point la réalité du milieu agricole semble peu connue des élus en général. Nous espérons que la nouvelle ministre de l'Agriculture, Mme Françoise

Gauthier, aura une bonne compréhension du milieu agricole au Québec et des apports économiques que cela représente pour le Québec.

Cependant, la seule présence de Mme Gauthier ne pourra suffire à redonner à l'agriculture ses lettres de noblesse auprès des gouvernements et de la population québécoise. La perception de la population sur nos productions doit changer. Depuis quelques années, le milieu agricole est perçu négativement, à l'égard, entre autres, du volet agroenvironnemental.

Il faut démontrer que ce que nous faisons, nous le faisons bien et dans le respect de l'environnement. Le consommateur doit aussi être sensibilisé au fait que ses exigences de qualité, de salubrité et de traçabilité engendrent des contraintes économiques pour nos productions. Pour répondre adéquatement à ces demandes, les producteurs ne peuvent plus assumer seuls les coûts qui y sont reliés. C'est pourquoi, afin d'assurer la compétitivité du Québec en matière d'agriculture, le gouvernement doit nous aider en nous accordant une aide financière à la hauteur de ses exigences réglementaires.



Yves Baril, président de la Fédération des producteurs de volailles du Québec

mandes, les producteurs ne peuvent plus assumer seuls les coûts qui y sont reliés. C'est pourquoi, afin d'assurer la compétitivité du Québec en matière d'agriculture, le gouvernement doit nous aider en nous accordant une aide financière à la hauteur de ses exigences réglementaires.

Initié par les intervenants régionaux en agroenvironnement (MAPAQ, FUPAL, Clubs agroenvironnementaux) il y a 2 ans à peine, le projet gagne déjà en popularité. Au printemps 2002, une vingtaine de producteurs ont planté 5000 arbres. Ce printemps, c'est une quarantaine d'entreprises agricoles qui ont planté près de 20 000 arbres. De ce nombre, soulignons que près d'une trentaine de participants en 2003 sont des producteurs porcins qui ont entouré leurs bâtiments et fosses à lisier de deux ou trois rangées d'arbres. Et les producteurs agricoles semblent y trouver leur compte comme en témoigne M. Luc Loranger, producteur porcin ayant réalisé cette année un aménagement au pourtour de son site d'élevage : « Même si ça demande un certain investissement en temps et en argent, ça vaut la peine de planter des arbres sur notre ferme. En plus de réduire les odeurs, ça embellit le paysage agricole et ça favorise la faune. Les arbres sur une ferme, c'est important. »

Fêtes du 75^e

En novembre prochain la Fédération inaugurera les fêtes du 75^e avec une soirée d'amateurs. C'est avec l'orchestre de M. Léo Simard, ancien président du Syndicat des producteurs de lait de Lanaudière, que des producteurs et productrices agricoles de la région nous feront connaître leurs talents.

Si vous désirez faire partie du spectacle, veuillez communiquer avec Mme Marianne Gagnon au (450) 753-7486, poste 243.

BRÈVES

Trop ou pas assez enrichis?

Une deuxième ronde de consultation vient d'être enclenchée par le ministère fédéral de la Santé dans le cadre de la révision de sa politique d'enrichissement des aliments. C'est cette politique qui régleme l'ajout de vitamines et minéraux dans nos aliments. Cette réflexion a été initiée à la demande des transformateurs alimentaires, qui considèrent la politique actuelle trop restrictive. Les représentants de l'industrie alimentaire et des associations de consommateurs siègent à cette table de consultation dont l'objectif est de réviser les normes d'enrichissement, notamment en élargissant le nombre d'aliments pouvant être enrichis et en établissant les apports maximaux. Une des données de base de cette réflexion veut en effet que si l'ajout de minéraux et vitamines dans certains aliments s'est avéré bénéfique pour la santé des consommateurs canadiens, le dépassement d'un certain seuil peut avoir l'effet contraire. Par exemple, depuis 1998, l'ajout d'acide folique à la farine est obligatoire puisque sa capacité à réduire le risque de déficience du tube neural chez le bébé a été démontrée. Toutefois, l'ajout non réglementé de vitamine D, dans plusieurs produits au tournant des années '50, a entraîné

des cas de malformations et de retards de développement chez les fœtus.

Parallèlement aux consultations avec le milieu, le ministère de la Santé a entrepris une recherche d'avis scientifiques afin d'arrêter les seuils de tolérance. Selon l'échéancier avancé, la nouvelle politique serait proposée pour approbation aux Communes au début de 2004.

Il n'est pas écarté que plusieurs autres produits alimentaires pourront être enrichis après approbation de la nouvelle politique. « La nouvelle politique et la réglementation améliorée qui lui succédera réaliseront un juste équilibre entre l'augmentation du choix des aliments que peuvent acheter les Canadiens et la responsabilité du gouvernement de veiller à ce que les aliments offerts soient à la fois nutritifs et sécuritaires », indique la position fédérale. **M.B**

Quatre multinationales versent 525 000 \$

Quatre multinationales fabriquant de la lysine, visées par un recours collectif intenté par Option consommateurs, ont accepté de verser 525 000 \$ en règlement final des réclamations des consommateurs canadiens. L'entente a été approuvée par la juge Marie Saint-Pierre de la Cour supérieure du Québec. La lysine est un acide

aminé ajouté à l'alimentation des porcs et de la volaille et qui permet d'obtenir une viande plus maigre. Les entreprises Archer Daniels Midland, Ajinomoto, Sewon America et Kyowa Hakko Kogyo ont comploté, entre 1992 et 1995, afin de fixer à l'avance le prix de la lysine et de se partager le marché canadien. Le Bureau de la concurrence avait révélé en 1998 que « les consommateurs canadiens ont dû déboursier davantage pour acheter du porc, de la volaille et divers aliments transformés dans lesquels entrait la lysine ».

Le recours collectif a été intenté en 1999. Certaines des entreprises visées ont reconnu leur culpabilité sur le plan pénal et payé des amendes de 17,5 M\$.

Les 525 000 \$ seront distribués à diverses organisations à but non lucratif dont le Fonds d'aide aux recours collectifs (65 000 \$), Option consommateurs (45 000 \$), Moisson Montréal (24 000 \$) et le Club des petits déjeuners du Québec (17 000 \$). Les procureurs Sylvestre Charbonneau Fafard & Unterberg Labelle Lebeau reçoivent 75 600 \$. **J.-C.G.**

Des points bonis pour manger québécois

Inspirés par les différents programmes de fidélisation de la clientèle développés dans le marché du détail, les

supermarchés Metro GP de la région de Québec viennent de lancer la formule Performart, récompensant les acheteurs de produits alimentaires québécois.

Établi sous une base de projet-pilote depuis 1999, ce programme sera maintenant accessible dans sept marchés de la chaîne. Le client qui achète l'un ou plusieurs des produits alimentaires québécois participant au programme (notamment ceux de marque Bon Matin, Pom, Danone, Artich Gards, Flamingo et Olymel) se voit remettre des points bonis. Ces points s'accumulent et sont échangeables contre des coupons-rabais chez Metro GP mais aussi contre des bons d'achats pour des produits et services chez des marchands de musique, cinémas, stations-services ou centres récréotouristiques.

Près de 30 000 consommateurs se seraient inscrits au programme depuis la mise en place du projet-pilote. Bernard Dugré, initiateur de ce projet, compte porter le nombre d'adhérents à 75 000 d'ici la fin de l'année. Il a souligné, lors d'une entrevue accordée au quotidien *Le Soleil*, que le nombre de fabricants alimentaires québécois couverts par le programme ira en croissant.

Si le programme se développe comme souhaité, il pourrait être étendu rapidement aux marchés Metro GP de tout l'Est-du-Québec. **M.B**

Agrométéo

En collaboration avec :

 Environnement
Canada
 Environnement
Québec

La chronique

du Conseil québécois des plantes fourragères

Mieux vaut faucher plus tôt que trop tard !

Vous le savez il n'en coûte pas plus cher de faire des fourrages jeunes et de bonne qualité. La période des récoltes de fourrages approche, c'est le temps d'y voir.

La récolte de certaines graminées se fait très tôt en saison, le dactyle par exemple passe du stade pré-épiaison à épi en l'espace d'une semaine. Il perd ainsi en qualité très rapidement. Il est possible de faire d'excellents fourrages à partir de dactyle, de fléole ou de tout autre fourrage, mais il faut les faucher à temps. Une bonne stratégie sera d'établir des prairies ensemencées de différentes variétés ou espèces. Cette pratique va permettre d'en allonger la période de fauche au stade optimum de végétation.

Lorsque les fourrages poussent lentement, ils contiennent plus de sucres et par le fait même plus d'énergie. Malheureusement, nous n'avons pas de contrôle sur la température. Malgré tout, une plante jeune contient plus de sucres qu'une plante plus vieille, donc plus d'énergie pour la vache.

Voici deux exemples de rations, toutes deux contiennent 6 kg de foin sec, par contre la ration 1 contient un foin fait jeune et la ration 2 contient un foin tardif. Notez les différences :

Analyse des foins	Foin 1 Hâtif	Foin 2 Tardif
Matière sèche	85.5%	85.5%
Protéine brute	14.7%	10.0%
Énergie nette lait	4.8 mj/kg	3.8 mj/kg
ADF	29.4%	35.0%

Une diminution de la protéine et de l'énergie du foin aura un impact sur le coût d'alimentation et la quantité d'aliments à servir. Il est difficile de faire du lait avec des fourrages de moins bonne qualité. C'est facile de maximiser la qualité des fourrages quand Dame Nature le veut bien. Sur ce... à vos faucheuses!... Prêts!... Coupez!!!

Andrée Bourgeois agr.
 Directrice, services techniques - Groupe Ruminants
 Shurgain inc.

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES HEBDOMADAIRES ET CUMULATIVES PAR RÉGION AGRICOLE

Région #	Stations météorologiques	Semaine du 6 au 7 juin 2003						Données cum. du 1 ^{er} avril au 7 juin 2003			
		Temp. moy. (°C)	Écart à la moyenne (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipit. totale (mm)	Jours de précipit. (0,2 mm et +)	Degrés-jours de crois. (5°C et +)		Unit. thermiques mais effectives	
								depuis 1 ^{er} avril	écart à la moy.	Cumul.	Écart à la moyenne
1	La Pocatière	12.7	-0.7	22.6	1.6	21	3	194	-68	116	-26
	Mont-Joli	12.2	0.4	23.3	5.6	16	2	167	-32	30	2
	Saint-Clement	11.1	-0.6	24.0	1.5	14	3	164	-35	46	7
2	Lac-a-la-Croix	12.0	0.2	27.9	1.0	1	1	222	-22	99	-3
	Normandin	11.0	-1.4	26.4	-0.4	1	1	207	-5	46	46
	Peribonca	12.3	-0.5	28.2	0.5	0	0	239	12	122	2
3	Saint-Ambroise	10.8	-1.4	26.5	-1.0	0	1	199	-20	75	0
	Baie-Saint-Paul	12.8	-0.3	23.5	2.5	21	2	189	-47	107	-15
	Sainte-Foy	13.3	-0.7	23.3	3.2	25	2	260	-40	209	-7
4	La Perade	13.0	-1.3	25.0	1.0	11	4	290	-22	234	-18
	Louiseville	13.7	-1.3	27.0	3.5	2	1	323	-19	259	-26
	Saint-Narcisse	13.3	-1.3	25.5	3.0	14	3	302	-21	249	-24
5	Ditton	12.2	-1.6	22.5	1.8	12	3	256	-17	135	-25
	Richmond	12.3	-2.2	24.0	0.5	20	2	312	-17	266	-13
	Saint-Ludger	12.2	-1.0	22.2	0.5	30	4	246	-2	170	-0
7	Angers	13.0	-1.3	25.0	0.0	12	3	306	-12	285	-4
	Maniwaki	13.1	-1.4	25.1	2.1	1	1	329	11	211	4
	Shawville	13.6	-1.2	25.0	3.5	5	4	356	2	284	-8
8	La Sarre	10.0	-1.6	26.5	-6.5	1	1	212	10	20	-8
	Roquemaure	10.0	-2.4	25.4	-4.8	5	1	204	-19	15	-14
	Ville-Marie	12.4	-0.5	25.0	-2.0	4	2	277	17	120	-20
11	New-Charlote	11.0	-0.7	23.4	2.1	43	4	142	-33	0	0
12	Montmagny	13.6	0.0	24.5	2.5	10	1	254	-18	200	21
	Saint-Ephrem	11.9	-1.5	22.5	0.5	35	3	240	-20	158	-7
	Saint-Flavien	12.0	-1.6	23.0	-0.5	8	1	250	-32	190	-6
	Saint-Prospère	11.9	-0.8	23.0	-3.0	43	3	224	-14	144	5
14	L'Assomption	14.2	-1.4	25.7	4.6	4	2	342	-40	339	-19
	Saint-Jacques	14.0	-1.6	25.7	2.5	4	2	339	-30	345	-5
15	Mont-Laurier	13.4	-0.4	24.0	2.0	2	1	312	7	211	10
	Saint-Benoit	14.9	-0.9	25.1	5.0	10	2	361	-15	353	-0
16	Coteau-du-Lac	14.5	-1.2	25.0	5.0	3	2	376	-5	360	9
	Farnham	13.6	-2.0	25.0	3.0	7	2	374	-10	365	2
	Lacolle	14.6	-1.5	25.5	5.0	9	3	374	-25	399	14
	Rigaud	15.4	0.1	27.0	3.0	5	4	402	39	432	56
	Sabrevois	14.4	-2.0	25.2	4.6	6	2	393	-7	403	6
	Saint-Hyacinthe	14.7	-1.8	26.0	4.3	2	2	392	-31	440	-1
	Sainte-Martine	14.8	-1.4	25.5	5.0	3	2	396	-12	400	9
	17	Arthabaska	13.4	-0.4	24.0	1.0	7	2	316	-17	274
Nicolet	Nicolet	13.6	-1.5	24.5	3.5	3	2	321	-35	310	-20
	Saint-Guillaume	13.9	-1.7	25.0	3.0	2	2	354	-20	345	-8

LA TERRE DE CHEZ NOUS ET LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT COLLABORENT

Un Tour de l'île à saveur champêtre

DANIEL BOULANGER

Les cyclistes présents au Tour de l'île de Montréal ont été restaurés gratuitement de fromages, de pommes, de lait et d'un mélange spécial de sirop d'érable et de lait. Tous ces bons produits, issus des fermes du Québec, ont contribué à refaire le plein d'énergie des participants lors de cette pause de mi-parcours dans un parc du quartier Rivière-des-Prairies.

Suite à l'implication de la Fédération des producteurs de lait dans la commandite du Tour de l'île, l'équipe de La Terre de chez nous a été invitée à profiter de cet événement pour faire la promotion du magazine *Tournée champêtre*.

Profitant de cette occasion pour donner aux cyclistes un petit goût de la campagne, une dizaine d'employés de La Terre de chez nous a distribué gratuitement, au nom



PHOTO: DANIEL BOULANGER
 Pour les jambes fatiguées après une vingtaine de kilomètres de vélo, l'équipe de La Terre de chez nous recommandait le lait au sirop d'érable accompagné d'une bonne pomme. Ce fut un dimanche chaud et collant... surtout au service!

des producteurs agricoles du Québec, 10 000 pommes et plus de 5000 « cocktails lait et sirop » tout en vantant les mérites de l'agrotourisme. Les fromageries Saputo Inc, Fromage Côté et Le Choix du Fromager étaient également sur place pour faire apprécier leurs produits aux participants. Tous les kiosques ont littéralement été pris d'assaut par les cyclistes affamés.

Toute cette visibilité, pour le magazine *Tournée champêtre*, n'aurait pu être possible sans une invitation de la direction de la publicité et de la promotion de la Fédération des producteurs de lait. De plus, la Fédération des producteurs de pommes du Québec, les Vergers Denis Charbonneau, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec et Natrel ont gracieusement fourni les produits pour cette promotion.

MAXXIMA: UN TRACTEUR PASSE-PARTOUT!



ROUGE POUR TOUJOURS

SÉRIES JX

JX 55 - JX 65 - JX 75 - JX 85 - JX 95

- Modèle économique
- Excellent rapport qualité/prix
- Inverseur de marche arrière
- Disponible avec cabine ou plate-forme
- Plus grande capacité de relevage (7718 livres)

SÉRIES JXU

JX 80U - JX 90U - JX 100U

- Transmission 24x24 avec inverseur hydraulique au volant
- Moniteur de performance **EXCLUSIF**
- Amortisseur sur l'attelage
- Draft électronique **EXCLUSIF**
- Toit ouvrant

LE SERVICE ROUGE, chez votre réseau de concessionnaires du Québec!

BENOÎT BELLEROSSE INC.
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE
NICOLET/YAMASKA
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY
LAC ST-JEAN INC.
HÉBERTVILLE / LAC-ST-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.
NAPIERVILLE
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
ST-GUILLAUME
STANBRIDGE STATION

ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.
MARIEVILLE

GARAGE BROCHU INC.
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.
WOTTON

GARAGE MAURICE LEBLANC
VICTORIAVILLE

JEAN-GUY & DENIS BOLDOC INC.
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.
COATICOOK

LES ÉQUIPEMENTS
ANDRÉ BELLAVANCE INC.
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN
PHANEUF INC.
GRANBY
UPTON

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET
RIENDEAU INC.
HUNTINGDON
ST-CLET
STE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS
R. MARSAN INC.
LACHUTE
ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

LES MACHINERIES
PONT-ROUGE INC.
PONT-ROUGE

R. CLÉMENT & FILS
ST-AURICE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
ST-CLÉMENT
ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA

La marque des professionnels

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>

Case IH et Case Crédit sont des marques déposées de Case LLC.

CASE IH